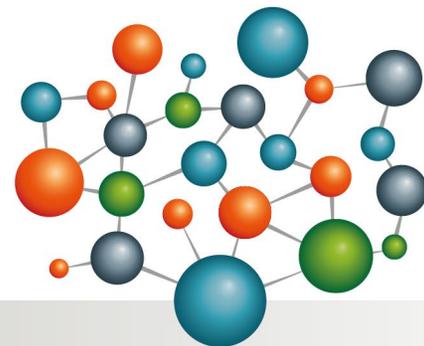


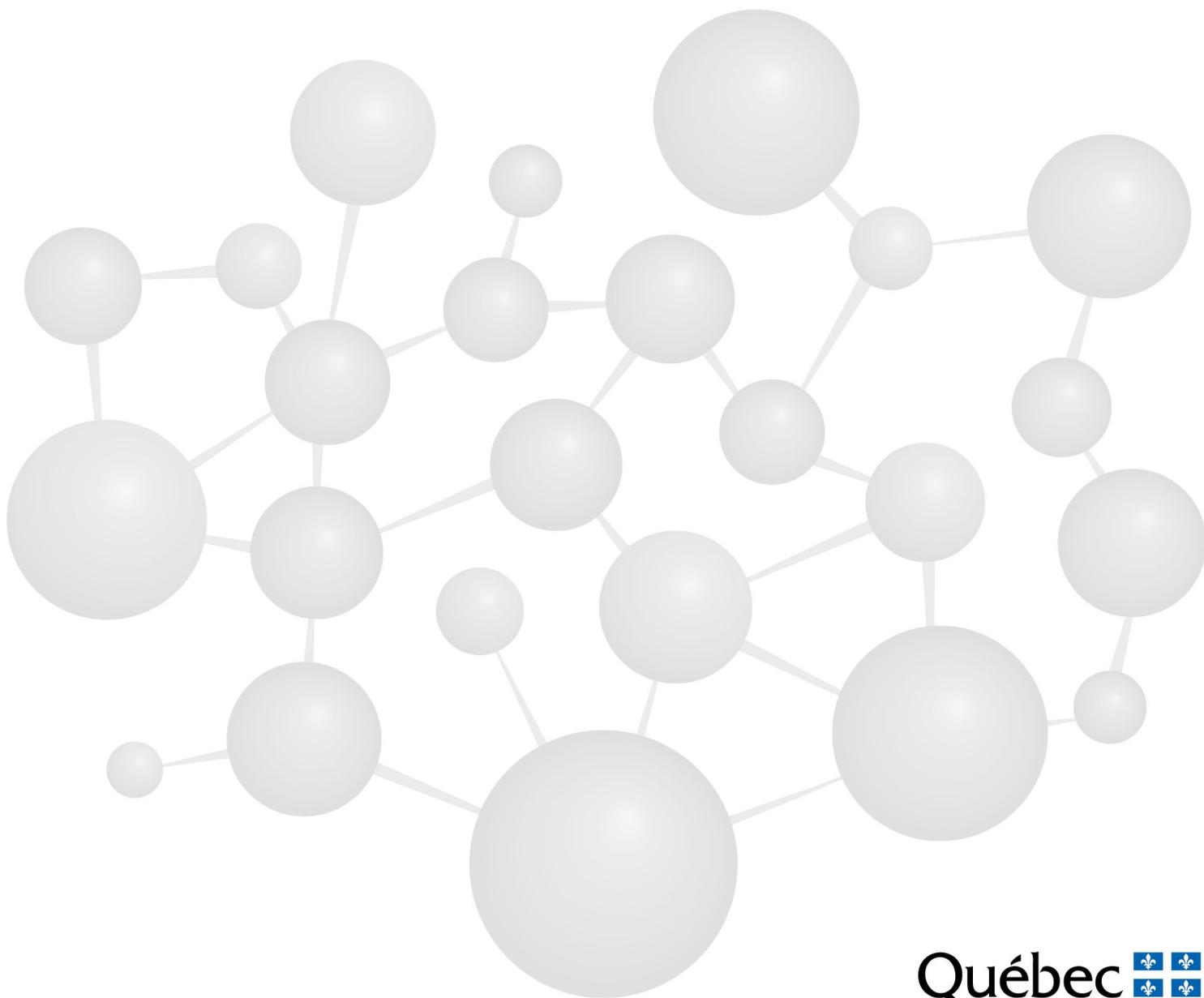
PROGRAMME D'ÉTUDES

RETRAITEMENT DES DISPOSITIFS MÉDICAUX (DEP 5380)

Secteur de formation
SANTÉ



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION



Équipe de production

Coordination

Karel Dufour

Responsable de secteur de formation

Michelle Lemieux

Chargée de projets

Direction de l'éducation des adultes et de la formation
professionnelle

Ministère de l'Éducation

Conception et rédaction

Michelle Lemieux

Enseignante

Centre de services scolaire de Laval

Elisabeth Szöts

Spécialiste en élaboration de programmes d'études

Solution Formation-Conseil

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications
du ministère de l'Éducation

Mise en pages et édition

Sous la responsabilité du Secteur de l'excellence scolaire et
de la réussite éducative du ministère de l'Éducation

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2020

ISBN 978-2-550-94626-7 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023

23-138-10_w1

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à la participation de nombreux collaborateurs et collaboratrices des milieux de l'éducation et du travail. Le ministère de l'Éducation remercie les personnes suivantes.

Milieu de l'éducation

Josiane Bélisle St-Arnault

Enseignante en assistance dentaire
Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy

Joanne Bernard

Enseignante
Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries

Doumia Chahla

Enseignante
Commission scolaire English-Montréal

Rosianne Cloutier

Conseillère pédagogique
Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais

Johanne Despars

Conseillère pédagogique
Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke

Linda Fréchette

Formatrice
Service aux entreprises
Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe

Nathalie Goulet

Enseignante en santé
Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries

Julie Gravel

Conseillère en ingénierie de la formation
Direction de l'adéquation formation-emploi
Ministère de l'Éducation

Lisa Jasmin

Directrice adjointe
Centre de services scolaire de Laval

Mona Leduc

Enseignante en assistance dentaire
Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais

Sylvie Léger

Conseillère en prévention-inspection
Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail

Myrance Mailhot

Conseillère scientifique
Institut national de santé publique du Québec

Danielle Roy

Conseillère pédagogique
Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe

Maryse Roy

Enseignante en assistance dentaire
Centre de services scolaire de Montréal

Christine Simard

Conseillère pédagogique et agente de liaison
Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries

Sébastien St-Amour

Directeur adjoint
Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands

Isabelle Thorn

Enseignante
Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay

Milieu du travail

Nassima Ammar Khodja

Préposée à la stérilisation
Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine

Linda Aubé

Préposée à l'Unité de retraitement des dispositifs médicaux
Hôtel-Dieu de Québec

Isabelle Bennett

Préposée à l'Unité de retraitement des dispositifs médicaux
Centre de santé et de services sociaux
du Lac-des-Deux-Montagnes

Stéphanie Girard

Préposée et chef d'équipe à l'Unité de retraitement
des dispositifs médicaux
Centre de santé et de services sociaux Pierre-Boucher

Sylvain Harvey

Préposé à la stérilisation
Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi

Christophe Lair

Direction de la biovigilance et de la biologie médicale
Direction générale des services hospitaliers,
de la médecine spécialisée et universitaire
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Milieu du travail (suite)

Cathy Boisvert

Préposée à la stérilisation
Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

Hélène Boisvert

Directrice générale adjointe
Centre métropolitain de chirurgie

Robin Bouchard

Chef de service de l'Unité de retraitement
des dispositifs médicaux
Centre hospitalier universitaire de Québec-Université Laval

Marie Charpentier

Préposée à l'Unité de retraitement des dispositifs médicaux
Centre de santé et de services sociaux
de la région de Thetford

Solène Delicourt

Préposée à l'Unité de retraitement des dispositifs médicaux
Centre de santé et de services sociaux
Champlain-Charles-Le Moyne

Marie-Christine Desgagné

Coordonnatrice de la qualité à l'Unité de retraitement
des dispositifs médicaux
Centre hospitalier universitaire de Québec-Université Laval

Chantal Dubois

Préposée et chef d'équipe à l'Unité de retraitement
des dispositifs médicaux
Centre de santé et de services sociaux de Trois-Rivières

Ahmed El Ghrib

Préposé à l'Unité de retraitement des dispositifs médicaux
Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

Chantal Laporte

Préposée et chef d'équipe à l'Unité de retraitement
des dispositifs médicaux
Centre hospitalier de l'Université de Montréal

Gilles Lessard

Préposé à l'Unité de retraitement des dispositifs médicaux
Centre hospitalier universitaire de Québec-Université Laval

Charles Madet

Coordonnateur des ressources humaines
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Catherine Martel

Préposée à la stérilisation
Hôpital Fleury

Andrée Pelletier

Conseillère scientifique
Institut national de santé publique du Québec

Sandra Poulin

Préposée à la stérilisation
Centre de santé et de services sociaux
Champlain-Charles-Le Moyne

Célia Raymond-Jean-Baptiste

Préposée à la stérilisation
Centre de santé et de services sociaux
Champlain-Charles-Le Moyne

Lynn Sandor

Préposée à l'Unité de retraitement des dispositifs médicaux
Centre de santé et de services sociaux du Sud de Lanaudière

Table des matières

Présentation du programme d'études professionnelles.....	1
Éléments constitutifs	1
Aspects de mise en œuvre	3
Première partie	7
Buts du programme d'études	9
Intentions éducatives	10
Énoncés des compétences du programme d'études.....	11
Matrice des compétences	11
Harmonisation	13
Deuxième partie	15
Métier et formation	17
Aspects législatifs, normatifs et éthiques	21
Prévention et contrôle de la contamination.....	25
Classement selon les types de dispositifs médicaux.....	31
Classement selon les catégories de risques.....	35
Prévention des risques et méthodes de prénettoyage	39
Prénettoyage de dispositifs médicaux	47
Prévention et méthodes de nettoyage et de désinfection	51
Nettoyage de dispositifs médicaux	59
Désinfection de dispositifs médicaux	65
Collaboration au travail	71
Assemblage de dispositifs médicaux.....	75
Emballage de dispositifs médicaux.....	81
Prévention et méthodes de stérilisation	87
Stérilisation de dispositifs médicaux	93
Entreposage et distribution de dispositifs médicaux.....	99
Prévention et méthodes de retraitement des endoscopes flexibles	105
Retraitement des endoscopes flexibles	111
Tâches multiples dans la zone souillée	117
Tâches multiples dans les zones propre et stérile	123

Présentation du programme d'études professionnelles

Le programme d'études professionnelles présente les compétences nécessaires pour exercer un métier ou une profession au seuil d'entrée sur le marché du travail. De plus, la formation permet à la travailleuse et au travailleur de développer une polyvalence qui leur sera utile dans leur cheminement professionnel ou personnel.

Le programme d'études est constitué d'un ensemble cohérent de compétences à développer. Il précise les cibles des apprentissages et les grandes orientations à privilégier pour la formation. Les compétences sont liées à la maîtrise des tâches du métier ou de la profession ou encore, à des activités de travail ou de vie professionnelle ou personnelle, le cas échéant. Les apprentissages attendus de l'élève se réalisent dans un contexte de mise en œuvre de la compétence et visent un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser.

Conformément à la *Loi sur l'instruction publique*¹, les programmes d'études « comprennent des objectifs et un contenu obligatoires et peuvent comprendre des objectifs et un contenu indicatifs qui doivent être enrichis ou adaptés selon les besoins des élèves qui reçoivent les services ». Pour la compétence traduite en comportement, les composantes obligatoires englobent l'énoncé de la compétence, les éléments de la compétence, le contexte de réalisation et les critères de performance et, pour la compétence traduite en situation, les rubriques correspondantes.

À titre indicatif, le programme d'études présente une matrice des compétences, des intentions éducatives et des savoirs liés à chaque compétence. Pour chacune des compétences, une durée est suggérée. Toutes les composantes formulées à titre indicatif dans le programme d'études peuvent être enrichies ou adaptées selon les besoins de l'élève, de l'environnement et du milieu de travail.

Éléments constitutifs

Buts du programme d'études

Les buts du programme d'études présentent le résultat recherché au terme de la formation et une description générale du métier; ils reprennent les quatre buts généraux de la formation professionnelle.

Intentions éducatives

Les intentions éducatives sont des visées pédagogiques qui présentent des orientations à favoriser dans la formation de l'élève en matière de grandes habiletés intellectuelles ou motrices, d'habitudes de travail ou d'attitudes. Elles touchent généralement des aspects significatifs du développement personnel et professionnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites en ce qui concerne les buts du programme d'études ou les compétences. Elles visent à orienter l'action pédagogique attendue pour mettre en contexte les apprentissages des élèves, avec les dimensions sous-jacentes à l'exercice d'un métier ou d'une profession. Les intentions éducatives peuvent guider les établissements dans la mise en œuvre du programme d'études.

Compétence

La compétence est le pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail, et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.).

La compétence en formation professionnelle est traduite en comportement ou en situation. Elle présente des repères et des exigences précises en termes pratiques pour l'apprentissage.

¹ Loi sur l'instruction publique (RLRQ, chapitre I-13.3, article 461).

1 Compétence traduite en comportement

La compétence traduite en comportement décrit les actions et les résultats attendus de l'élève. Elle comprend :

- L'*Énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de profession, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle ainsi que d'autres déterminants.
- Les *Éléments de la compétence*, qui décrivent les aspects essentiels à la compréhension de la compétence, sous forme de comportements particuliers. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.
- Le *Contexte de réalisation*, qui correspond à la situation lors de la mise en œuvre de la compétence, au seuil d'entrée sur le marché du travail. Le contexte vise à reproduire une situation réelle de travail et ne décrit pas une situation d'apprentissage ou d'évaluation.
- Les *Critères de performance*, qui définissent des exigences à respecter et accompagnent soit les éléments de la compétence, soit l'ensemble de la compétence. Pour chacun des éléments, les critères de performance permettent de porter un jugement sur l'acquisition de la compétence. Pour l'ensemble de la compétence, ils décrivent des exigences liées à l'accomplissement d'une tâche ou d'une activité et donnent des indications sur la performance recherchée ou sur la qualité globale du produit ou du service attendu.

2 Compétence traduite en situation

La compétence traduite en situation décrit la situation éducative dans laquelle se trouve l'élève pour effectuer ses apprentissages. Les actions et les résultats varient selon les personnes. Elle comprend :

- L'*Énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de profession, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle ainsi que d'autres déterminants.
- Les *Éléments de la compétence*, qui mettent en évidence les éléments essentiels de la compétence et qui permettent une meilleure compréhension de celle-ci quant à l'intention poursuivie. Les éléments de la compétence sont au cœur de la mise en œuvre de cette situation éducative.
- Le *Plan de mise en situation*, qui décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Le plan de mise en situation comporte habituellement les moments-clés d'apprentissage traduits en trois étapes liées à l'information, à la réalisation et à la synthèse.
- Les *Conditions d'encadrement*, qui définissent les balises à respecter par l'enseignante ou l'enseignant et les moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- Les *Critères de participation*, qui décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases de la situation éducative.

Savoirs liés à la compétence

Les *Suggestions de savoirs liés à la compétence* sont fournies à titre indicatif. Les savoirs liés définissent les apprentissages les plus significatifs que l'élève est appelé à faire pour mettre en œuvre la compétence et assurer son évolution. Ces savoirs sont associés au marché du travail et comprennent généralement des apprentissages qui se rattachent aux connaissances, aux habiletés, aux attitudes, etc. Ils se rapportent aux principaux éléments de contenu à couvrir dans la formation.

Durée

La durée totale du programme d'études est prescrite. Elle est associée au temps d'enseignement, qui inclut l'évaluation des apprentissages, l'enrichissement ou l'enseignement correctif, selon les besoins de l'élève. La durée associée à la compétence indique le temps jugé nécessaire pour la développer.

Le temps d'enseignement est assorti au temps de formation, temps moyen évalué au moment de l'élaboration du programme d'études pour l'acquisition de la compétence et l'évaluation des apprentissages. La durée est importante pour l'organisation de la formation.

Unité

L'unité est un étalon qui sert à exprimer la valeur de chacune des compétences. Une unité correspond à 15 heures de formation.

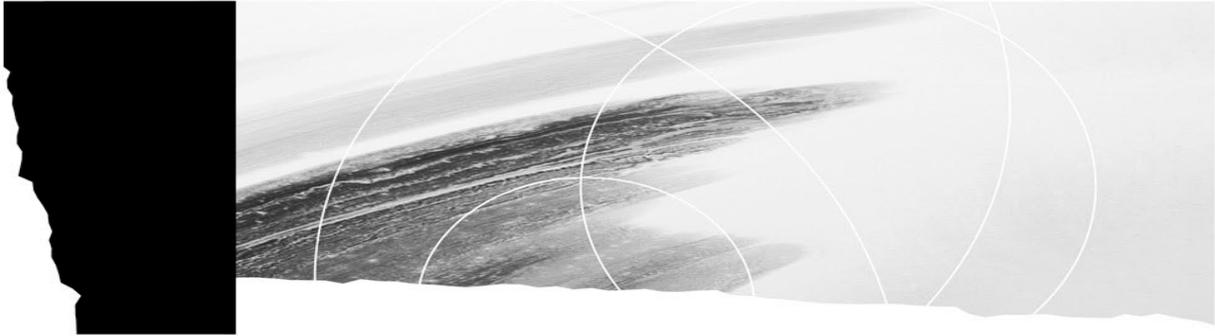
Aspects de mise en œuvre

Approche programme

L'approche programme s'appuie sur une vision d'ensemble du programme d'études et de ses différentes composantes (buts, intentions éducatives, compétences, etc.). Elle nécessite la concertation entre toutes les actrices et tous les acteurs concernés, que ce soit au moment de concevoir le programme d'études, de planifier et de réaliser sa mise en œuvre ou encore, d'évaluer ses retombées. Elle consiste à faire en sorte que l'ensemble des interventions et des activités proposées vise les mêmes finalités et souscrive aux mêmes orientations. Pour l'élève, l'approche programme rend la formation plus signifiante, car les apprentissages se présentent en un tout plus cohérent.

Approche par compétences

L'approche par compétences, pour l'enseignement en formation professionnelle, se traduit par une philosophie d'intervention visant à amener l'élève à mobiliser des ressources individuelles, à agir, à réussir et à progresser dans différents contextes, selon des performances définies, et avec tous les savoirs nécessaires.



5380

Retraitement des dispositifs médicaux

Année d'approbation : 2020

Type de sanction :	Diplôme d'études professionnelles
Nombre d'unités :	72
Nombre de compétences :	20
Durée totale :	1 080 heures

Pour être admis au programme d'études *Retraitement des dispositifs médicaux*, il faut satisfaire à l'une des conditions suivantes :

- La personne est titulaire du diplôme d'études secondaires ou de son équivalent reconnu.

OU

- La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation et a obtenu les unités de 4^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le ministre, ou a réalisé des apprentissages reconnus comme étant équivalents.

OU

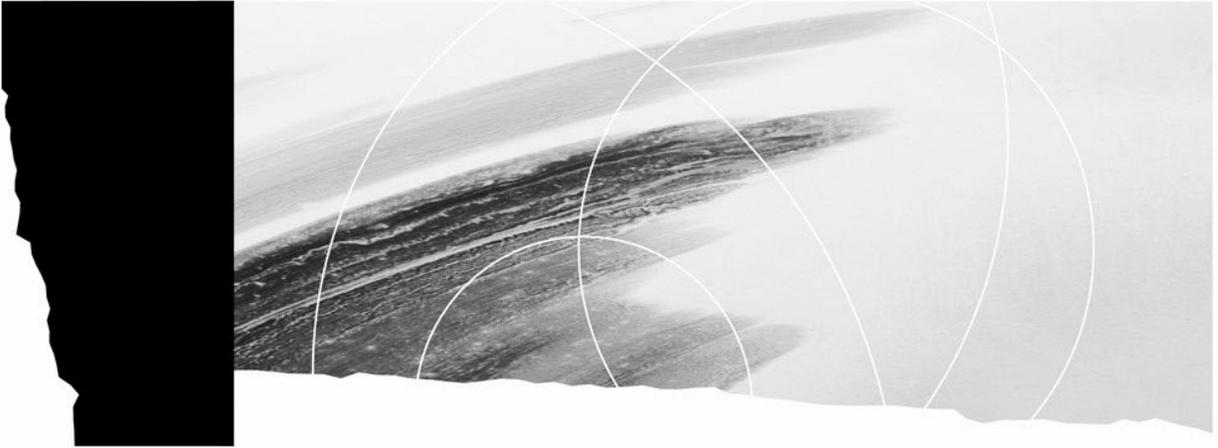
- La personne est âgée d'au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et possède les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général ainsi que les cours de langue d'enseignement FRA 3103-1 et FRA 3104-1 et FRA 3105-1 et de mathématique MAT 2101-3, ou des apprentissages reconnus équivalents.

OU

- La personne a obtenu les unités de 3^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le ministre et poursuivra sa formation générale en concomitance avec sa formation professionnelle afin d'obtenir les unités de 4^e secondaire qui lui manquent en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le ministre.

La durée du programme d'études est de 1 080 heures; de ce nombre, 525 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier et 555 heures à l'acquisition de compétences générales liées à des activités de travail ou de vie professionnelle. Le programme d'études est divisé en 20 compétences dont la durée varie de 30 à 90 heures. Cette durée comprend le temps consacré à l'enseignement, à l'évaluation des apprentissages, à l'enrichissement et à l'enseignement correctif.

Rappel de la compétence	Code	Numéro	Durée	Unités
Métier et formation	252572	1	30	2
Aspects législatifs, normatifs et éthiques	252582	2	30	2
Prévention et contrôle de la contamination	252594	3	60	4
Classement selon les types de dispositifs médicaux	252605	4	75	5
Classement selon les catégories de risques	252615	5	75	5
Prévention des risques et méthodes de prénettoyage	252623	6	45	3
Prénettoyage de dispositifs médicaux	252632	7	30	2
Prévention et méthodes de nettoyage et de désinfection	252644	8	60	4
Nettoyage de dispositifs médicaux	252653	9	45	3
Désinfection de dispositifs médicaux	252662	10	30	2
Collaboration au travail	252672	11	30	2
Assemblage de dispositifs médicaux	252684	12	60	4
Emballage de dispositifs médicaux	252692	13	30	2
Prévention et méthodes de stérilisation	252705	14	75	5
Stérilisation de dispositifs médicaux	252714	15	60	4
Entreposage et distribution de dispositifs médicaux	252723	16	45	3
Prévention et méthodes de retraitement des endoscopes flexibles	252733	17	45	3
Retraitement des endoscopes flexibles	252745	18	75	5
Tâches multiples dans la zone souillée	252756	19	90	6
Tâches multiples dans les zones propre et stérile	252766	20	90	6



Première partie

Buts du programme d'études

Intentions éducatives

**Énoncés des compétences
du programme d'études**

Matrice des compétences

Harmonisation

Buts du programme d'études

Le programme d'études professionnelles *Retraitement des dispositifs médicaux* prépare à l'exercice du métier de préposée et de préposé au retraitement de dispositifs médicaux.

Dans le cadre de leurs activités professionnelles, les préposées et les préposés au retraitement des dispositifs médicaux (PRDM) effectuent les étapes prescrites en vue de retraiter les dispositifs médicaux (DM) (instruments, appareils, dispositifs ou autres articles) à risque de contamination par des microorganismes, en prévision de leur réutilisation. Ces personnes travaillent à partir d'un cadre réglementaire et de normes en vigueur. Elles exercent principalement leur métier dans le réseau de la santé et des services sociaux, où se trouvent des unités de retraitement des dispositifs médicaux (URDM) et des unités satellites de retraitement², mais également dans de grandes cliniques médicales, par exemple des centres médicaux spécialisés (CMS).

Le travail des PRDM consiste à recueillir des DM contaminés, à les trier et à les prénettoyer pour les acheminer vers l'URDM d'un établissement de santé. Ces personnes doivent ensuite démonter les dispositifs, les nettoyer, les désinfecter, vérifier leur conformité et celle du retraitement, et les remonter. De plus, elles doivent assembler des caissons ou des plateaux de DM, les emballer, les stériliser selon divers procédés, les entreposer ou les distribuer. Finalement, elles doivent préparer des chariots de matériel pour les points de service, notamment des chariots de cas pour le bloc opératoire, et les distribuer ou les acheminer aux endroits appropriés, tout en protégeant et en maintenant leur état stérile. Les chariots de cas sont préparés en fonction du programme opératoire, des imprévus et des urgences.

Tout au long du processus de retraitement, la préposée ou le préposé au retraitement des dispositifs médicaux (RDM) est responsable de la qualité de son travail. La personne doit ainsi effectuer le contrôle de la qualité de celui-ci et s'assurer de la traçabilité des dispositifs retraités. Elle doit signaler tout écart concernant les gestes faits ou non, le réglage des paramètres de l'environnement, de l'équipement et des appareils ou tout autre élément mettant en cause la désinfection et la stérilisation. Elle se doit d'appliquer un protocole établi et de remplir des rapports de déclaration d'incident ou d'accident, s'il y a lieu.

En outre, dans le cadre de leurs fonctions, les PRDM doivent communiquer avec différents points de service internes (service d'endoscopie, bloc opératoire, unité de soins, etc.) et externes (centre local de services communautaires [CLSC], clinique médicale, etc.). Ils doivent transmettre l'information pertinente concernant des besoins relatifs au RDM et traiter les priorités en fonction des demandes et des urgences.

De plus, les PRDM doivent s'assurer de la conformité de leur environnement de travail. À cet égard, ils doivent voir à l'entretien général et au bon fonctionnement des appareils et de l'équipement utilisés aux fins de nettoyage, de désinfection ou de stérilisation. Ils doivent aussi nettoyer et décontaminer les aires de travail ainsi que tenir à jour les inventaires de fournitures et de matériel.

Conformément aux buts généraux de la formation professionnelle, le programme d'études *Retraitement des dispositifs médicaux* vise à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice d'un métier, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités en lien avec son métier;
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui nécessite des connaissances et des habiletés techniques ainsi que des technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).

² Anciennement nommées « unités de stérilisation ».

- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit lui faire connaître :
 - le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier du métier;
 - ses droits et responsabilités comme travailleuse ou travailleur.
- Favoriser l'évolution et l'approfondissement de savoirs professionnels chez la personne, soit lui permettre :
 - de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
 - de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
 - de développer ses habiletés en matière de communication, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
 - d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.
- Assurer la mobilité professionnelle de la personne, soit lui permettre :
 - d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
 - de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Intentions éducatives

Le programme d'études professionnelles *Retraitement des dispositifs médicaux* vise à favoriser le développement des attitudes et des comportements suivants, qui sont jugés indispensables à l'exercice du métier par les milieux de l'éducation et du travail :

- Développer le sens des responsabilités ainsi que la conscience et l'éthique professionnelles;
- Développer le souci d'effectuer des manipulations minutieuses et d'adopter des méthodes de travail ergonomiques, efficaces et sécuritaires pour soi et pour ses collègues;
- Développer la conscience de l'incidence du travail accompli sur la santé et la sécurité de la clientèle ainsi que sur la qualité de l'environnement;
- Développer le sens de l'observation et les autres habiletés perceptives, y compris la perception spatiale et le souci du détail;
- Développer le souci de réaliser l'ensemble des activités de contrôle de la qualité et de l'assurance de la stérilité;
- Développer la capacité d'établir et de maintenir des relations de travail harmonieuses;
- Développer la conscience du rendement attendu quant aux communications et aux suivis qui en découlent.

Énoncés des compétences du programme d'études

Liste des compétences

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.
- Considérer l'étendue de la pratique du métier au regard des aspects législatifs, normatifs et éthiques.
- Prendre des précautions de base destinées à prévenir et à contrôler la contamination.
- Effectuer le classement et le démontage de dispositifs médicaux selon leur type.
- Effectuer le classement de dispositifs médicaux selon leur utilisation et leur catégorie de risques.
- Prévenir les risques liés aux méthodes de prénettoyage de dispositifs médicaux.
- Procéder au prénettoyage de dispositifs médicaux.
- Prévenir les risques liés aux méthodes de nettoyage et de désinfection de dispositifs médicaux.
- Procéder au nettoyage de dispositifs médicaux.
- Procéder à la désinfection de dispositifs médicaux.
- Établir des relations de collaboration au travail.
- Procéder à l'assemblage de dispositifs médicaux.
- Procéder à l'emballage de dispositifs médicaux.
- Prévenir les risques liés aux méthodes de stérilisation de dispositifs médicaux.
- Procéder à la stérilisation de dispositifs médicaux.
- Procéder à l'entreposage, à la tenue de l'inventaire et à la distribution de dispositifs médicaux.
- Prévenir les risques liés aux méthodes de retraitement de dispositifs endoscopiques flexibles.
- Procéder au retraitement de dispositifs endoscopiques flexibles.
- Procéder au retraitement de dispositifs médicaux en milieu de travail dans la zone souillée.
- Procéder au retraitement de dispositifs médicaux en milieu de travail dans les zones propre et stérile.

Matrice des compétences

La matrice des compétences met en évidence les relations entre les compétences générales, qui correspondent à des activités de travail ou de vie professionnelle, et les compétences particulières, qui sont propres au métier.

Le tableau est à double entrée; la matrice permet donc de voir les liens qui unissent les éléments placés à l'horizontale et ceux placés à la verticale. Le symbole (○) marque un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Lorsque le symbole est noirci, cela indique, en outre, que l'on tient compte de ces liens pour l'acquisition de compétences particulières. La logique qui a présidé à la conception de la matrice influe sur la séquence d'enseignement des compétences. De façon générale, on prend en considération une certaine progression relativement à la complexité des apprentissages et au développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans l'ordre où elles devraient être acquises et sert de point de départ à l'agencement de l'ensemble des compétences.

MATRICE DES COMPÉTENCES

COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	Numéro de la compétence	Type de compétence	Durée (h)	COMPÉTENCES GÉNÉRALES											TOTAL
				Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	Considérer l'étendue de la pratique du métier au regard des aspects législatifs, normatifs et éthiques	Prendre des précautions de base destinées à prévenir et à contrôler la contamination	Effectuer le classement et le démontage de dispositifs médicaux selon leur type	Effectuer le classement de dispositifs médicaux selon leur utilisation et leur catégorie de risques	Prévenir les risques liés aux méthodes de prénettoyage de dispositifs médicaux	Prévenir les risques liés aux méthodes de nettoyage et de désinfection de dispositifs médicaux	Établir des relations de collaboration au travail	Prévenir les risques liés aux méthodes de stérilisation de dispositifs médicaux	Prévenir les risques liés aux méthodes de retraitement de dispositifs endoscopiques flexibles		
Numéro de la compétence				1	2	3	4	5	6	8	11	14	17		
Type de compétence				S	C	C	C	C	C	C	C	C	C		
Durée (h)				30	30	60	75	75	45	60	30	75	45	525	
Procéder au prénettoyage de dispositifs médicaux	7	C	30	O	●	●	●	●	●						
Procéder au nettoyage de dispositifs médicaux	9	C	45	O	●	●	●	●	●	●					
Procéder à la désinfection de dispositifs médicaux	10	C	30	O	●	●	●	●	●	●					
Procéder à l'assemblage de dispositifs médicaux	12	C	60	O	●	●	●	●	●	●	O				
Procéder à l'emballage de dispositifs médicaux	13	C	30	O	●	●	●	●	●	●	O				
Procéder à la stérilisation de dispositifs médicaux	15	C	60	O	●	●	●	●	●	●	O	●			
Procéder à l'entreposage, à la tenue de l'inventaire et à la distribution de dispositifs médicaux	16	C	45	O	●	●	●	●	O	O	●	●			
Procéder au retraitement de dispositifs endoscopiques flexibles	18	C	75	O	●	●	●	●	●	●	●	●	●		
Procéder au retraitement de dispositifs médicaux en milieu de travail dans la zone souillée	19	C	90	O	●	●	●	●	●	●	●	●	●		
Procéder au retraitement de dispositifs médicaux en milieu de travail dans les zones propre et stérile	20	C	90	O	●	●	●	●	●	●	●	●	●		
Durée de la formation			555											1080	

Liens entre les compétences générales et les compétences particulières

- : Existence d'un lien
- : Application d'un lien

Harmonisation

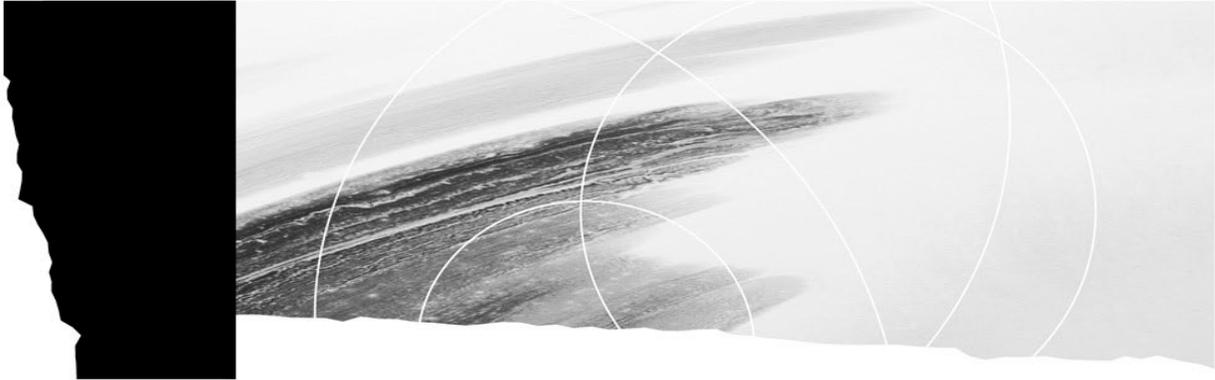
L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation; en particulier, elle fait en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinctes les unes des autres. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes à d'autres programmes d'études, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents; elle est intraordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement; enfin, elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais qu'elles présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme d'études *Retraitement des dispositifs médicaux* n'ont pas permis d'identifier, pour le moment, des compétences communes avec d'autres programmes d'études.



Deuxième partie

Compétences du programme d'études

Compétence 1 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en situation

Énoncé de la compétence

Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.

Éléments de la compétence

- Se sensibiliser à la réalité du métier.
- S'informer sur le programme d'études et la démarche de formation.
- Confirmer son orientation professionnelle.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- S'informer sur la pratique actuelle du métier.
- S'informer sur le réseau de la santé et les secteurs d'activité dans le domaine du retraitement des dispositifs médicaux (RDM).
- S'informer sur la nature et les exigences du métier.
- S'informer sur les risques liés à la santé et à la sécurité au travail pour soi et pour ses collègues dans le domaine du RDM.
- S'informer sur les risques liés à la santé et à la sécurité pour la clientèle dans le domaine du RDM.
- S'informer sur les habiletés, les attitudes et les comportements professionnels attendus.
- S'informer sur la formation et sur l'évaluation.
- S'informer sur les moyens permettant de développer ses compétences durant la formation et tout au long de sa carrière.
- S'informer sur les perspectives d'emploi et les ressources disponibles pour la recherche d'emploi.

Phase de réalisation

- Observer la pratique du métier.
- Présenter les données recueillies auprès de spécialistes du métier et discuter de sa perception de celui-ci (avantages, inconvénients et exigences).
- Discuter des connaissances, des habiletés, des aptitudes et des comportements professionnels nécessaires à l'exercice du métier.
- Discuter des liens entre les exigences de la formation et celles du métier.
- S'engager dans la recherche de moyens pour favoriser sa réussite scolaire.

Phase de synthèse

- Produire un bilan qui comporte les éléments suivants :
 - un relevé de ses aptitudes et de ses champs d'intérêt;
 - une évaluation de son orientation professionnelle, dans laquelle les aspects et les exigences du métier sont comparés avec ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt.

Conditions d'encadrement

- Rendre disponibles l'information et la documentation à jour pertinentes.
- Inviter les élèves à consulter le guide de pratique *Retraitement des dispositifs médicaux critiques* de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)³.
- Permettre aux élèves de se familiariser avec l'exercice du métier.
- Favoriser les échanges dans un climat d'ouverture et de respect.
- Motiver les élèves à entreprendre les activités proposées.
- Fournir aux élèves des moyens d'évaluer leur orientation professionnelle avec objectivité.

Critères de participation

Phase d'information

- Recueille l'information sur la majorité des sujets à traiter.
- Reconnaît l'importance de la santé et de la sécurité au travail pour soi et pour ses collègues.
- Reconnaît l'importance de l'impact de la qualité du RDM sur la santé et la sécurité de la clientèle.
- Reconnaît l'incidence d'être imputable de la qualité du travail, de la traçabilité et de l'éthique professionnelle en RDM.
- Présente sa perception du métier et de la formation en faisant des liens avec l'information recueillie.

Phase de réalisation

- Participe activement aux activités organisées.
- Communique sa perception de la formation et des moyens favorisant le développement de ses compétences et sa réussite scolaire tout au long du programme d'études.
- Communique sa perception des habiletés, des aptitudes et des comportements professionnels attendus dans l'exercice du métier.
- Donne son opinion sur quelques exigences auxquelles il faut satisfaire pour exercer le métier.

Phase de synthèse

- Produit un bilan qui comporte les éléments suivants :
 - une présentation sommaire de ses goûts, de ses aptitudes et de ses champs d'intérêt;
 - des explications sur son choix d'orientation professionnelle, dans lesquelles les liens demandés sont établis de façon explicite.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux phases du plan de mise en situation.

Phase d'information

- Nature du métier :
 - définition du métier;
 - caractéristiques du marché du travail : organisation du réseau de la santé et de ses secteurs d'activité et lieux d'exercice (centres hospitaliers, compagnies, etc.);

³ INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC, *Retraitement des dispositifs médicaux critiques*, [En ligne], 2014. https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/1873_retraitement_dispositifs_medicaux.pdf.

- caractéristiques des milieux d'exercice : unités de retraitement des dispositifs médicaux et leurs différentes zones de travail (la zone souillée, la zone propre, la zone d'entreposage du matériel stérile), points de service internes et externes, etc.;
- types de tâches, opérations, sous-opérations ainsi que conditions et exigences de réalisation;
- exigences particulières du milieu de travail : vaccination, vérification des antécédents judiciaires, etc.
- Exigences du métier :
 - exigences physiques (port de l'équipement de protection individuelle [ÉPI], station debout prolongée, espaces exigus, bruit, odeur, chaleur, mouvements répétitifs, etc.) et exigences mentales (ex. : gestion du stress);
 - responsabilités : éthique professionnelle, comportements professionnels attendus, imputabilité, traçabilité, contrôle de la qualité du retraitement, assurance de la stérilité, les limites du métier, etc.
- Organisation du travail et contexte d'exercice :
 - caractéristiques de l'environnement de travail (bruyant, surchauffé, humide et odorant, etc.) et configuration des lieux;
 - mode d'organisation du travail;
 - ressources matérielles;
 - entretien de l'équipement, des appareils et du matériel.
- Communication et relations de travail : clientèle, collègues, chefs d'équipe, gestionnaires, fournisseurs et personnel des points de service internes et externes, etc.
- Conditions de travail :
 - horaires et rémunération;
 - perspectives d'emploi, critères d'embauche, possibilités d'avancement, etc.
- Risques en matière de santé et de sécurité au travail pour soi et pour ses collègues :
 - *Loi sur la santé et la sécurité du travail* (RLRQ, chapitre S-2.1) (droits et obligations);
 - catégories de risques : risques chimiques ou dangers d'ordre chimique, risques physiques ou dangers d'ordre physique, risques biologiques ou dangers d'ordre biologique, risques ergonomiques ou dangers d'ordre ergonomique, risques liés à la sécurité ou dangers pour la sécurité et risques psychosociaux ou dangers d'ordre psychosocial.

Note : Se référer au tableau des risques pour la santé et la sécurité au travail qui figure en annexe du rapport d'analyse de la profession *Préposée et préposé au retraitement des dispositifs médicaux*.
- Risques liés à la santé et à la sécurité pour la clientèle :
 - transmission d'agents pathogènes (virus, virus hématogènes, bactéries, etc.);
 - risques d'infections virales, bactériennes ou autres (SIDA, hépatites, etc.);
 - risques toxiques (dispositifs détériorés ou présentant des résidus de produits de retraitement);
 - risques de brûlures;
 - retards dans les programmes opératoires ou les examens médicaux dus à un retraitement non conforme.
- Formation et évaluation :
 - Information sur le programme d'études, les compétences, la démarche de formation et les modalités d'évaluation.
- Moyens permettant de développer ses compétences :
 - Réseautage, utilisation de stratégies d'apprentissage, implication dans l'étude et la pratique, etc.
- Ressources disponibles pour la recherche d'emploi :
 - Sites Web, organismes, formations, outils, etc.

Phase de réalisation

- Observation de la pratique du métier : en milieu de travail, à l'aide de vidéos, etc.
- Caractéristiques et exigences de la formation : caractéristiques de la formation professionnelle, développement des compétences, programme d'études, critères de performance à respecter, évaluation, sanction des études, somme de travail personnel, règlements, services offerts aux élèves, horaire, assiduité et ponctualité, etc.
- Liens entre les compétences du programme d'études et :
 - les tâches, les opérations, les sous-opérations ainsi que les conditions et les exigences de réalisation associées au métier;
 - les connaissances, les aptitudes et les habiletés requises;
 - les comportements professionnels attendus.
- Moyens permettant de favoriser le développement des compétences et la réussite scolaire :
 - participation active, écoute attentive ainsi que respect des personnes et des opinions différentes;
 - stratégies d'apprentissage : méthode de prise de notes, résumé, synthèse et exposé;
 - méthodes de travail employées dans l'accomplissement des tâches;
 - utilisation d'un vocabulaire approprié à l'oral et à l'écrit ainsi que l'application des règles de base de grammaire et d'orthographe.

Phase de synthèse

- Méthodes de présentation possibles.
- Bilan de ses forces et de ses défis au regard des exigences du métier.

Compétence 2 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Considérer l'étendue de la pratique du métier au regard des aspects législatifs, normatifs et éthiques.

Contexte de réalisation

- À partir :
 - des lois, des règlements et des normes en vigueur;
 - des politiques, des règles et du code de vie de l'établissement;
 - des protocoles et des procédures en vigueur;
 - des instructions des fabricants.
- À l'aide :
 - d'ouvrages de référence et des documents nécessaires;
 - d'outils de recherche.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| <p>1 Distinguer les aspects législatifs et normatifs qui concernent la pratique du métier.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des lois et des règlements régissant le retraitement des dispositifs médicaux (RDM). • Établissement de liens pertinents entre les aspects législatifs, réglementaires et normatifs. • Différenciation juste des aspects normatifs : <ul style="list-style-type: none"> – normes cliniques; – normes techniques; – normes organisationnelles. • Reconnaissance exacte des droits de la personne. |
| <p>2 Discerner les droits et les responsabilités liés au métier.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des devoirs et des obligations des préposées et des préposés au retraitement des dispositifs médicaux (PRDM). • Reconnaissance juste de situations problématiques. • Mise en relation juste de situations problématiques avec les devoirs et les obligations des PRDM. |
| <p>3 Distinguer les aspects éthiques liés au métier.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste de différents aspects éthiques. • Mise en relation juste des aspects éthiques avec les règles du code de vie. • Mise en relation juste des comportements professionnels attendus avec les règles d'éthique. |

- 4 Discerner les situations éthiques problématiques dans la pratique du métier.
- Reconnaissance juste de situations problématiques.
 - Mise en relation juste de situations problématiques avec les règles d'éthique.
 - Détermination appropriée des comportements attendus en lien avec des situations éthiques.
 - Détermination d'interventions appropriées au regard de comportements observés inadéquats.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Utilisation appropriée de la terminologie propre au métier.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés à l'ensemble de la compétence et à ses éléments.

Pour l'ensemble de la compétence :

- Terminologie propre au métier.
- 1 Distinguer les aspects législatifs et normatifs qui concernent la pratique du métier.
- Lois et règlements en vigueur : *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (RLRQ, chapitre S-4.2), *Loi sur les aliments et drogues* (L.R.C. [1985], ch. F-27) pour la classification des DM, *Règlement sur les instruments médicaux* (DORS/98-282), *Charte des droits et libertés de la personne* (RLRQ, chapitre C-12), etc.
 - Organismes établissant les normes en vigueur : Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), Centre d'expertise en retraitement des dispositifs médicaux (CERDM), etc.
 - Normes de l'Association canadienne de normalisation (Groupe CSA).
 - Bonnes pratiques en RDM : aspects normatifs cliniques, techniques et organisationnels.
 - Normes en vigueur et instructions des fabricants au regard des DM, des appareils automatiques et des produits de retraitement (détergents, lubrifiants, enzymes, désinfectants et stérilisants).
- 2 Discerner les droits et les responsabilités liés au métier.
- Droits et responsabilités des travailleuses et des travailleurs en lien avec la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* et la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*. Importance du signalement des incidents et des accidents ainsi que la responsabilité à cet égard. Rapport de déclaration d'incident ou d'accident du ministère de la Santé et des Services sociaux (formulaire AH-223-1).
 - Devoirs et obligations des PRDM.
 - Incidence d'être imputable de la qualité du travail, de la traçabilité et de l'éthique professionnelle en RDM et notions de responsabilité.
 - Valeurs inhérentes au métier.
 - Principes moraux associés au métier et comportements professionnels attendus en lien avec le sens moral. Préoccupation et rigueur au regard des risques pour la clientèle. Conscience professionnelle permettant d'assurer en tout temps la sécurité des personnes.
 - Confidentialité et discrétion.

- Situations problématiques au regard des droits, des responsabilités, des obligations et des devoirs liés au métier.
- 3 Distinguer les aspects éthiques liés au métier.
- Aspects et règles des codes de vie des établissements de santé et des unités de retraitement des dispositifs médicaux (URDM).
 - Différents aspects éthiques liés au métier et au domaine de la santé et des services sociaux.
 - Liens entre les comportements professionnels attendus et les règles d'éthique.
- 4 Discerner les situations éthiques problématiques dans la pratique du métier.
- Mise en relation des principes éthiques avec des situations problématiques.
 - Identification de ses valeurs personnelles et professionnelles en lien avec le métier.
 - Comportements attendus en lien avec des situations éthiques.
 - Interventions appropriées au regard de comportements observés inadéquats.

Compétence 3 Durée 60 h Unités 4

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Prendre des précautions de base destinées à prévenir et à contrôler la contamination.

Contexte de réalisation

- À partir :
 - des lois, des règlements et des normes en vigueur;
 - des protocoles et des procédures en vigueur;
 - des instructions des fabricants.
- À l'aide :
 - de l'équipement, du matériel et de l'outillage requis;
 - d'ouvrages de référence et des documents nécessaires, par exemple des guides de pratique et des fiches techniques.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| 1 Reconnaître l'incidence des microorganismes et des modes de transmission sur la contamination. | <ul style="list-style-type: none"> • Caractérisation juste des types de microorganismes. • Distinction juste des réservoirs de microorganismes en lien avec le retraitement. • Différenciation juste des modes de transmission. • Reconnaissance juste des facteurs témoignant de la contamination. • Mise en relation pertinente des modes de transmission avec la contamination. |
| 2 Repérer les situations professionnelles comportant des risques pour la santé et la sécurité. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste, dans son environnement de travail, des situations comportant : <ul style="list-style-type: none"> – des risques de contamination; – des risques chimiques; – des risques ergonomiques. • Mise en relation pertinente des risques et leurs effets sur la santé et la sécurité pour soi, pour la clientèle et pour les collègues. |
| 3 Appliquer des techniques d'hygiène personnelle et professionnelle. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des règles et des normes en vigueur liées à l'hygiène personnelle et professionnelle requises. • Respect des règles et des normes en vigueur relatives : <ul style="list-style-type: none"> – à la tenue vestimentaire requise; – à l'absence de bijoux; – au signalement de lésions cutanées, selon le cas. |

- 4 Appliquer des techniques d'hygiène des mains.
 - Mesures d'hygiène appropriées aux lieux et aux activités de travail.
 - Choix judicieux des produits d'hygiène des mains.
 - Respect des techniques d'hygiène des mains.
 - Prise en compte des mesures visant à préserver l'intégrité de la peau.
- 5 Appliquer des techniques liées au port de l'équipement de protection individuelle.
 - Choix de l'équipement de protection individuelle (ÉPI) approprié selon la zone de travail ou la tâche à effectuer.
 - Respect de la technique permettant de revêtir l'ÉPI en évitant toute contamination.
 - Respect de la technique permettant de retirer l'ÉPI en évitant toute contamination.
 - Disposition correcte de l'ÉPI jetable ou réutilisable à l'endroit approprié.
- 6 Appliquer des techniques destinées à prévenir la contamination croisée.
 - Respect des règles relatives au mode de fonctionnement unidirectionnel.
 - Utilisation du matériel et des voies de circulation réservés.
 - Respect des zones dédiées respectivement au transport et à l'entreposage du matériel souillé et du matériel propre.
- 7 Appliquer des techniques destinées à prévenir la contamination de l'environnement.
 - Respect de la technique de nettoyage des aires de travail.
 - Respect de la technique de désinfection.
 - Désinfection appropriée des aires de travail.
 - Vérification juste de la conformité des paramètres environnementaux avec les normes en vigueur.
 - Matériel et aire de travail rangés de manière à prévenir la contamination.
- 8 Intervenir en cas d'incident ou d'accident.
 - Reconnaissance juste des incidents ou des accidents à signaler.
 - Communication juste, à l'oral, de la situation à la personne en autorité.
 - Description juste et complète de la situation dans le formulaire approprié.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles d'hygiène et d'asepsie.
- Respect des règles de santé et de sécurité pour soi, pour ses collègues et pour la clientèle.
- Respect des lois, des règlements et des normes en vigueur.

- Respect des politiques, des protocoles et des procédures en vigueur.
- Respect des instructions des fabricants.
- Interprétation juste de la documentation de référence.
- Utilisation appropriée de la terminologie propre au métier.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels et sécuritaires en toutes circonstances.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés à l'ensemble de la compétence et à ses éléments.

Pour l'ensemble de la compétence :

- Attitudes et comportements sécuritaires liés à la prévention et au contrôle des infections.
- Règles de santé et de sécurité : pour soi, pour ses collègues de travail et pour la clientèle.
- Règles d'hygiène et d'asepsie.
- Normes et protocoles en vigueur : bonnes pratiques liées à la prévention et au contrôle de la contamination (guides de pratique et fiches techniques).
- Instructions des fabricants en lien avec l'hygiène des mains et l'utilisation des ÉPI.
- Documents de référence appropriés.
- Terminologie appropriée à la prévention et au contrôle des infections (incluant les acronymes, les abréviations, les préfixes, les suffixes et les termes spécifiques au métier, etc.).

1 Reconnaître l'incidence des microorganismes et des modes de transmission sur la contamination.

- Types de microorganismes potentiellement transmissibles par l'intermédiaire du retraitement des dispositifs médicaux (RDM) (pathogènes bactériens avec spores, mycobactéries, champignons, bactéries végétatives et virus enveloppés pathogènes, etc.).
- Caractéristiques des différents types de microorganismes.
- Notions de pathogénicité et de virulence.
- Éléments de la chaîne de transmission d'agents pathogènes ou d'infections.
- Différents réservoirs de microorganismes en lien avec le RDM.
- Modes de transmission et vitesse de propagation : transmission par gouttelettes, par contact direct ou indirect, par voie aérienne, par une combinaison de modes (ex. : par contact et par gouttelettes) et par véhicule commun.
- Contamination par le matériel, l'outillage, l'appareillage, les dispositifs médicaux (DM), l'équipement, l'aire de travail et l'environnement.
- Durée de survie des microorganismes dans l'environnement ainsi que sur les DM, le matériel, l'équipement, l'outillage et l'appareillage.
- Définition et processus de création d'un biofilm, impact de celui-ci sur le retraitement et moyens de prévenir sa formation ou sa prolifération.
- Facteurs témoignant de la contamination : présence de souillures visibles ou de liquides biologiques, organiques et inorganiques sur les DM, etc.

2 Repérer les situations professionnelles comportant des risques pour la santé et la sécurité.

- Diverses situations dans son environnement de travail comportant :
 - des risques de contamination (risques biologiques) : présence de microorganismes pathogènes; risques de blessures accidentelles; risques de contact avec les liquides biologiques ou organiques, les sécrétions, les excréments, les tissus, etc.; contamination du matériel, de l'appareillage, de l'outillage, des DM, de l'environnement, etc.;
 - des risques chimiques : risques liés notamment à l'utilisation de produits de nettoyage et de désinfection;
 - des risques physiques;
 - des risques ergonomiques : espaces restreints, travail debout, mouvements répétitifs, etc.
- Description des risques et de leurs effets sur la santé et la sécurité pour soi, pour la clientèle et pour les collègues.
- Affections cutanées et leur impact en matière de RDM.
- Personnes à aviser en cas d'affections cutanées.

3 Appliquer des techniques d'hygiène personnelle et professionnelle.

- Règles de l'établissement de santé et des unités de retraitement des dispositifs médicaux (URDM) liées au décorum et à l'éthique.
- Normes en vigueur en lien avec l'hygiène personnelle et professionnelle :
 - mesures d'hygiène appropriées aux lieux et aux activités de travail;
 - interdiction d'apporter de la nourriture ou des boissons dans les zones de travail d'une URDM;
 - règles liées à l'hygiène des ongles et du corps, absence de bijoux, etc.
- Tenue vestimentaire requise au travail.
- Vestiaire d'une URDM.
- Étapes à suivre concernant l'hygiène des mains et le port de la tenue vestimentaire requise.
- Recommandations et normes liées à la présence d'affections cutanées chez les préposées et les préposés au retraitement des dispositifs médicaux (PRDM) et impact de ces affections sur ces derniers et sur le RDM.
- Impacts du non-respect des mesures d'hygiène, d'asepsie, de santé et de sécurité dans les différentes zones de travail.

4 Appliquer des techniques d'hygiène des mains.

- Caractéristiques et choix des produits d'hygiène des mains : types de produits et leurs caractéristiques, distinction entre savon détergent et savon désinfectant, indications et choix de ces différents produits.
- Différentes techniques d'hygiène des mains : lavage des mains à l'eau et au savon détergent ou désinfectant et utilisation d'une solution hydroalcoolique.
- Techniques d'hygiène des mains : procédés, durée recommandée, indications, moments requis pour l'application de ces techniques.
- Mesures visant à préserver l'intégrité de la peau.
- Mesures visant à éviter la contamination des mains à la suite de l'application des techniques d'hygiène des mains.

- 5 Appliquer des techniques liées au port de l'équipement de protection individuelle.
 - Différents équipements de protection individuelle (ÉPI) et leurs caractéristiques et indications : types de gants, de blouses et de masques, couvre-chaussures, couvre-barbes, etc.
 - ÉPI approprié selon la zone de travail ou la tâche à effectuer.
 - Technique à utiliser pour revêtir l'ÉPI.
 - Précautions à prendre durant le port de l'ÉPI.
 - Technique à utiliser pour retirer l'ÉPI.
 - Mesures visant à prévenir toute contamination en lien avec l'ÉPI.
 - Disposition de l'ÉPI jetable ou réutilisable : façon de le disposer, contenant à utiliser, etc.
 - Indications et moments où on doit changer l'ÉPI.
 - Mesures à prendre en cas de déchirure ou de défectuosité de l'ÉPI.

- 6 Appliquer des techniques destinées à prévenir la contamination croisée.
 - Notions et caractéristiques du travail unidirectionnel.
 - Matériel et voies de circulation réservés au transport du matériel souillé.
 - Matériel et voies de circulation réservés au transport du matériel propre et stérile.
 - Normes en vigueur au regard du travail unidirectionnel ainsi que du matériel et des voies de circulation réservés au transport du matériel, qu'il soit propre ou stérile ou encore, souillé.
 - Impacts du non-respect de ces normes sur la contamination de l'environnement, des DM, du matériel, de l'appareillage et de l'outillage ainsi que sur la santé et la sécurité de la clientèle.
 - Importance des mesures d'étiquetage, de nettoyage, de désinfection, d'entretien et de rangement du matériel réservé au transport.

- 7 Appliquer des techniques destinées à prévenir la contamination de l'environnement.
 - Types de produits utilisés pour le nettoyage et la désinfection des aires de travail.
 - Caractéristiques de ces produits.
 - Importance du nettoyage et de la désinfection de l'aire de travail et de l'environnement ainsi que l'impact sur le RDM et sur les PRDM, leurs collègues et la clientèle.
 - Importance de maintenir les lieux propres et dégagés, organisation sécuritaire de l'environnement et de l'aire de travail ainsi que le rangement de ceux-ci.
 - Technique de nettoyage et de désinfection des aires de travail : fréquence recommandée selon les normes en vigueur, procédés de nettoyage et de désinfection, matériel à utiliser, nettoyage, désinfection et entretien de celui-ci ainsi que la disposition du matériel réutilisable pour l'entretien de l'aire de travail.
 - Normes concernant les paramètres environnementaux, vérifications recommandées, impacts de la non-conformité à ces normes, etc.

- 8 Intervenir en cas d'incident ou d'accident.
 - Types d'incidents ou d'accidents liés à l'utilisation de l'ÉPI (déchirure de l'équipement, non-conformité de celui-ci selon la zone de travail ou la tâche à effectuer, etc.).
 - Déversement de produits de nettoyage ou de désinfection.
 - Éruptions cutanées ou irritation de la peau (ex. : dermatose) liées au port de gants, au contact avec les produits de nettoyage ou de désinfection, etc.
 - Paramètres environnementaux non conformes, personnes à aviser dans ce cas, etc.
 - Informations pertinentes à communiquer selon l'incident ou l'accident, personne en autorité à qui l'on doit communiquer ces informations et moyens de transmettre celles-ci (à l'oral et à l'écrit).
 - Choix du formulaire, façon de le remplir, description de la situation, acheminement du document, etc.

Compétence 4 Durée 75 h Unités 5

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Effectuer le classement et le démontage de dispositifs médicaux selon leur type.

Contexte de réalisation

Note : Pour des raisons de sécurité évidentes, les dispositifs médicaux (DM) doivent être non souillés et non contaminés.

- À partir :
 - des lois, des règlements et des normes en vigueur;
 - des politiques, des protocoles et des procédures en vigueur;
 - des instructions des fabricants.
- À l'aide :
 - de DM non souillés et non contaminés⁴;
 - de DM non critiques, semi-critiques et critiques, y compris les dispositifs endoscopiques (DE) flexibles et rigides;
 - de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'outillage requis;
 - d'un système informatisé servant à la traçabilité des DM;
 - d'ouvrages de référence et des documents nécessaires.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Distinguer les principaux dispositifs médicaux.

- Reconnaissance juste de la nomenclature des DM.
- Reconnaissance juste des types de DM.
- Distinction juste :
 - de leur composition;
 - de leurs propriétés;
 - de leurs fonctions de base;
 - de leurs particularités.
- Interprétation juste des instructions des fabricants.

2 Utiliser un logiciel permettant la recherche d'information sur les dispositifs médicaux.

- Utilisation correcte du logiciel.
- Repérage juste des DM selon :
 - leur nomenclature;
 - leur type;
 - leurs caractéristiques.
- Interprétation juste des indications du logiciel en lien avec le démontage des DM.

⁴ Bien que cette précision pourrait être associée à une activité d'apprentissage, elle doit être conservée pour des raisons de sécurité évidentes.

- 3 Appliquer les techniques de manipulation préventive et sécuritaire des dispositifs médicaux.
- Repérage juste des risques liés à la santé et à la sécurité pour soi, pour ses collègues et pour la clientèle.
 - Application correcte des techniques de manipulation préventive et sécuritaire des DM :
 - piquants et tranchants;
 - délicats;
 - multi pièces;
 - endoscopiques flexibles;
 - endoscopiques rigides.
- 4 Intervenir en cas de blessures accidentelles lors de la manipulation.
- Application des mesures appropriées selon le protocole en vigueur.
 - Communication juste et immédiate de la situation à la personne en autorité.
 - Description juste et complète de la situation dans le formulaire approprié.
- 5 Classer des dispositifs médicaux selon leur catégorie.
- Repérage juste des DM selon :
 - leurs caractéristiques;
 - leurs composants.
 - Regroupement juste, selon leur catégorie, des DM :
 - thermostables;
 - thermosensibles;
 - hydrostables ou immersibles;
 - hydrosensibles ou non immersibles.
 - Interprétation juste des instructions des fabricants.
- 6 Démonter des dispositifs médicaux multi pièces.
- Reconnaissance juste des différentes pièces des dispositifs multi pièces.
 - Démontage juste et complet de dispositifs multi pièces, selon les instructions des fabricants.
 - Manipulation minutieuse et sécuritaire.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles d'hygiène et d'asepsie.
- Respect des règles de santé et de sécurité pour soi, pour ses collègues et pour la clientèle.
- Respect des lois, des règlements et des normes en vigueur.
- Respect des politiques, des protocoles et des procédures en vigueur.
- Interprétation juste de la documentation de référence.
- Utilisation juste de la terminologie propre au métier.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels et sécuritaires en toutes circonstances.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés à l'ensemble de la compétence et à ses éléments.

Pour l'ensemble de la compétence :

- Règles d'hygiène et d'asepsie liées à l'hygiène des mains, à la manipulation des DM, à leur entreposage, etc.
- Règles de santé et de sécurité pour soi, pour ses collègues et pour la clientèle : éviter de laisser traîner des DM qui sont coupants et tranchants, manipulation des DE flexibles, méthodes de prévention des blessures accidentelles, etc.
- Lois, règlements et normes en vigueur.
- Politiques, protocoles et procédures en vigueur relativement à la manipulation des DM, à leur composition, à leur démontage, à leur entreposage, etc.
- Documentation de référence.
- Terminologie propre au métier en lien avec les DM, leurs caractéristiques, leur composition, etc.
- Traçabilité, manuelle et électronique : description, caractéristiques, mode et contexte d'utilisation, méthodes de traçabilité ainsi que les liens entre ces méthodes, l'imputabilité et la responsabilité des préposées et des préposés au retraitement des dispositifs médicaux (PRDM).
- Reconnaît l'incidence d'être imputable de la qualité du travail, de la traçabilité et de l'éthique professionnelle en retraitement de dispositifs médicaux (RDM).
- Décorum et règles de l'établissement.

1 Distinguer les principaux dispositifs médicaux.

- Définitions : dispositifs médicaux (DM) (appareillage, matériel, instruments médicaux et chirurgicaux, équipement médical, etc.).
- Nomenclature des DM.
- Catégories de DM : thermostable, thermosensible, hydrostable ou immersible et hydrosensible ou non immersible.
- Types de DM : implantables ou non, avec lumière, monopieces ou multipieces, délicats, avec des parties creuses ou non, motorisés ou électroniques, DE flexibles et rigides, etc.
- Composition : types de matériaux utilisés dans la composition des DM et leurs caractéristiques et propriétés.
- Caractéristiques, propriétés, particularités et fonctions générales des types de DM.
- Conséquences de l'endommagement et de l'altération des DM (oxydation, détérioration du matériel, fissuration, etc.) sur la santé et la sécurité de la clientèle (ex. : brûlures toxiques).
- Information que l'on trouve dans les instructions des fabricants concernant les DM :
 - nomenclature;
 - catégories;
 - caractéristiques;
 - composition;
 - précautions à prendre.
- Utilisation et interprétation des instructions des fabricants.

2 Utiliser un logiciel permettant la recherche d'information sur les DM.

- Types de logiciels utilisés lors du retraitement des DM.
- Différentes fonctionnalités du logiciel et son mode d'utilisation général.
- Utilisation de la fonction du logiciel destinée à recueillir de l'information sur les DM : nomenclature, images, description des types et des caractéristiques, parties des DM, etc.
- Repérage, interprétation et prise en compte des indications et des informations du logiciel liées au démontage des DM.

- 3 Appliquer les techniques de manipulation préventive et sécuritaire des dispositifs médicaux.
 - Repérage des risques liés à la santé et à la sécurité pour soi, pour ses collègues et pour la clientèle :
 - dangers d'ordre physique : blessures accidentelles lors de la manipulation du matériel piquant et tranchant;
 - dangers d'ordre biologique : éclaboussures et génération d'aérosols;
 - dangers d'ordre ergonomique : posture de travail, gestes répétitifs, etc.;
 - dangers liés à la sécurité.
 - Précautions à prendre et techniques de manipulation préventive et sécuritaire des dispositifs médicaux (DM) :
 - piquants et tranchants;
 - délicats;
 - multipièces;
 - endoscopiques flexibles;
 - endoscopiques rigides;
 - motorisés ou électroniques.
- 4 Intervenir en cas de blessures accidentelles lors de la manipulation.
 - Premiers soins immédiats à effectuer selon le protocole en vigueur.
 - Protocole en cas de blessures accidentelles.
 - Personnes à aviser et moment où communiquer avec elles.
 - Documents à remplir, consignes pour ce faire, etc.
- 5 Classer des dispositifs médicaux selon leur catégorie.
 - Dispositifs médicaux (DM) jetables ou réutilisables.
 - Regroupement des DM selon leurs caractéristiques et leurs composants :
 - DE rigides et flexibles, DM monopièces, multipièces, délicats, motorisés, électroniques, avec lumières ou parties creuses ou non, etc.;
 - différents composants.
 - Catégories de dispositifs médicaux :
 - thermostables;
 - thermosensibles;
 - hydrostables ou immersibles;
 - hydrosensibles ou non immersibles.
 - Information que l'on trouve dans les instructions des fabricants concernant les types de DM, leurs composants, leurs caractéristiques, etc.
 - Utilisation et interprétation des instructions des fabricants en lien avec le classement des DM.
- 6 Démonter des dispositifs médicaux multipièces.
 - Types de dispositifs médicaux (DM) multipièces et leurs caractéristiques, façon de les reconnaître, etc.
 - Méthodes pour démonter les différentes catégories de dispositifs multipièces.
 - Méthode de manipulation sécuritaire des DM multipièces pour éviter les bris, les dommages, les défauts, etc.; coût des DM et impact financier.
 - Interprétation et respect des instructions des fabricants.
 - Interprétation et respect des indications du logiciel en lien avec le démontage des DM.

Compétence 5 Durée 75 h Unités 5

Compétence traduite en comportement**Énoncé de la compétence**

Effectuer le classement de dispositifs médicaux selon leur utilisation et leur catégorie de risques.

Contexte de réalisation

Note : Pour des raisons de sécurité évidentes, les dispositifs médicaux (DM) doivent être non souillés et non contaminés.

- À partir :
 - des lois, des règlements et des normes en vigueur;
 - des politiques, des protocoles et des procédures en vigueur;
 - des instructions des fabricants.
- À l'aide :
 - de DM non souillés et non contaminés⁵;
 - de DM non critiques, semi-critiques et critiques, y compris les dispositifs endoscopiques flexibles et rigides;
 - de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'outillage requis;
 - d'un système informatisé servant à la traçabilité des DM;
 - d'ouvrages de référence et des documents nécessaires.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Reconnaître les conséquences de la transmission de microorganismes pathogènes et d'infections sur la clientèle.

- 2 Utiliser un logiciel permettant la recherche d'information sur les dispositifs médicaux.

- Distinction juste des microorganismes pathogènes et des infections transmissibles par l'intermédiaire du retraitement.
- Caractérisation juste des microorganismes pathogènes et des infections transmissibles par l'intermédiaire du retraitement.
- Mise en relation pertinente de la transmission de microorganismes pathogènes et d'infections nosocomiales avec ses conséquences sur la personne dans sa globalité.

- Utilisation correcte du logiciel.
- Repérage juste de l'information relative à la fonction et à l'utilisation des DM.
- Interprétation juste des indications du logiciel en lien avec les catégories de risques des DM.

⁵ Bien que cette précision pourrait être associée à une activité d'apprentissage, elle doit être conservée pour des raisons de sécurité évidentes.

- 3 Distinguer les principaux dispositifs médicaux selon leur utilisation.
- Reconnaissance juste des moyens d'exploration médicale et des interventions chirurgicales.
 - Association juste des DM aux :
 - parties du corps;
 - systèmes du corps humain;
 - moyens d'exploration médicale;
 - interventions chirurgicales.
 - Mise en relation pertinente des risques pour la clientèle avec l'utilisation ou la fonction des DM.
- 4 Distinguer les catégories de risques associées au retraitement des dispositifs médicaux.
- Reconnaissance juste de chacune des catégories de risques et de leurs caractéristiques.
 - Mise en relation pertinente de chacune des catégories de risques avec :
 - le type de contact;
 - le risque d'infection;
 - le niveau de retraitement exigé;
 - les agents de retraitement utilisés.
- 5 Classer des dispositifs médicaux selon leur utilisation.
- Regroupement juste des DM selon des moyens d'exploration médicale ou des types de chirurgies.
 - Respect des techniques de manipulation préventive et sécuritaire.
 - Interprétation juste des instructions des fabricants.
- 6 Classer des dispositifs médicaux selon leur catégorie de risques.
- Regroupement juste des DM selon chacune des catégories de risques.
 - Respect des techniques de manipulation préventive et sécuritaire.
 - Interprétation juste des instructions des fabricants.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles d'hygiène et d'asepsie.
- Respect des règles de santé et de sécurité pour soi, pour ses collègues et pour la clientèle.
- Respect des lois, des règlements et des normes en vigueur.
- Respect des politiques, des protocoles et des procédures en vigueur.
- Interventions appropriées en cas d'incident, d'accident ou de non-conformité.
- Interprétation juste de la documentation de référence.

- Utilisation juste de la terminologie propre au métier.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels et sécuritaires en toutes circonstances.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés à l'ensemble de la compétence et à ses éléments.

Pour l'ensemble de la compétence :

- Règles d'hygiène et d'asepsie liées à la manipulation et au classement des DM.
- Règles de santé et de sécurité pour soi, pour ses collègues et pour la clientèle, en lien avec la manipulation, le classement et la catégorie de risques des DM.
- Lois, règlements et normes en vigueur.
- Politiques, protocoles et procédures en vigueur liés à la manipulation, à l'entreposage, au classement et aux catégories de risques des DM.
- Interventions en cas d'incident, d'accident ou de non-conformité.
- Interprétation de la documentation de référence.
- Utilisation de la terminologie propre au métier.
- Décorum et règles de l'établissement.

1 Reconnaître les conséquences de la transmission de microorganismes pathogènes et d'infections sur la clientèle.

- Microorganismes pathogènes et infections transmissibles par l'intermédiaire du retraitement (ex. : virus de l'immunodéficience humaine [VIH] et l'infection [sida], hépatites, virus du papillome humain [VPH], tuberculose), leurs caractéristiques et leurs effets sur le corps humain (physiopathologie, manifestations cliniques, conséquences physiologiques, etc.).
- Différence entre un statut de porteur, une infection ainsi que les impacts de ceux-ci sur la clientèle.
- Modes de transmission de microorganismes spécifiques (VIH, hépatites, etc.).
- Transmissibilité de microorganismes pathogènes tels que le VIH et le virus de l'hépatite lorsque la personne est :
 - seulement porteuse;
 - infectée.
- Conséquences de la transmission de ces microorganismes pathogènes et d'infections nosocomiales : traitement, chronicité, résistance des microorganismes, pronostic, etc.
- Conséquences sur la personne dans sa globalité : impact psychologique de la maladie ou du statut de porteur, conséquences physiques, exigences et fréquence des traitements, conséquences du pronostic, absentéisme au travail, impact socioéconomique, etc.

2 Utiliser un logiciel permettant la recherche d'information sur les dispositifs médicaux.

- Utilisation de la fonction du logiciel destinée à recueillir de l'information sur les fonctions et l'utilisation des différents dispositifs médicaux (DM).
- Utilisation de la fonction du logiciel destinée à recueillir de l'information sur les catégories de risques des DM.
- Interprétation des indications du logiciel en lien avec les catégories de risques des DM.

- 3 Distinguer les principaux dispositifs médicaux selon leur utilisation.
 - Principaux moyens d'exploration médicale utilisant des dispositifs médicaux (DM) : œsophage-gastro-duodénoscopie (OGD), colonoscopie, bronchoscopie, biopsies, angiographie, etc.
 - Caractéristiques des principaux moyens d'exploration médicale : contact avec les muqueuses, bris cutané, franchissement ou non de la barrière vasculo-sanguine, risques associés à l'utilisation des DM, etc.
 - Types d'interventions chirurgicales : chirurgie ophtalmique, gastro-intestinale, orthopédique, mammaire, oto-rhino-laryngologique, neurochirurgie, etc.
 - Association des DM aux parties du corps, aux systèmes du corps humain, aux moyens d'exploration médicale et aux interventions chirurgicales.

- 4 Distinguer les catégories de risques associées au retraitement des dispositifs médicaux.
 - Catégories de risques (non critiques, semi-critiques et critiques), leur définition et leurs caractéristiques.
 - Liens entre chacune des catégories de risques (Tableau de Earle H. Spaulding) et :
 - le type de contact (avec les tissus stériles, les muqueuses intactes ou les lésions cutanées, la peau intacte) ou l'absence de contact direct;
 - le risque d'infection (élevé, moyen, faible);
 - le niveau de retraitement exigé (désinfection de faible niveau, de niveau intermédiaire et de haut niveau et stérilisation);
 - les agents de retraitement à utiliser selon la catégorie de risques, le type de contact, le risque d'infection et le niveau de retraitement requis, par exemple, les désinfectants de faible niveau, de niveau intermédiaire ou de haut niveau ainsi que les stérilisants.

- 5 Classer des dispositifs médicaux selon leur utilisation.
 - Techniques de manipulation préventives et sécuritaires des dispositifs médicaux (DM).
 - Regroupement des DM selon les moyens d'exploration médicale, par exemple :
 - bronchoscopes;
 - colonoscopes.
 - Regroupement des DM selon les types de chirurgies, par exemple :
 - instruments chirurgicaux pour une chirurgie de l'œil (ex. : chirurgie pour les cataractes);
 - instruments chirurgicaux pour une chirurgie orthopédique;
 - instruments chirurgicaux pour une chirurgie oto-rhino-laryngologique (ORL).
 - Utilisation et interprétation des instructions des fabricants en lien avec la fonction et l'utilisation des DM.

- 6 Classer des dispositifs médicaux selon leur catégorie de risques.
 - Techniques de manipulation préventives et sécuritaires des dispositifs médicaux (DM).
 - Regroupement et caractéristiques des DM :
 - non critiques;
 - semi-critiques;
 - critiques.
 - Utilisation et interprétation des instructions des fabricants en lien avec les catégories de risques des DM.

Compétence 6 Durée 45 h Unités 3

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Prévenir les risques liés aux méthodes de prénettoyage de dispositifs médicaux.

Contexte de réalisation

Note : Pour des raisons de sécurité évidentes, les souillures sur les dispositifs médicaux (DM) doivent être simulées⁶.

- À partir :
 - des lois, des règlements et des normes en vigueur;
 - des politiques, des protocoles et des procédures en vigueur;
 - des instructions des fabricants.
- À l'aide :
 - de DM souillés et contaminés⁷ non critiques, semi-critiques et critiques, y compris les dispositifs endoscopiques rigides (ceux qui sont flexibles sont exclus);
 - de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'outillage requis;
 - d'ouvrages de référence et des documents nécessaires.

Éléments de la compétence

- 1 Repérer les risques de transmission d'agents pathogènes et d'infections en lien avec les méthodes de prénettoyage.

Critères de performance

- Reconnaissance juste des risques liés à la manipulation de matériel et de DM souillés et contaminés lorsqu'ils sont :
 - piquants, coupants et tranchants;
 - non piquants et non tranchants;
 - jetables et réutilisables.
- Reconnaissance juste des conséquences d'une mauvaise manipulation du matériel souillé et contaminé.
- Reconnaissance juste des conséquences, sur la qualité du retraitement, de la présence de biofilm sur les DM.
- Reconnaissance juste de mauvaises pratiques de travail et de leurs conséquences sur la qualité du retraitement et sur la santé et la sécurité des préposées et des préposés au retraitement des dispositifs médicaux (PRDM), de leurs collègues et de la clientèle.

⁶ Bien que cette précision pourrait être associée à une activité d'apprentissage, elle doit être conservée pour des raisons de sécurité évidentes.

⁷ Les souillures doivent être simulées.

- 2 Prévenir les risques liés à la santé et à la sécurité lors du triage de dispositifs médicaux souillés et contaminés.
- Différenciation juste des DM jetables et réutilisables.
 - Distinction juste des DM jetables, notamment :
 - les déchets biomédicaux;
 - le matériel et les dispositifs piquants, coupants et tranchants;
 - autres matériels et DM jetables.
 - Manipulation minutieuse et prudente des DM réutilisables souillés et contaminés, lorsqu'ils sont :
 - piquants, coupants et tranchants;
 - fragiles;
 - flexibles ou autres.
 - Élimination sécuritaire et écologique du matériel souillé et contaminé jetable.
- 3 Repérer les risques en lien avec l'utilisation de matières dangereuses au regard des méthodes de prénettoyage.
- Mise en relation juste des catégories de matières dangereuses contrôlées avec leur définition et leur pictogramme respectifs.
 - Association juste des matières dangereuses contrôlées à leur catégorie.
 - Interprétation juste des fiches signalétiques des matières dangereuses.
 - Reconnaissance juste des méthodes sécuritaires et écologiques pour éliminer des matières dangereuses.
- 4 Utiliser des produits de façon sécuritaire et écologique au regard des méthodes de prénettoyage.
- Mise en relation juste des produits avec :
 - leurs types et leurs catégories;
 - leurs caractéristiques;
 - leurs indications et leurs contre-indications;
 - leurs effets sur les DM.
 - Mise en relation juste des produits et des niveaux de désinfection avec leurs effets sur les types de microorganismes.
 - Respect des précautions et des règles en lien avec la manipulation, la dilution, l'utilisation et l'entreposage des produits.
 - Production conforme d'étiquettes selon les produits.
 - Respect des méthodes visant à éliminer des matières dangereuses de façon sécuritaire et écologique.
- 5 Prévenir les risques liés à la santé et à la sécurité au regard des méthodes de prénettoyage.
- Utilisation des méthodes appropriées visant à prévenir :
 - les éclaboussures;
 - les déversements.
 - Manipulation préventive et sécuritaire de l'équipement, de l'appareillage, de l'outillage, du matériel et des DM.

- Respect des méthodes de travail ergonomiques et sécuritaires.
- 6 Utiliser l'équipement, le matériel et l'outillage liés aux méthodes de prénettoyage.
- Reconnaissance juste des types d'équipement, de matériel et d'outillage ainsi que de leur nomenclature.
 - Mise en relation juste de l'équipement, du matériel et de l'outillage avec :
 - leurs caractéristiques;
 - leurs compositions;
 - leurs utilisations.
 - Respect des précautions et des règles en lien avec la manipulation et l'utilisation de l'équipement, du matériel et de l'outillage.
- 7 Utiliser l'appareillage lié aux méthodes de prénettoyage.
- Reconnaissance juste des types d'appareils et de leur nomenclature.
 - Mise en relation juste des appareils avec :
 - leurs caractéristiques;
 - leurs utilisations.
 - Respect des précautions et des règles en lien avec l'utilisation de l'appareillage.
- 8 Utiliser des méthodes de prénettoyage.
- Choix approprié du type d'eau, des produits et de la méthode de prénettoyage selon les DM.
 - Respect des procédés et des normes en vigueur relativement à la vérification, à l'utilisation et à l'entreposage des produits.
 - Respect des étapes et de la technique de prénettoyage.
 - Respect des méthodes de travail ergonomiques et sécuritaires.
- 9 Assurer le contrôle de la qualité en lien avec les méthodes de prénettoyage.
- Vérification juste et complète de la conformité :
 - des produits;
 - de l'eau, selon la qualité et le type requis;
 - de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'outillage.
 - Respect des normes de qualité :
 - absence de souillures visibles;
 - temps de contact recommandé;
 - temps de trempage approprié.
 - Respect des méthodes de traçabilité, y compris la consignation juste et complète des données.
 - Nettoyage, désinfection et rangement appropriés de l'équipement, de l'appareillage, de l'outillage et de l'aire de travail.

- 10 Intervenir en cas d'incident ou d'accident en lien avec les méthodes de prénettoyage.
- Reconnaissance juste des incidents ou des accidents à signaler.
 - Respect du protocole en cas d'incident ou d'accident.
 - Communication verbale appropriée de la situation à la personne en autorité.
 - Situation clairement décrite dans le formulaire approprié.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect de la tenue vestimentaire requise.
- Utilisation conforme de l'équipement de protection individuelle (ÉPI).
- Respect des règles d'hygiène et d'asepsie.
- Respect des règles de santé et de sécurité pour soi, pour ses collègues et pour la clientèle.
- Respect des lois, des règlements et des normes en vigueur.
- Respect des politiques, des protocoles et des procédures en vigueur.
- Respect des instructions des fabricants.
- Interprétation juste de la documentation de référence.
- Utilisation juste de la terminologie propre au métier.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels et sécuritaires en toutes circonstances.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés à l'ensemble de la compétence et à ses éléments.

Pour l'ensemble de la compétence :

- Tenue vestimentaire requise pour le prénettoyage.
- ÉPI pour le prénettoyage : choix, caractéristiques, fonction et utilisation.
- Règles d'hygiène et d'asepsie en lien avec les méthodes de prénettoyage.
- Lois, règlements et normes en vigueur en lien avec les méthodes de prénettoyage.
- Politiques, protocoles et procédures en vigueur en lien avec les méthodes de prénettoyage.
- Instructions des fabricants en lien avec les méthodes de prénettoyage.
- Documentation de référence en lien avec les méthodes de prénettoyage.
- Terminologie propre au métier.
- Décorum et règles de l'établissement en lien avec les méthodes de prénettoyage.

- 1 Repérer les risques de transmission d'agents pathogènes et d'infections en lien avec les méthodes de prénettoyage.
- Définitions et distinction de la souillure et de la contamination.

- Risques liés :
 - au contact de liquides biologiques ou organiques, de sécrétions ou de tissus organiques, etc.
 - à la manipulation de matériels souillés, contaminés, piquants et tranchants;
 - à la manipulation de matériels souillés, contaminés, non piquants et non tranchants (ex. : DM délicats, complexes, rigides, flexibles);
 - à l'élimination de dispositifs souillés et contaminés jetables;
 - à la réutilisation de DM.
 - Risques de transmission d'agents pathogènes et d'infections en lien avec les méthodes de prénettoyage : risques d'éclaboussures, de piqûres ou de coupures accidentelles ou de contact avec du matériel souillé et contaminé, etc.
 - Risques liés à la manipulation des DM souillés et contaminés.
 - Inspection des DM, du matériel, de l'appareillage, de l'équipement et de l'environnement ainsi que le repérage des souillures qui y sont visibles.
 - Biofilm : définition et facteurs favorisant sa formation.
 - Impacts de la présence de biofilm sur l'efficacité du prénettoyage et des autres étapes de retraitement ainsi que sur la clientèle.
 - Conséquences d'une mauvaise manipulation du matériel souillé et contaminé sur :
 - Les PRDM;
 - les collègues de travail;
 - la clientèle;
 - l'aire de travail et l'environnement.
 - Moyens de prévenir la formation et la prolifération de biofilm sur les DM.
 - Risques liés aux mauvaises pratiques de travail et conséquences de celles-ci sur toutes les étapes de retraitement ultérieures et sur les PRDM, leurs collègues de travail et la clientèle.
 - Impact du non-respect des mesures d'hygiène, d'asepsie, de santé et de sécurité dans les différentes zones de travail.
- 2 Prévenir les risques liés à la santé et à la sécurité lors du triage de DM souillés et contaminés.
- Risques liés à la santé et à la sécurité des PRDM, de leurs collègues de travail et de la clientèle.
 - Caractéristiques des DM jetables et réutilisables ainsi que la différence entre ceux-ci.
 - Types de DM jetables : déchets biomédicaux, matériel et dispositifs piquants, coupants, tranchants et autres matériels et DM jetables.
 - Techniques de manipulation du matériel et des DM souillés et contaminés lorsqu'ils sont piquants, coupants, tranchants fragiles ou flexibles.
 - Disposition et élimination sécuritaires et écologiques du matériel et des DM jetables : méthodes, types de contenants utilisés (contenants biorisques, sacs et poubelles pour les déchets biomédicaux), sigles permettant de distinguer les types de déchets, protocole relatif aux déchets biomédicaux, normes environnementales, etc.
- 3 Repérer les risques en lien avec l'utilisation de matières dangereuses au regard des méthodes de prénettoyage.
- Lois et règlements en vigueur concernant l'utilisation de matières dangereuses, devoirs et responsabilités à cet égard, etc.
 - Rôle des PRDM au regard des lois et des règlements en vigueur.
 - Risques liés à la santé et à la sécurité des PRDM, de leurs collègues ainsi que de la clientèle.
 - Risques liés à l'environnement et conséquences sur la population, etc.
 - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail et Système général harmonisé (SIMDUT-SGH) : pictogrammes, catégories de matières dangereuses, fiches signalétiques, etc.
 - Méthodes sécuritaires et écologiques pour éliminer des matières dangereuses.

- 4 Utiliser des produits de façon sécuritaire et écologique au regard des méthodes de prénettoyage.
 - Types de produits utilisés : catégories, caractéristiques, indications et contre-indications ainsi que les effets sur les différents types de DM et leur composition.
 - Association entre les produits et les différents niveaux de désinfection ainsi que leur efficacité au regard des différents types de microorganismes. Effets, efficacité ou inefficacité des différents produits de désinfection, selon les niveaux de désinfection requis.
 - Utilisation du SIMDUT-SGH : interprétation des pictogrammes, utilisation des fiches signalétiques, respect des indications et des précautions relatives au SIMDUT-SGH.
 - Vérification des étiquettes des produits.
 - Précautions et règles en lien avec la manipulation et l'utilisation des produits de prénettoyage (enzymes, détergents et désinfectants) : façon sécuritaire de les diluer et de les verser, méthodes de dilution et temps de contact requis, instructions des fabricants, indications en matière de santé et de sécurité, etc.
 - Précautions et moyens visant à prévenir les éclaboussures et les déversements.
 - Élimination sécuritaire et écologique des matières dangereuses.

- 5 Prévenir les risques liés à la santé et à la sécurité au regard des méthodes de prénettoyage.
 - Méthodes visant à prévenir les éclaboussures et les déversements dans l'aire de travail ainsi que dans l'environnement.
 - Manipulation préventive et sécuritaire de l'équipement, de l'appareillage, de l'outillage, du matériel et des DM tout au long des étapes du prénettoyage.
 - Méthodes de travail ergonomiques et sécuritaires.

- 6 Utiliser l'équipement, le matériel et l'outillage liés aux méthodes de prénettoyage.
 - Nomenclature et types d'équipement, de matériel et d'outillage liés aux méthodes de prénettoyage (brosses, manomètres, etc.).
 - Caractéristiques, composition, fonctions ainsi que méthodes et règles d'utilisation de l'équipement, du matériel et de l'outillage.
 - Précautions et règles en lien avec la manipulation et l'utilisation de l'équipement, du matériel et de l'outillage.
 - Entretien et rangement de l'équipement, du matériel et de l'outillage.
 - Disposition du matériel jetable.

- 7 Utiliser l'appareillage lié aux méthodes de prénettoyage.
 - Nomenclature et types d'appareillages liés aux méthodes de prénettoyage : éviers, distributeurs automatiques (ex. : pour les détergents), robinets de rinçage, autres appareils, etc.
 - Caractéristiques, fonctions et méthodes d'utilisation de l'appareillage.
 - Précautions et règles en lien avec l'utilisation de l'appareillage.

- 8 Utiliser des méthodes de prénettoyage.
 - Choix approprié des produits et de la méthode de prénettoyage selon les types de DM (ex. : immersibles ou non).
 - Impact des méthodes de prénettoyage sur l'élimination des microorganismes.
 - Prévention et élimination du biofilm.
 - Élimination des souillures visibles.
 - Précautions relatives à l'utilisation, à la manipulation et à l'entreposage de produits de prénettoyage (ex. : produits enzymatiques).
 - Méthodes de prévention et d'élimination du biofilm.
 - Méthodes de prénettoyage selon les DM : étapes et techniques de prénettoyage (rinçage initial, brossage, trempage, rinçage final, etc.).

- Utilisation d'accessoires ou non, par exemple brosses ou autres et éléments à respecter dans le choix de la brosse (diamètre, modèle de poils, etc.).
- Qualité, température et type d'eau requis pour le prénettoyage (pour le rinçage et pour le trempage), selon les normes en vigueur et les instructions des fabricants.
- Démontage complet des DM multipièces.

9 Assurer le contrôle de la qualité en lien avec les méthodes de prénettoyage.

- Normes au regard de la prévention de la formation d'un biofilm : absence de délai entre la fin de l'utilisation du DM et le début du prénettoyage.
- Précautions visant à prévenir la contamination croisée.
- Absence de souillures visibles après le prénettoyage.
- Respect de la dilution et du temps de contact recommandés pour un produit.
- Vérifications requises : température de l'eau, date de péremption et aspect des produits, type d'eau utilisé, etc.
- Méthodes de traçabilité manuelle et électronique.
- Consignation des données.
- Imputabilité et responsabilité des PRDM.
- Nettoyage et désinfection de l'équipement, de l'appareillage et de l'outillage utilisés.
- Entretien et rangement appropriés de l'équipement, de l'appareillage, de l'outillage et de l'aire de travail.
- Interventions appropriées en cas de non-conformité.

10 Intervenir en cas d'incident ou d'accident en lien avec les méthodes de prénettoyage.

- Signes apparents d'une réaction cutanée indésirable (allergie et hypersensibilité).
- Incidents et accidents à signaler.
- Protocole en cas d'incident ou d'accident impliquant :
 - des piqûres et des coupures accidentelles;
 - un contact avec du matériel souillé et contaminé;
 - des matières dangereuses.
- Communication verbale de la situation à la personne en autorité.
- Description de la situation dans le formulaire approprié prévu à cet effet : règles, clarté et pertinence des informations, etc.

Compétence 7 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en comportement**Énoncé de la compétence**

Procéder au prénettoyage de dispositifs médicaux.

Contexte de réalisation

Note : Pour des raisons de sécurité évidentes, les souillures sur les dispositifs médicaux (DM) doivent être simulées⁸.

- Pour un travail individuel et en collaboration.
- À partir :
 - de demandes et de directives;
 - des lois, des règlements et des normes en vigueur;
 - des politiques, des protocoles et des procédures en vigueur;
 - des instructions des fabricants.
- À l'aide :
 - De DM souillés et contaminés non critiques, semi-critiques et critiques, y compris les dispositifs endoscopiques rigides (ceux qui sont flexibles sont exclus);
 - de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'outillage requis;
 - d'un système informatisé servant à la traçabilité et au démontage des DM;
 - d'ouvrages de référence et des documents nécessaires.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <p>1 Effectuer les étapes nécessaires avant d'entrer dans l'aire de travail et de la quitter.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Tenue vestimentaire conforme aux règles et aux normes en vigueur, y compris celles relatives à l'absence de bijoux. • Respect des techniques d'hygiène des mains : <ul style="list-style-type: none"> – avant d'entrer dans un point de service; – avant de quitter un point de service. • Choix et port appropriés de l'équipement de protection individuelle (ÉPI). • Retrait et disposition conformes de l'ÉPI au moment et à l'endroit appropriés. |
| <p>2 Organiser le travail.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Vérification appropriée de la propreté de l'environnement, de l'appareillage, du matériel, de l'équipement et de l'aire de travail. • Interprétation juste du plan de travail. |

⁸ Bien que cette précision pourrait être associée à une activité d'apprentissage, elle doit être conservée pour des raisons de sécurité évidentes.

- 3 Effectuer la collecte et le tri du matériel et des dispositifs médicaux jetables et réutilisables.
- Établissement juste des priorités.
 - Collecte sécuritaire du matériel et des DM souillés et contaminés.
 - Triage approprié selon les types de dispositifs.
 - Disposition ou élimination appropriée, sécuritaire et écologique :
 - du matériel et des DM souillés et contaminés, jetables et réutilisables;
 - du matériel piquant, coupant ou tranchant, jetable et réutilisable.
 - Utilisation des contenants appropriés et correctement étiquetés.
- 4 Prénettoyer des dispositifs médicaux variés.
- Absence de délai entre la fin de l'utilisation du DM souillé et contaminé ainsi que le début du prénettoyage.
 - Respect des techniques de prénettoyage et de trempage, y compris le démontage complet des DM multipièces.
 - Absence de souillures visibles.
 - Utilisation de moyens appropriés visant à éviter les éclaboussures dans l'environnement et l'aire de travail.
- 5 Préparer les dispositifs médicaux contaminés en vue de leur transport.
- Classement juste des DM selon leurs caractéristiques et leur catégorie de risques.
 - Disposition et confinement appropriés des DM prénettoyés dans des bacs rigides et hermétiques correctement étiquetés.
 - Utilisation juste des chariots réservés au transport du matériel souillé et contaminé.
- 6 Effectuer le nettoyage, la désinfection et le rangement de l'équipement, de l'outillage, du matériel et de l'aire de travail.
- Respect de l'ordre des étapes de nettoyage et de désinfection.
 - Respect des procédés de nettoyage et de désinfection, y compris le choix des produits appropriés.
 - Propreté de l'équipement, de l'outillage, du matériel et de l'aire de travail.
 - Respect des méthodes visant à prévenir la contamination croisée.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Manipulation minutieuse et prudente du matériel et des DM.
- Application judicieuse de toutes les activités de traçabilité et de contrôle de la qualité.

- Respect de la tenue vestimentaire requise.
- Utilisation conforme de l'ÉPI.
- Respect des règles d'hygiène et d'asepsie.
- Respect des règles de santé et de sécurité pour soi, pour ses collègues et pour la clientèle.
- Respect des lois, des règlements et des normes en vigueur.
- Respect des politiques, des protocoles et des procédures en vigueur.
- Respect des instructions des fabricants.
- Interprétation juste de la documentation de référence.
- Utilisation juste de la terminologie propre au métier.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels et sécuritaires en toutes circonstances.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés à l'ensemble de la compétence et à ses éléments.

Pour l'ensemble de la compétence :

- Terminologie propre au métier.
- Points de service de l'unité de retraitement des dispositifs médicaux (URDM) : internes, c'est-à-dire ceux de l'établissement de santé (ex. : bloc opératoire et unités d'endoscopie), et externes, soit ceux situés à l'extérieur de cet établissement.
- Unités satellites de retraitement des dispositifs médicaux (RDM) : au bloc opératoire, en endoscopie, etc.
- Cadre légal et réglementaire : lignes directrices et normes provinciales concernant le prénettoyage des DM ainsi que les lois et règlements en vigueur.
- Politiques et protocoles de l'établissement concernant le prénettoyage des DM.
- Instructions des fabricants.
- Programmes opératoires, cahiers de procédures générales et spécifiques, fiches techniques et catalogues, etc.
- Activités de traçabilité et de contrôle de la qualité liées au prénettoyage des DM.
- Méthodes de travail ergonomiques et sécuritaires.

1 Effectuer les étapes nécessaires avant d'entrer dans l'aire de travail et de la quitter.

- Notions d'hygiène personnelle et professionnelle appliquées dans l'établissement, tenue vestimentaire conforme aux règles et aux normes en vigueur, état de la peau, règles entourant la barbe et les bijoux, règles entourant les ongles (ongles courts, absence de vernis ou autre substance, absence de faux ongles, etc.), interdiction d'apporter de la nourriture ou des boissons dans les zones de travail d'une URDM et les points de service, etc.
- Techniques d'hygiène des mains : procédés, produits et matériel utilisés, vérifications préalables de l'état de la peau, de la conformité des ongles (ongles courts, absence de vernis ou toute autre substance, absence de faux ongles, etc.), et de l'absence de bijoux, moments requis pour l'application de ces techniques, etc.

- ÉPI : choix et port appropriés, caractéristiques et fonctions ainsi que procédés pour le mettre et le retirer.
 - Retrait et disposition de l'ÉPI à la sortie du point de service.
- 2 Organiser le travail.
- Vérification de la propreté de l'environnement, de l'appareillage, du matériel, de l'équipement et de l'aire de travail.
 - Plan de travail, priorités, urgences, nouvelles demandes, etc.
 - Interprétation du plan de travail.
 - Critères à considérer dans l'établissement ou l'ajustement des priorités.
- 3 Effectuer la collecte et le tri du matériel et des DM jetables et réutilisables.
- Déchargement des DM souillés et contaminés du chariot de transport.
 - Collecte du matériel et des DM souillés et contaminés.
 - Triage selon les types de DM.
 - Disposition et élimination sécuritaires et écologiques :
 - du matériel et des DM souillés et contaminés, jetables et réutilisables;
 - du matériel piquant, coupant et tranchant, jetable et réutilisable.
 - Utilisation des contenants appropriés et étiquetage conforme de ceux-ci et de leur contenu,
- 4 Prénettoyer des DM variés.
- Importance de l'absence de délai entre la fin de l'utilisation du DM souillé et contaminé ainsi que le début du prénettoyage.
 - Techniques de prénettoyage et de trempage selon les DM : temps de contact lors du trempage, procédés, techniques de brossage sous l'eau, etc.
 - Disposition des DM dans les bacs de trempage.
 - Utilisation des produits de nettoyage.
 - Démontage des DM multipièces.
 - Importance de l'absence de souillures visibles.
 - Moyens visant à éviter les éclaboussures dans l'environnement et l'aire de travail.
 - Précautions et règles en lien avec la manipulation et l'utilisation de l'équipement, du matériel et de l'outillage, entretien et durée de vie des brosses, etc.
- 5 Préparer les DM contaminés en vue de leur transport.
- Étiquetage des chariots servant au transport des DM souillés et contaminés.
 - Classement des DM selon leurs caractéristiques et leur catégorie de risques.
 - Disposition et confinement des DM prénettoyés dans des bacs de transport rigides et hermétiques ainsi que l'étiquetage de ces dispositifs et de ces bacs.
 - Utilisation des chariots et des voies de circulation réservés au transport du matériel souillé et contaminé.
- 6 Effectuer le nettoyage, la désinfection et le rangement de l'équipement, de l'outillage, du matériel et de l'aire de travail.
- Procédés de nettoyage et de désinfection, ordre des étapes, choix et utilisation des produits et du matériel de nettoyage et de désinfection, nettoyage des brosses, etc.
 - Propreté de l'équipement, de l'outillage, du matériel et de l'aire de travail (incluant les chariots de transport).
 - Méthodes visant à prévenir la contamination croisée.

Compétence 8 Durée 60 h Unités 4

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Prévenir les risques liés aux méthodes de nettoyage et de désinfection de dispositifs médicaux.

Contexte de réalisation

- À partir :
 - des lois, des règlements et des normes en vigueur;
 - des politiques, des protocoles et des procédures en vigueur;
 - des instructions des fabricants.
- À l'aide :
 - de dispositifs médicaux (DM) prénettoyés non critiques, semi-critiques et critiques, y compris les dispositifs endoscopiques rigides (ceux qui sont flexibles sont exclus);
 - de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'outillage requis;
 - d'ouvrages de référence et des documents nécessaires.

Éléments de la compétence

- 1 Distinguer les risques liés à la santé et à la sécurité relatifs aux méthodes de nettoyage et de désinfection.

Critères de performance

- Reconnaissance juste des risques pour soi, pour ses collègues et pour la clientèle : risques d'ordre biologique, chimique, ergonomique, physique et psychosocial, ainsi que les risques liés à la sécurité.
 - Distinction juste des conséquences de la non-conformité au regard :
 - des produits et de l'eau;
 - des paramètres de programmation et du cycle des appareils automatiques;
 - des paramètres environnementaux;
 - d'une méthode de nettoyage et de désinfection inadéquate.
 - Mise en relation juste de la présence d'un biofilm avec son impact sur :
 - la qualité du nettoyage et de la désinfection;
 - les étapes ultérieures de retraitement.
-
- 2 Repérer les risques en lien avec l'utilisation de matières dangereuses au regard des méthodes de nettoyage et de désinfection.
- Mise en relation juste des catégories de matières dangereuses contrôlées avec leur définition et leur pictogramme respectifs.
 - Association juste des matières dangereuses contrôlées à leur catégorie.

- 3 Utiliser des produits de façon sécuritaire et écologique au regard des méthodes de nettoyage et de désinfection.
- Interprétation juste des fiches signalétiques des matières dangereuses.
 - Reconnaissance juste des méthodes sécuritaires et écologiques pour éliminer des matières dangereuses.
- 4 Utiliser l'équipement, le matériel et l'outillage liés aux méthodes de nettoyage et de désinfection.
- Mise en relation juste des produits avec :
 - leurs types et leurs catégories;
 - leurs caractéristiques;
 - leurs indications et leurs contre-indications;
 - leurs effets sur les DM.
 - Mise en relation juste des produits et des niveaux de désinfection avec leurs effets sur les types de microorganismes.
 - Respect des précautions et des règles en lien avec la manipulation et l'utilisation des produits.
 - Production conforme d'étiquettes selon les produits.
 - Respect des méthodes visant à éliminer des matières dangereuses de façon sécuritaire et écologique.
- 5 Utiliser les appareils liés aux méthodes de nettoyage et de désinfection.
- Reconnaissance juste des types d'équipement, de matériel et d'outillage ainsi que de leur nomenclature.
 - Mise en relation juste de l'équipement, du matériel et de l'outillage avec :
 - leurs caractéristiques;
 - leurs compositions;
 - leurs utilisations.
 - Respect des précautions et des règles en lien avec la manipulation et l'utilisation de l'équipement, du matériel et de l'outillage.
- 6 Utiliser des méthodes de nettoyage et de désinfection manuelles.
- Reconnaissance juste des types d'appareils et de leur nomenclature.
 - Mise en relation juste des appareils avec :
 - leurs caractéristiques;
 - leurs utilisations.
 - Chargement approprié de l'appareil.
 - Programmation et mise en marche correctes de l'appareil.
 - Respect des précautions et des règles en lien avec l'utilisation des appareils.
- Prise en compte du niveau de désinfection requis.
 - Choix approprié du type d'eau, des produits, de la méthode de nettoyage et de désinfection, selon les DM.

- Respect des procédés et des normes en vigueur relativement à la vérification, à l'utilisation et à l'entreposage des produits.
 - Respect des étapes et de la technique de nettoyage et de désinfection.
 - Respect des méthodes de travail ergonomiques et sécuritaires.
- 7 Utiliser des méthodes de nettoyage et de désinfection automatisées.
- Prise en compte du niveau de désinfection requis.
 - Choix approprié du type d'eau, des produits, de la méthode de nettoyage et de désinfection, selon les DM.
 - Respect des procédés et des normes en vigueur relativement à la vérification, à l'utilisation et à l'entreposage des produits.
 - Respect des étapes et de la technique de nettoyage et de désinfection.
 - Respect des méthodes de travail ergonomiques et sécuritaires.
- 8 Assurer le contrôle de la qualité en lien avec les méthodes de nettoyage et de désinfection.
- Vérification juste et complète de la conformité :
 - des produits;
 - de l'eau, selon la qualité et le type requis;
 - de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'outillage.
 - Respect des normes de qualité :
 - conformité des résultats des étapes antérieures du retraitement;
 - temps de contact recommandé;
 - temps de trempage approprié.
 - Interventions appropriées en cas de non-conformité.
 - Respect des méthodes servant à la traçabilité, y compris la consignation juste et complète des données.
 - Nettoyage, désinfection et rangement appropriés de l'équipement, de l'appareillage, de l'outillage et de l'aire de travail.
- 9 Intervenir en cas d'incident ou d'accident en lien avec les méthodes de nettoyage et de désinfection.
- Reconnaissance juste des incidents ou des accidents à signaler.
 - Respect du protocole en cas d'incident ou d'accident.
 - Communication verbale appropriée de la situation à la personne en autorité.
 - Situation clairement décrite dans le formulaire approprié.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect de la tenue vestimentaire requise.
- Utilisation conforme de l'équipement de protection individuelle (ÉPI) requis.
- Respect des règles d'hygiène et d'asepsie.
- Respect des règles de santé et de sécurité pour soi, pour ses collègues et pour la clientèle.
- Respect des lois, des règlements et des normes en vigueur.
- Respect des politiques, des protocoles et des procédures en vigueur.
- Respect des instructions des fabricants.
- Interprétation juste de la documentation de référence.
- Utilisation juste de la terminologie propre au métier.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels et sécuritaires en toutes circonstances.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés à l'ensemble de la compétence et à ses éléments.

Pour l'ensemble de la compétence :

- Tenue vestimentaire requise pour le nettoyage et la désinfection.
- ÉPI en lien avec les méthodes de nettoyage et de désinfection : choix, caractéristiques, fonction et utilisation.
- Règles d'hygiène et d'asepsie en lien avec les méthodes de nettoyage et de désinfection.
- Lois, règlements et normes en vigueur en lien avec les méthodes de nettoyage et de désinfection.
- Politiques, protocoles et procédures en vigueur en lien avec les méthodes de nettoyage et de désinfection.
- Instructions des fabricants et documents de référence.
- Terminologie propre au métier et aux méthodes de nettoyage et de désinfection.
- Décorum et règles de l'établissement en lien avec les méthodes de nettoyage et de désinfection.

1 Distinguer les risques liés à la santé et à la sécurité relatifs aux méthodes de nettoyage et de désinfection.

- Risques liés à la santé et à la sécurité pour soi, pour ses collègues et pour la clientèle :
 - risques d'ordre biologique (piqûres accidentelles ou contact avec du matériel et des DM contaminés, transmission d'agents pathogènes et d'infections, etc.);
 - risques d'ordre chimique (brûlures toxiques, allergies, déversements, inhalation de produits chimiques, réactions cutanées, etc.);
 - risques d'ordre ergonomique (ex. : blessures musculosquelettiques);
 - risques d'ordre physique (ex. : brûlures cutanées, déshydratation ou coup de chaleur);
 - risques d'ordre psychosocial (ex. : stress et attention soutenue);
 - risques liés à la sécurité (blessures, chutes, glissements attribuables aux surfaces mouillées et glissantes, etc.).

- Risques liés aux méthodes de nettoyage et de désinfection.
 - Risques liés à la manipulation de DM contaminés (non souillés) :
 - piquants, coupants et tranchants;
 - non piquants et non tranchants;
 - jetables et réutilisables.
 - Conséquences de la non-conformité au regard :
 - des produits et de l'eau;
 - des paramètres de programmation et du cycle des appareils automatiques;
 - des paramètres environnementaux (température et taux d'humidité);
 - d'une méthode de nettoyage et de désinfection inadéquate.
 - Impact de la présence de biofilm sur la qualité du nettoyage et de la désinfection ainsi que sur les étapes ultérieures de retraitement.
 - Mauvaises pratiques de travail et leurs conséquences sur la qualité du retraitement ainsi que sur la clientèle.
- 2 Repérer les risques en lien avec l'utilisation de matières dangereuses au regard des méthodes de nettoyage et de désinfection.
- Lois, règlements, droits et responsabilités en lien avec les matières dangereuses au regard des méthodes de nettoyage et de désinfection.
 - Catégories de matières dangereuses, pictogrammes et fiches signalétiques en lien avec les produits utilisés au regard des méthodes de nettoyage et de désinfection.
 - Utilisation du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail et Système général harmonisé (SIMDUT-SGH).
 - Risques liés à la santé et à la sécurité des préposées et des préposés au retraitement des dispositifs médicaux (PRDM), de leurs collègues et de la clientèle.
 - Risques liés à l'environnement et conséquences sur la population, etc.
 - Normes en matière d'environnement et de gestion des déchets ainsi que des produits usés.
 - Méthodes sécuritaires et écologiques pour éliminer des matières dangereuses.
- 3 Utiliser des produits de façon sécuritaire et écologique au regard des méthodes de nettoyage et de désinfection.
- Types et catégories de produits nettoyants, désinfectants (de faible niveau, de niveau intermédiaire ou de haut niveau), etc. : caractéristiques, indications et contre-indications ainsi que les effets sur les différents types de DM et leurs compositions.
 - Association entre les produits et les différents niveaux de désinfection et leur efficacité au regard des différents types de microorganismes. Effets, efficacité ou inefficacité des différents produits de désinfection, selon les niveaux de désinfection requis.
 - Règles et précautions liées à la manipulation minutieuse et sécuritaire des produits de nettoyage et de désinfection.
 - Respect des précautions relatives au SIMDUT et à l'utilisation du SGH.
 - Précautions et normes relatives à l'utilisation, à la manipulation et à l'entreposage de produits de nettoyage et de désinfection.
 - Utilisation des produits : type de désinfectant selon le niveau de désinfection requis, dilution ou non, façon de les verser, instructions des fabricants et indications en matière de santé et de sécurité.
 - Précautions et méthodes visant à prévenir les éclaboussures et les déversements.
 - Vérification de la conformité des étiquettes selon les produits.
 - Production conforme d'étiquettes selon les produits.
 - Élimination sécuritaire et écologique des matières dangereuses.

- 4 Utiliser l'équipement, le matériel et l'outillage liés aux méthodes de nettoyage et de désinfection.
 - Nomenclature et types d'équipement, de matériel et d'outillage liés aux méthodes de nettoyage et de désinfection.
 - Caractéristiques, composition, fonctions ainsi que les méthodes et règles d'utilisation de l'équipement, du matériel et de l'outillage.
 - Précautions et règles en lien avec la manipulation et l'utilisation de l'équipement, du matériel et de l'outillage.
 - Entretien et rangement de l'équipement, du matériel et de l'outillage.

- 5 Utiliser les appareils liés aux méthodes de nettoyage et de désinfection.
 - Nomenclature et types d'appareils liés aux méthodes de nettoyage et de désinfection de haut niveau : lavabos, appareils de cavitation, appareils automatiques de nettoyage et de désinfection, etc.
 - Caractéristiques, fonctions et méthodes d'utilisation des appareils.
 - Précautions et règles en lien avec l'utilisation des appareils ainsi que les mesures visant à prévenir les blessures et les brûlures.
 - Liens entre les appareils utilisés et les DM à retraiter.
 - Règles et méthodes de chargement des appareils automatiques.
 - Programmation et mise en marche des appareils, selon le niveau de désinfection requis.

- 6 Utiliser des méthodes de nettoyage et de désinfection manuelles.
 - Niveau de désinfection requis selon les DM à retraiter.
 - Choix approprié du type d'eau, des produits et de la méthode de nettoyage et de désinfection selon les DM.
 - Procédés et normes en vigueur relativement à la vérification, à l'utilisation et à l'entreposage des produits.
 - Méthodes de nettoyage et de désinfection manuelles, leurs caractéristiques ainsi que leurs indications et leurs contre-indications.
 - Règles et normes en vigueur en lien avec les étapes et la technique de nettoyage et de désinfection manuelles.
 - Méthodes de travail ergonomiques et sécuritaires.

- 7 Utiliser des méthodes de nettoyage et de désinfection automatisées.
 - Niveau de désinfection requis selon les DM à retraiter.
 - Choix approprié du type d'eau, des produits et de la méthode de nettoyage et de désinfection selon les DM.
 - Procédés et normes en vigueur relativement à la vérification, à l'utilisation et à l'entreposage des produits.
 - Méthodes de nettoyage et de désinfection automatisées, leurs caractéristiques ainsi que leurs indications et leurs contre-indications.
 - Règles et normes en vigueur en lien avec les étapes ainsi que la technique de nettoyage et de désinfection automatisées.
 - Méthodes de travail ergonomiques et sécuritaires.

- 8 Assurer le contrôle de la qualité en lien avec les méthodes de nettoyage et de désinfection.
 - Précautions visant à prévenir la contamination croisée.
 - Vérification de la conformité :
 - des produits et de leur dilution;
 - de l'eau, selon la qualité, la température et le type requis;

- de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'outillage (ex. : tests de validation du bon fonctionnement des équipements et de l'appareillage).
 - Entretien des équipements, des appareils, du matériel et de l'outillage.
 - Respect des normes de qualité :
 - dilution des produits;
 - vérification de la conformité des résultats des étapes antérieures du retraitement;
 - température de l'eau, qualité et type d'eau requis;
 - temps de contact et de trempage recommandés.
 - Interventions en cas de non-conformité.
 - Méthodes servant à la traçabilité, y compris la consignation des données (ex. : registre concernant l'assurance de la qualité, cahier de consignation des tests, des validations et des procédés utilisés).
 - Nettoyage, désinfection et rangement de l'équipement, de l'appareillage, de l'outillage et de l'aire de travail.
- 9 Intervenir en cas d'incident ou d'accident en lien avec les méthodes de nettoyage et de désinfection.
- Incidents et accidents à signaler.
 - Protocoles en cas de non-conformité des méthodes de nettoyage et de désinfection utilisées (ex. : paramètres non conformes des appareils automatiques).
 - Interventions selon le type d'incident ou d'accident.
 - Protocoles établis, notamment en cas :
 - de déversements de produits chimiques et dangereux;
 - de blessures;
 - de brûlures;
 - de réactions cutanées;
 - d'incendies.
 - Description des situations et utilisation du formulaire officiel prévu à cet effet.

Compétence 9 Durée 45 h Unités 3

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Procéder au nettoyage de dispositifs médicaux.

Contexte de réalisation

- Pour :
 - un travail individuel et en collaboration.
- À partir :
 - de demandes et de directives;
 - des lois, des règlements et des normes en vigueur;
 - des politiques, des protocoles et des procédures en vigueur;
 - des instructions des fabricants.
- À l'aide :
 - de dispositifs médicaux (DM) prénettoyés non critiques, semi-critiques et critiques, y compris les dispositifs endoscopiques rigides (ceux qui sont flexibles sont exclus);
 - de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'outillage requis;
 - d'un système informatisé servant à la traçabilité des DM;
 - d'ouvrages de référence et des documents nécessaires.

Éléments de la compétence

1 Effectuer les étapes nécessaires avant d'entrer dans l'aire de travail et de la quitter.

Critères de performance

- Tenue vestimentaire conforme aux règles et aux normes en vigueur, y compris celles relatives à l'absence de bijoux.
- Respect des techniques d'hygiène des mains :
 - avant d'entrer dans l'aire de travail;
 - avant de quitter l'aire de travail.
- Choix et port appropriés de l'équipement de protection individuelle (ÉPI).
- Retrait et disposition conformes de l'ÉPI au moment et à l'endroit appropriés.

2 Organiser le travail.

- Vérification appropriée de la propreté de l'environnement, de l'appareillage, du matériel, de l'équipement et de l'aire de travail.
- Préparation appropriée de l'équipement, des appareils et de l'aire de travail.
- Vérification appropriée de la conformité des produits et de l'eau.
- Interprétation juste du travail à effectuer.
- Établissement juste des priorités.

- 3 Exécuter les étapes préalables au nettoyage.
 - Enregistrement du dispositif en vue de sa traçabilité.
 - Vérification rigoureuse de l'absence de souillures visibles.
 - Transport sécuritaire des DM contaminés vers les appareils automatiques.
 - Triage approprié des DM selon leur catégorie de risques ou leurs caractéristiques.
 - Manipulation préventive et sécuritaire des DM contaminés.

- 4 Effectuer le nettoyage manuel de dispositifs médicaux.
 - Utilisation correcte du logiciel lié aux techniques de nettoyage requises selon le DM à retraiter.
 - Respect des techniques et des étapes de nettoyage manuel, y compris le rinçage, selon les types de DM.
 - Utilisation de moyens appropriés visant à éviter les éclaboussures dans l'environnement et l'aire de travail.
 - Vérification appropriée de la qualité du nettoyage.
 - Séchage conforme des DM.

- 5 Effectuer le nettoyage automatisé de dispositifs médicaux.
 - Chargement approprié des DM dans l'appareil automatique.
 - Utilisation appropriée de l'équipement, de l'outillage et du matériel.
 - Choix et utilisation appropriés des produits et du type d'eau, selon le type de dispositif à retraiter.
 - Programmation conforme des paramètres et du cycle de l'appareil automatique ainsi que la mise en marche appropriée.
 - Surveillance rigoureuse tout au long du cycle de nettoyage.

- 6 Effectuer le nettoyage, la désinfection et le rangement de l'équipement, de l'appareillage, de l'outillage, du matériel et de l'aire de travail.
 - Respect des procédés et des étapes de nettoyage et de désinfection, y compris le choix des produits appropriés.
 - Propreté de l'équipement, de l'appareillage, de l'outillage, du matériel, de l'environnement et de l'aire de travail.
 - Respect des méthodes visant à prévenir la contamination croisée.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Manipulation minutieuse et prudente du matériel ainsi que des DM.
- Application judicieuse de toutes les activités de traçabilité et de contrôle de la qualité.
- Respect de la tenue vestimentaire requise.
- Utilisation conforme de l'ÉPI.
- Respect des règles d'hygiène et d'asepsie.
- Respect des règles de santé et de sécurité pour soi, pour ses collègues et pour la clientèle.
- Respect des lois, des règlements et des normes en vigueur.
- Respect des politiques, des protocoles et des procédures en vigueur.
- Respect des instructions des fabricants.
- Interprétation juste de la documentation de référence.
- Interventions appropriées en cas de non-conformité, d'incident ou d'accident.
- Utilisation juste de la terminologie propre au métier.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels et sécuritaires en toutes circonstances.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés à l'ensemble de la compétence et à ses éléments.

Pour l'ensemble de la compétence :

- Terminologie propre au métier.
- Lois et règlements en vigueur ainsi que les normes et lignes directrices provinciales concernant le nettoyage manuel et automatisé des DM, selon les DM à retraiter.
- Politiques et protocoles de l'établissement concernant le nettoyage manuel et automatisé des DM, selon les DM à retraiter.
- Instructions des fabricants et documents de référence.
- Programmes opératoires, cahiers de procédures générales et spécifiques, fiches techniques et catalogues, etc.
- Activités de traçabilité et de contrôle de la qualité liées au nettoyage manuel et automatisé des DM.
- Méthodes de travail ergonomiques et sécuritaires.
- Précautions visant à prévenir la contamination croisée et méthodes de travail unidirectionnel.
- Interventions en cas de non-conformité, d'incident ou d'accident.
- Signalement en cas d'anormalité observée sur le plan de la température de la pièce, du taux d'humidité, etc.

- 1 Effectuer les étapes nécessaires avant d'entrer dans l'aire de travail et de la quitter.
 - Notions d'hygiène personnelle et professionnelle appliquées dans l'établissement, tenue vestimentaire conforme aux règles et aux normes en vigueur, état de la peau, règles entourant la barbe et les bijoux, règles entourant les ongles (ongles courts, absence de vernis ou autre substance, absence de faux ongles, etc.), interdiction d'apporter de la nourriture ou des boissons dans les zones de travail d'une unité de retraitement de dispositifs médicaux (URDM).
 - Techniques d'hygiène des mains : procédés, produits et matériel à utiliser, vérifications préalables de l'état de la peau, de la conformité des ongles (ongles courts, absence de vernis ou autre substance, absence de faux ongles, etc.) et de l'absence de bijoux, moments requis pour l'application de ces techniques.
 - ÉPI : choix et port, caractéristiques et fonctions ainsi que les procédés pour le mettre et le retirer.
 - Retrait et disposition de l'ÉPI à la sortie du point de service.

- 2 Organiser le travail.
 - Vérification de la propreté de l'environnement, de l'appareillage, du matériel, de l'équipement et de l'aire de travail.
 - Préparation de l'équipement, des appareils et de l'aire de travail.
 - Vérification de la conformité des produits et de l'eau autant pour le chargement manuel et automatique (système de distribution automatique).
 - Interprétation du plan de travail.
 - Établissement des priorités, prise en compte des urgences et des nouvelles demandes, etc.
 - Critères à considérer dans l'établissement ou l'ajustement des priorités.

- 3 Exécuter les étapes préalables au nettoyage.
 - Enregistrement des dispositifs en vue de leur traçabilité.
 - Vérification de l'absence de souillures visibles et reprise du prénettoyage, s'il y a lieu.
 - Transport des DM contaminés vers les appareils automatiques ou les éviers.
 - Triage approprié des DM selon leur catégorie de risques ou leurs caractéristiques.
 - Manipulation préventive et sécuritaire des DM contaminés.

- 4 Effectuer le nettoyage manuel de DM.
 - Techniques de nettoyage générales :
 - procédés de trempage et temps de contact;
 - procédés pour les autres étapes du nettoyage;
 - brossage des DM;
 - nettoyage et vérification des lumières et des parties creuses des DM.
 - Techniques de nettoyage manuel selon les types de DM.
 - Procédés de nettoyage pour les DM :
 - immersibles;
 - non immersibles;
 - motorisés;
 - électroniques;
 - autres.
 - Rinçage des DM.
 - Vérification de la qualité du nettoyage.
 - Inspection et séchage des DM.

- 5 Effectuer le nettoyage automatisé de DM.
 - Chargement des DM dans l'appareil automatique : ergonomie, équipement, outillage, matériel utilisé et positionnement des dispositifs dans l'appareil selon leur type.
 - Utilisation de l'équipement, de l'outillage et du matériel.
 - Choix des produits et du type d'eau, selon le type de DM à retraiter.
 - Réglage des paramètres de programmation en fonction des charges et des DM à retraiter.
 - Mise en marche de l'appareil automatique.
 - Surveillance tout au long du cycle de nettoyage.
 - Vérification des paramètres des appareils automatiques.
 - Inspection des DM.

- 6 Effectuer le nettoyage, la désinfection et le rangement de l'équipement, de l'appareillage, de l'outillage, du matériel et de l'aire de travail.
 - Choix des produits.
 - Ordre des étapes de nettoyage et de désinfection.
 - Techniques de nettoyage et de désinfection : procédés, utilisation des produits et du matériel, etc.
 - Propreté de l'équipement, de l'appareillage, de l'outillage et du matériel utilisés.
 - Propreté de l'environnement et de l'aire de travail.
 - Méthodes visant à prévenir la contamination croisée.

Compétence 10 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Procéder à la désinfection de dispositifs médicaux.

Contexte de réalisation

- Pour :
 - un travail individuel et en collaboration;
 - tous les niveaux de désinfection.
- À partir :
 - de demandes et de directives;
 - des lois, des règlements et des normes en vigueur;
 - des politiques, des protocoles et des procédures en vigueur;
 - des instructions des fabricants.
- À l'aide :
 - de dispositifs médicaux (DM) nettoyés non critiques, semi-critiques et critiques, y compris les dispositifs endoscopiques rigides (ceux qui sont flexibles sont exclus);
 - de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'outillage requis;
 - d'un système informatisé servant à la traçabilité des DM;
 - d'ouvrages de référence et des documents nécessaires.

Éléments de la compétence

1 Effectuer les étapes nécessaires avant d'entrer dans l'aire de travail et de la quitter.

2 Organiser le travail.

Critères de performance

- Tenue vestimentaire conforme aux règles et aux normes en vigueur, y compris celles relatives à l'absence de bijoux.
- Respect des techniques d'hygiène des mains :
 - avant d'entrer dans l'aire de travail;
 - avant de quitter l'aire de travail.
- Choix et port appropriés de l'équipement de protection individuelle (ÉPI).
- Retrait et disposition conformes de l'ÉPI au moment et à l'endroit appropriés.

- Vérification appropriée de la propreté de l'environnement, de l'appareillage, du matériel, de l'équipement et de l'aire de travail.
- Préparation appropriée de l'équipement, des appareils et de l'aire de travail.
- Vérification appropriée de la conformité des produits et de l'eau.

- Interprétation juste du travail à effectuer.
 - Établissement juste des priorités.
- 3 Exécuter les étapes préalables à la désinfection.
- Enregistrement du dispositif en vue de sa traçabilité.
 - Vérification rigoureuse de l'absence de souillures visibles.
 - Transport sécuritaire des DM nettoyés vers les appareils automatiques.
 - Triage approprié des DM selon leur catégorie de risques ou leurs caractéristiques.
 - Manipulation préventive et sécuritaire des DM contaminés.
- 4 Effectuer la désinfection manuelle de dispositifs médicaux.
- Utilisation correcte du logiciel lié aux techniques de désinfection requises, selon le DM à retraiter et sa catégorie de risques.
 - Respect des techniques et des étapes de désinfection manuelle, y compris le rinçage, selon les types de DM et leur catégorie de risques.
 - Utilisation de moyens appropriés visant à éviter les éclaboussures dans l'environnement et l'aire de travail.
 - Séchage conforme des DM.
- 5 Effectuer la désinfection automatisée de dispositifs médicaux.
- Chargement approprié des DM dans l'appareil automatique.
 - Utilisation appropriée de l'équipement, de l'outillage et du matériel.
 - Choix et utilisation appropriés des produits et du type d'eau, selon :
 - le niveau de désinfection requis;
 - le type de dispositif à retraiter.
 - Programmation conforme des paramètres et du cycle de l'appareil automatique ainsi que la mise en marche appropriée.
 - Surveillance rigoureuse des paramètres de l'appareil automatisé tout au long du cycle.
- 6 Effectuer le nettoyage, la désinfection et le rangement de l'équipement, de l'appareillage, de l'outillage, du matériel et de l'aire de travail.
- Respect des procédés et des étapes de nettoyage et de désinfection, y compris le choix des produits appropriés.
 - Propreté de l'équipement, de l'appareillage, de l'outillage, du matériel, de l'environnement et de l'aire de travail.
 - Respect des méthodes visant à prévenir la contamination croisée.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Manipulation minutieuse et prudente du matériel ainsi que des DM.
- Application judicieuse de toutes les activités de traçabilité et de contrôle de la qualité.
- Respect de la tenue vestimentaire requise.
- Utilisation conforme de l'ÉPI.
- Respect des règles d'hygiène et d'asepsie.
- Respect des règles de santé et de sécurité pour soi, pour ses collègues et pour la clientèle.
- Respect des lois, des règlements et des normes en vigueur.
- Respect des politiques, des protocoles et des procédures en vigueur.
- Respect des instructions des fabricants.
- Interprétation juste de la documentation de référence.
- Interventions appropriées en cas de non-conformité, d'incident ou d'accident.
- Utilisation juste de la terminologie propre au métier.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels et sécuritaires en toutes circonstances.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés à l'ensemble de la compétence et à ses éléments.

Pour l'ensemble de la compétence :

- Terminologie propre au métier.
- Lois et règlements en vigueur ainsi que les normes et lignes directrices provinciales concernant la désinfection manuelle et automatisée des DM, selon les DM à retraiter.
- Politiques et protocoles de l'établissement concernant la désinfection manuelle et automatisée des DM, selon les DM à retraiter.
- Instructions des fabricants et documents de référence.
- Programmes opératoires, cahiers de procédures générales et spécifiques, fiches techniques et catalogues, etc.
- Activités de traçabilité et de contrôle de la qualité liées à la désinfection manuelle et automatisée des DM.
- Méthodes de travail ergonomiques et sécuritaires.
- Précautions visant à prévenir la contamination croisée et méthodes de travail unidirectionnel.
- Interventions en cas de non-conformité, d'incident ou d'accident.
- Signalement en cas d'anormalité observée sur le plan de la température de la pièce, du taux d'humidité, etc.

- 1 Effectuer les étapes nécessaires avant d'entrer dans l'aire de travail et de la quitter.
 - Notions d'hygiène personnelle et professionnelle appliquées dans l'établissement, tenue vestimentaire conforme aux règles et aux normes en vigueur, état de la peau, règles entourant la barbe et les bijoux, règles entourant les ongles (ongles courts, absence de vernis ou autre substance, absence de faux ongles, etc.), interdiction d'apporter de la nourriture ou des boissons dans les zones de travail d'une URDM.
 - Techniques d'hygiène des mains : procédés, produits et matériel à utiliser, vérifications préalables de l'état de la peau, de la conformité des ongles (ongles courts, absence de vernis ou autre substance, absence de faux ongles, etc.) et de l'absence de bijoux ainsi que les moments requis pour l'application de ces techniques.
 - ÉPI : choix et port, caractéristiques et fonctions ainsi que procédés pour le mettre et le retirer.
 - Retrait et disposition de l'ÉPI à la sortie du point de service.
- 2 Organiser le travail.
 - Vérification de la propreté de l'environnement, de l'appareillage, du matériel, de l'équipement et de l'aire de travail.
 - Préparation de l'équipement, des appareils et de l'aire de travail.
 - Vérification de la conformité des produits et de l'eau autant pour le chargement manuel et automatique (système de distribution automatique).
 - Interprétation du plan de travail.
 - Établissement des priorités, prise en compte des urgences et des nouvelles demandes, etc.
 - Critères à considérer dans l'établissement ou l'ajustement des priorités.
- 3 Exécuter les étapes préalables à la désinfection.
 - Enregistrement des dispositifs en vue de leur traçabilité.
 - Vérification de l'absence de souillures visibles et reprise du nettoyage, s'il y a lieu.
 - Transport des DM contaminés vers les appareils automatiques, selon le cas.
 - Triage approprié des DM selon leur catégorie de risques ou leurs caractéristiques.
 - Manipulation préventive et sécuritaire des DM contaminés.
- 4 Effectuer la désinfection manuelle de dispositifs médicaux.
 - Techniques de désinfection générales.
 - Techniques de désinfection manuelle, selon les types de DM et leur catégorie de risques.
 - Procédés de désinfection manuelle pour les DM qui le requièrent.
 - Rinçage des DM.
 - Inspection et séchage des DM.
- 5 Effectuer la désinfection automatisée de dispositifs médicaux.
 - Chargement des DM dans l'appareil automatique : ergonomie, équipement, outillage, matériel utilisé et positionnement des dispositifs dans l'appareil selon leur type.
 - Utilisation de l'équipement, de l'outillage et du matériel.
 - Choix des produits et du type d'eau, selon le type de DM à retraiter et le niveau de désinfection requis.
 - Réglage des paramètres de programmation en fonction des charges et des DM à retraiter.
 - Mise en marche de l'appareil automatique.
 - Surveillance tout au long du cycle et vérification des paramètres des appareils automatiques.
 - Inspection des DM.

- 6 Effectuer le nettoyage, la désinfection et le rangement de l'équipement, de l'appareillage, de l'outillage, du matériel et de l'aire de travail.
- Choix des produits.
 - Ordre des étapes de nettoyage et de désinfection.
 - Techniques de nettoyage et de désinfection : procédés, utilisation des produits et du matériel, etc.
 - Propreté de l'équipement, de l'appareillage, de l'outillage et du matériel utilisés.
 - Propreté de l'environnement et de l'aire de travail.
 - Méthodes visant à prévenir la contamination croisée.

Compétence 11 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Établir des relations de collaboration au travail.

Contexte de réalisation

- En collaboration avec les supérieurs, les fournisseurs, les collègues et le personnel des points de service.
- Dans des situations de travail variées.
- À partir :
 - des lois, des règlements et des normes en vigueur;
 - des politiques, des protocoles et des procédures en vigueur;
 - des règles liées à l'éthique et au code de vie de l'établissement.
- À l'aide :
 - d'ouvrages de référence et des documents nécessaires;
 - d'outils et de moyens de communication.

Éléments de la compétence

1 Établir et entretenir des relations interpersonnelles professionnelles.

Critères de performance

- Reconnaissance des points forts et des limites en matière de relations interpersonnelles.
- Distinction juste des attitudes et des comportements favorisant des relations interpersonnelles harmonieuses et respectueuses.
- Respect des règles de politesse et de civilité.
- Adaptation de sa façon d'interagir aux personnes et aux situations.
- Détermination de moyens appropriés visant à améliorer ses interactions.

2 Communiquer avec les personnes concernées dans le cadre du travail.

- Reconnaissance juste des techniques de communication verbale et non verbale.
- Utilisation correcte des techniques et des outils de communication.
- Clarté, justesse et pertinence des renseignements fournis.
- Validation appropriée de la compréhension du message reçu et transmis.
- Adaptation du vocabulaire ainsi que du niveau de langage à la personne et à la situation.

- 3 Interagir dans des situations de travail conflictuelles ou problématiques.
- Reconnaissance juste des situations susceptibles d'affecter la qualité du travail et de leurs conséquences possibles sur la clientèle.
 - Distinction juste de moyens pertinents visant à faire face à des situations de travail conflictuelles ou problématiques.
 - Mise en relation juste des conséquences de situations conflictuelles ou problématiques avec des aspects législatifs et réglementaires.
 - Application appropriée des techniques de désamorçage de situations difficiles.
- 4 Travailler en collaboration au sein d'une équipe.
- Distinction juste du rôle et des responsabilités des membres de l'équipe.
 - Contribution active au sein de l'équipe.
 - Manifestation d'attitudes appropriées favorisant le travail en équipe.
 - Respect du processus de travail établi par les membres de l'équipe et les personnes en autorité.
 - Coordination efficace de ses activités avec celles des autres membres de l'équipe.
- 5 Gérer le stress lié à l'exercice du métier.
- Détermination de moyens appropriés afin de composer avec le stress et de le prévenir.
 - Utilisation de moyens susceptibles :
 - de diminuer le stress;
 - d'accroître sa capacité à gérer le stress en situation professionnelle.
 - Manifestation de calme.
- Et pour l'ensemble de la compétence :*
- Manifestation de réceptivité devant la critique.
 - Utilisation de la terminologie appropriée.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés à l'ensemble de la compétence et à ses éléments.

Pour l'ensemble de la compétence :

- Critique constructive : définition, caractéristiques et objectifs.
- Importance et plus-value des critiques constructives ainsi que des attitudes et des manifestations de réceptivité à leur égard.
- Terminologie d'usage en lien avec la communication propre au métier et éléments constitutifs d'un terme (racine, préfixe, suffixe et leur signification).
- *Loi sur les services de santé et les services sociaux* et *Charte des droits et libertés de la personne* : confidentialité des renseignements (ex. : information liée aux chariots de cas et aux programmes opératoires), discrétion, droits de la personne, etc.

- 1 Établir et entretenir des relations interpersonnelles professionnelles.
 - Caractéristiques d'une interaction et d'une relation interpersonnelle professionnelle de qualité ainsi que des points forts et des limites en la matière.
 - Attitudes et comportements à privilégier et à éviter, règles de politesse, de civilité et de discrétion de même que des manifestations de réceptivité et d'écoute.
 - Méthodes permettant de s'adapter aux personnes et aux situations (socioculturelles, multiethnicité).
 - Moyens destinés à préserver la qualité de ses interactions.
- 2 Communiquer avec les personnes concernées dans le cadre du travail.
 - Éléments de base de la communication.
 - Transmission de l'information : communication orale ou écrite et documents utilisés pour assurer la continuité des services.
 - Importance de la transmission d'un rapport clair sur les activités en cours.
 - Techniques de communication : processus (émetteur, récepteur, message, contexte, réponse, etc.), nature (verbale ou non verbale) ainsi que les obstacles et les difficultés qui influent sur la communication (langue, différence d'âge, préjugés et stéréotypes, etc.).
 - Utilisation d'outils et de moyens de communication.
 - Communication avec les personnes en autorité, les fournisseurs, les collègues et le personnel des points de service (internes et externes).
- 3 Interagir dans des situations de travail conflictuelles ou problématiques.
 - Définition et caractéristiques d'un conflit ainsi que les types de conflits interpersonnels (désengagement, mode de prise de décision, style de leadership et recherche de pouvoir).
 - Sources de situations professionnelles problématiques pouvant entraîner des conflits au travail.
 - Moyens visant à prévenir et à faire face à des situations de travail conflictuelles ou problématiques ou à désamorcer un conflit et processus de résolution de problèmes.
 - Importance de l'écoute, de la souplesse et de l'ouverture à l'égard d'un point de vue divergent et moyens visant à s'exprimer de manière claire et respectueuse.
 - Processus de résolution de conflits, recherche d'une solution fondée sur un consensus et moyens d'intervention appropriés à la situation.
 - Techniques de communication propres aux situations conflictuelles.
 - Signalement des situations problématiques en lien avec la santé et la sécurité au travail.
- 4 Travailler en collaboration au sein d'une équipe.
 - Définition et composition d'une équipe de travail; cohésion de celle-ci et objectif commun; définition, caractéristiques et importance d'un climat de travail sain et de qualité; attitudes et comportements favorisant un tel climat.
 - Tâches effectuées en équipe, rôle, responsabilités et imputabilité de chacun des membres de cette équipe, impact de la qualité du travail sur le reste des étapes du retraitement des DM, planification et efficacité du travail de même que l'importance d'assurer un suivi entre les équipes.
 - Moyens permettant une contribution et une collaboration efficaces au sein de l'équipe.
 - Conséquences de la non-transmission d'information (ex. : impacts sur le suivi des urgences et des priorités, retard dans le retraitement de dispositifs médicaux, impacts sur la clientèle, suivi interservices).
 - Coordination de ses activités de travail avec celles des autres membres de l'équipe, dans un souci d'efficacité et de qualité.
 - Transmission des renseignements fournis (clarté, précision).

- Façon constructive d'exprimer son point de vue, caractéristiques des propos respectueux et importance de ceux-ci dans les interactions avec le personnel et l'équipe de travail.
 - Caractéristiques d'une participation et d'un apport actifs aux rencontres d'équipe et façon constructive d'y faire des suggestions.
- 5 Gérer le stress lié à l'exercice du métier.
- Facteurs de stress en milieu de travail.
 - Manifestations et signes physiques, physiologiques, affectifs et d'ordre psychosocial liés au stress.
 - Incidence du stress sur les interactions professionnelles et sur le climat de travail.
 - Moyens pour évaluer de façon réaliste sa capacité à composer avec le stress.
 - Moyens de prévention et de gestion du stress ainsi que des attitudes et des comportements favorables dans les situations stressantes.
 - Validation de la priorité des urgences avec la personne en autorité.

Compétence 12 Durée 60 h Unités 4

Compétence traduite en comportement**Énoncé de la compétence**

Procéder à l'assemblage de dispositifs médicaux.

Contexte de réalisation

- Pour un travail individuel et en collaboration.
- À partir :
 - de demandes et de directives;
 - des lois, des règlements et des normes en vigueur;
 - des politiques, des protocoles et des procédures en vigueur;
 - des instructions des fabricants.
- À l'aide :
 - de dispositifs médicaux (DM) nettoyés et désinfectés critiques, y compris les dispositifs endoscopiques (DE) rigides (ceux qui sont flexibles sont exclus);
 - de plateaux, de caissons et de sachets;
 - de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'outillage requis;
 - d'un système informatisé servant à la traçabilité et à l'assemblage des plateaux et des caissons;
 - d'ouvrages de référence et des documents nécessaires.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <p>1 Effectuer les étapes nécessaires avant d'entrer dans l'aire de travail et de la quitter.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Tenue vestimentaire conforme aux règles et aux normes en vigueur, y compris celles relatives à l'absence de bijoux. • Respect des techniques d'hygiène des mains : <ul style="list-style-type: none"> – avant d'entrer dans un point de service; – avant de quitter un point de service. • Choix et port appropriés de l'équipement de protection individuelle (ÉPI). • Retrait et disposition conformes de l'ÉPI au moment et à l'endroit appropriés. |
| <p>2 Organiser le travail.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Vérification appropriée de la propreté de l'environnement, de l'appareillage, du matériel, de l'équipement et de l'aire de travail. • Interprétation juste du plan de travail ou du programme opératoire. • Utilisation correcte du logiciel servant à la traçabilité et à l'assemblage de plateaux ainsi que de caissons. • Établissement juste des priorités. |

- 3 Décharger l'appareil de retraitement.
 - Vérification de la conformité et consignation des paramètres de retraitement de l'appareil automatique.
 - Respect du temps de refroidissement de l'appareil et des DM.
 - Inspection conforme des DM.
 - Transport sécuritaire et conforme des DM vers les unités de séchage.

- 4 Assurer le séchage et le transport des dispositifs médicaux.
 - Disposition correcte des pièces et des DM sur les unités de séchage appropriées, en fonction des procédés de séchage.
 - Vérification de la conformité du séchage des pièces et des DM, y compris à l'intérieur des canules.
 - Transport sécuritaire et conforme des DM vers la réserve ou les tables de montage.

- 5 Inspecter les dispositifs médicaux.
 - Vérification de la propreté et du bon fonctionnement des DM.
 - Lubrification conforme avec le produit approprié, selon le cas.
 - Vérification de la conformité des DM à l'aide de loupes ou de lentilles grossissantes.
 - Repérage juste des anomalies des DM à l'aide de loupes ou de lentilles grossissantes.
 - Interventions appropriées en cas de non-conformité.

- 6 Remonter les dispositifs médicaux multipièces.
 - Reconnaissance juste des risques liés au non-respect du moment requis pour remonter les DM.
 - Respect des normes, des protocoles et des instructions des fabricants liés au remontage des dispositifs multipièces.
 - Remontage conforme et au moment requis de dispositifs multipièces variés.

- 7 Assembler les ensembles d'instruments de chirurgie et de dispositifs médicaux.
 - Utilisation correcte du système informatisé pour le montage des plateaux ou des caissons.
 - Respect des procédés liés au montage des plateaux et des caissons, y compris l'apposition de ses initiales.
 - Disposition correcte des indicateurs chimiques en fonction du procédé de stérilisation requis.

- Vérification de la conformité des plateaux ou des caissons et repérage juste du matériel manquant.
- Interventions appropriées en cas de non-conformité.
- Nettoyage, désinfection et rangement appropriés du matériel, de l'outillage, de l'équipement ainsi que de l'aire de travail.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Manipulation minutieuse et prudente du matériel et des DM.
- Application juste de toutes les activités de traçabilité et de contrôle de la qualité.
- Respect de la tenue vestimentaire requise.
- Utilisation conforme de l'ÉPI.
- Respect des règles d'hygiène et d'asepsie.
- Respect des règles de santé et de sécurité pour soi, pour ses collègues et pour la clientèle.
- Respect des lois, des règlements et des normes en vigueur.
- Respect des politiques, des protocoles et des procédures en vigueur.
- Respect des instructions des fabricants.
- Interprétation juste de la documentation de référence.
- Utilisation juste de la terminologie propre au métier.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels et sécuritaires en toutes circonstances.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés à l'ensemble de la compétence et à ses éléments.

Pour l'ensemble de la compétence :

- Terminologie propre au métier.
- Normes et procédures en lien avec l'assemblage de plateaux et de caissons.
- Outils d'information servant à l'assemblage de DM : programmes opératoires, système informatisé, fiches techniques, cahiers de procédures, etc.
- Politiques et protocoles de l'établissement en lien avec l'assemblage de plateaux et de caissons.
- Activités de traçabilité.
- Activités de contrôle de la qualité.
- Méthodes de travail ergonomiques et sécuritaires.

- 1 Effectuer les étapes nécessaires avant d'entrer dans l'aire de travail et de la quitter.
 - Règles et normes en vigueur liées à la tenue vestimentaire, à l'absence de bijoux, aux ongles, etc.
 - Techniques d'hygiène des mains et moments requis pour l'application de ces techniques.
 - Choix et port de l'ÉPI.
 - Retrait et disposition de l'ÉPI au moment et à l'endroit appropriés.
 - Précautions destinées à prévenir la contamination.

- 2 Organiser le travail.
 - Vérification de la propreté de l'environnement, de l'appareillage, du matériel, de l'équipement et de l'aire de travail.
 - Prise de connaissance du travail à effectuer.
 - Interprétation du plan de travail ou du programme opératoire.
 - Établissement des priorités : critères, ajustements, etc.
 - Préparation et mise en marche de l'équipement et des appareils.
 - Vérification des conditions préalables à l'utilisation de l'équipement et des appareils.

- 3 Décharger l'appareil de retraitement.
 - Avant le déchargement, vérification de la conformité et consignation des paramètres de retraitement de l'appareil automatique en fonction des charges retraitées.
 - Temps de refroidissement requis.
 - Méthodes de déchargement de l'appareil de nettoyage et de désinfection.
 - Inspection des DM.
 - Transport des DM vers les unités de séchage, selon le cas.
 - Interventions nécessaires en cas de non-conformité (ex. : paramètres de retraitement non conformes ou présence de souillures visibles) et avis à la personne responsable.

- 4 Assurer le séchage et le transport des dispositifs médicaux.
 - Types d'unités de séchage et leurs caractéristiques.
 - Disposition des pièces, des accessoires et des DM sur les unités de séchage appropriées en fonction des procédés de séchage.
 - Méthodes, outillage et matériel nécessaires à l'assèchement des DM munis de canules.
 - Vérification de la conformité du séchage des pièces et des DM.
 - Disposition des DM dans des bacs placés sur des chariots de transport.
 - Transport des DM vers la réserve ou les tables de montage.

- 5 Inspecter les dispositifs médicaux.
 - Importance de l'inspection de DM et lien avec le contrôle de la qualité. Impacts sur la qualité du retraitement et sur la clientèle en cas d'absence d'inspection ou d'inspection non conforme.
 - Vérification de la propreté et du bon fonctionnement des DM :
 - absence de souillures visibles;
 - état des charnières et des joints;
 - alignement des mâchoires et des dents;
 - alignement et fonctionnement des crémaillères;
 - affûtage des tranchants.
 - Lubrification avec le produit approprié, selon le cas : dispositifs à lubrifier et fonction de cette opération.

- Vérification de la conformité des DM à l'aide de loupes ou de lentilles grossissantes : état des surfaces (usure, corrosion, écaillage, bosselure, perte de fini ou autres dommages).
 - Repérage des anomalies des DM à l'aide de loupes ou de lentilles grossissantes :
 - absence de souillures visibles;
 - signes d'usure, de corrosion, d'écaillage, de bosselure ou d'autres dommages.
 - Interventions en cas de non-conformité.
- 6 Remonter les dispositifs médicaux multipièces.
- Normes, protocoles et instructions des fabricants liés au remontage des dispositifs multipièces.
 - Utilisation et fonctionnalités du système informatisé, des protocoles et des instructions des fabricants pour le remontage des DM.
 - Techniques de remontage des DM.
 - Remplacement des joints d'étanchéité, des ressorts et d'autres pièces mobiles.
 - Remontage de dispositifs multipièces variés.
 - Placement des rochets et des soupapes en position ouverte.
 - Vérification de l'absence d'obstruction des lumières et des parties creuses des DM.
 - Retrait des pistons des seringues, des obturateurs et des stylets.
- 7 Assembler les ensembles d'instruments de chirurgie et de dispositifs médicaux.
- Utilisation et fonctionnalités du logiciel et du système informatisé servant à la traçabilité et à l'assemblage de DM ainsi qu'au montage de plateaux et de caissons.
 - Vérification de l'inventaire et de la disponibilité des DM requis.
 - Procédés et méthodes liés au montage des plateaux et des caissons.
 - Préparation et placement des DM pour le stérilisateur de telle manière que l'agent stérilisant puisse entrer en contact avec toutes leurs surfaces.
 - Méthodes de traçabilité et consignation de l'information.
 - Types d'indicateurs chimiques internes et externes, leurs fonctions, leur choix et leur disposition en fonction du procédé de stérilisation requis.
 - Vérification de la conformité des plateaux ou des caissons et repérage du matériel manquant.
 - Interventions en cas de non-conformité.
 - Entreposage des DM propres (nettoyés et désinfectés) non nécessaires au montage des plateaux et des caissons dans les armoires prévues à cet effet de la zone propre de l'unité de retraitement des dispositifs médicaux (URDM).
 - Vérification de la propreté et de la conformité des paramètres environnementaux avec les normes en vigueur pour le secteur propre.
 - Nettoyage, désinfection et rangement du matériel, de l'outillage, de l'équipement ainsi que de l'aire de travail.

Compétence 13 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Procéder à l'emballage de dispositifs médicaux.

Contexte de réalisation

- Pour un travail individuel et en collaboration.
- À partir :
 - de demandes et de directives;
 - des lois, des règlements et des normes en vigueur;
 - des politiques, des protocoles et des procédures en vigueur;
 - des instructions des fabricants.
- À l'aide :
 - de dispositifs médicaux (DM) nettoyés, désinfectés et assemblés;
 - de DM non critiques, semi-critiques et critiques, y compris les dispositifs endoscopiques (DE) rigides (ceux qui sont flexibles sont exclus);
 - de plateaux d'étalement, de contenants rigides et de pochettes de stérilisation;
 - de matériel d'emballage varié (enveloppes d'emballage);
 - de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'outillage requis;
 - d'un système informatisé servant à la traçabilité au niveau de l'assemblage et de l'emballage;
 - d'ouvrages de référence et des documents nécessaires.

Éléments de la compétence

1 Effectuer les étapes nécessaires avant d'entrer dans l'aire de travail et de la quitter.

2 Organiser le travail.

Critères de performance

- Tenue vestimentaire conforme aux règles et aux normes en vigueur, y compris celles relatives à l'absence de bijoux.
- Respect des techniques d'hygiène des mains :
 - avant d'entrer dans un point de service;
 - avant de quitter un point de service.
- Choix et port appropriés de l'équipement de protection individuelle (ÉPI).
- Retrait et disposition conformes de l'ÉPI au moment et à l'endroit appropriés.

- Vérification appropriée de la propreté de l'environnement, de l'appareillage, du matériel, de l'équipement et de l'aire de travail.

- Interprétation juste du plan de travail ou du programme opératoire.
 - Établissement juste des priorités.
 - Préparation conforme du matériel, de l'outillage et de l'aire de travail.
- 3 Effectuer les étapes préalables à l'emballage des plateaux.
- Reconnaissance juste des types d'emballages et de leurs caractéristiques.
 - Choix approprié du type d'emballage et de sa grandeur selon :
 - les DM à stériliser;
 - le procédé de stérilisation requis.
 - Vérification de la conformité du matériel ou du système utilisé pour emballer.
- 4 Mettre en place les indicateurs chimiques.
- Reconnaissance juste des types d'indicateurs chimiques internes et externes et de leurs caractéristiques.
 - Respect des précautions relatives à l'utilisation des indicateurs chimiques internes et externes.
 - Sélection juste des indicateurs en fonction du procédé de stérilisation.
 - Mise en place correcte de tous les indicateurs requis en fonction de la charge à stériliser et du procédé de stérilisation.
- 5 Emballer les plateaux de dispositifs médicaux avec des enveloppes d'emballage.
- Disposition correcte du matériel d'emballage sur une surface de travail propre et sèche.
 - Application correcte des techniques d'emballage selon le plateau de DM à stériliser :
 - méthode d'emballage en carré;
 - méthode d'emballage en diagonale.
 - Vérification de la conformité de l'emballage.
 - Placement approprié du sceau d'intégrité.
 - Placement approprié de la fiche d'identification dûment remplie, y compris l'apposition de ses initiales.
- 6 Emballer les dispositifs médicaux avec des pochettes de stérilisation.
- Disposition appropriée du plateau de DM sur une surface propre et sèche.
 - Insertion correcte du plateau dans la pochette de stérilisation, y compris la disposition correcte du dispositif dans le plateau.
 - Scellage correct et étanche de la pochette de stérilisation, incluant le placement approprié du sceau d'intégrité.
 - Étiquetage et consignation conforme du contenu de la charge à stériliser, y compris l'apposition de ses initiales.

- 7 Emballer les dispositifs médicaux avec des contenants rigides.
- Vérification de la conformité de la disposition des DM, des indicateurs et du filtre de stérilité dans le contenant rigide.
 - Respect des procédés liés à la fermeture correcte et étanche du contenant rigide, y compris la disposition correcte du cadenas et des fléchettes (sceau d'intégrité).
 - Étiquetage et consignation conformes du contenu de la charge à stériliser, y compris l'apposition de ses initiales.
 - Inspection conforme du contenant rigide.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect de la tenue vestimentaire requise.
- Utilisation conforme de l'ÉPI.
- Manipulation minutieuse et prudente du matériel et des DM.
- Application judicieuse de toutes les activités de traçabilité et de contrôle de la qualité.
- Respect des règles d'hygiène et d'asepsie.
- Respect des règles de santé et de sécurité pour soi, pour ses collègues et pour la clientèle.
- Nettoyage, désinfection et rangement appropriés du matériel, de l'outillage, de l'équipement ainsi que de l'aire de travail.
- Interventions appropriées en cas de non-conformité.
- Respect des lois, des règlements et des normes en vigueur.
- Respect des politiques, des protocoles et des procédures en vigueur.
- Respect des instructions des fabricants.
- Interprétation juste de la documentation de référence.
- Utilisation juste de la terminologie propre au métier.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels et sécuritaires en toutes circonstances.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés à l'ensemble de la compétence et à ses éléments.

Pour l'ensemble de la compétence :

- Terminologie propre au métier.
- Normes et procédures en lien avec l'emballage de plateaux.
- Normes et procédures en lien avec la fermeture de caissons.

- Outils d'information servant à l'emballage de plateaux de DM : programmes opératoires, système informatisé, fiches techniques, cahiers de procédures, etc.
 - Politiques et protocoles de l'établissement en lien avec l'emballage de plateaux et la fermeture de caissons.
 - Activités de traçabilité.
 - Activités de contrôle de la qualité.
 - Méthodes de travail ergonomiques et sécuritaires.
- 1 Effectuer les étapes nécessaires avant d'entrer dans l'aire de travail et de la quitter.
 - Tenue vestimentaire conforme aux règles et aux normes en vigueur, y compris celles relatives à l'absence de bijoux et aux ongles.
 - Techniques d'hygiène des mains aux moments et aux endroits requis pour l'application de ces techniques.
 - Choix et port de l'ÉPI.
 - Retrait et disposition de l'ÉPI au moment et à l'endroit appropriés.
 - 2 Organiser le travail.
 - Vérification de la propreté de l'environnement, de l'appareillage, du matériel, de l'équipement et de l'aire de travail.
 - Prise de connaissance du travail à effectuer.
 - Interprétation du plan de travail ou du programme opératoire.
 - Établissement des priorités.
 - Préparation conforme du matériel, de l'outillage et de l'aire de travail ainsi que la vérification de la propreté des surfaces de travail.
 - Précautions destinées à prévenir la contamination.
 - 3 Effectuer les étapes préalables à l'emballage des plateaux.
 - Types d'emballages, leur composition et leurs caractéristiques :
 - pochettes de stérilisation;
 - enveloppes d'emballage à usage unique ou réutilisable;
 - contenants rigides.
 - Choix du type d'emballage et de sa grandeur selon le logiciel ou selon :
 - la nature des DM, leur poids et leur configuration;
 - le procédé de stérilisation requis (le mode de stérilisation recommandé).
 - Vérification de la conformité du matériel ou du système utilisé pour emballer.
 - 4 Mettre en place les indicateurs chimiques.
 - Types d'indicateurs chimiques internes et externes ainsi que leurs caractéristiques.
 - Précautions relatives à l'utilisation des indicateurs chimiques.
 - Sélection des indicateurs chimiques en fonction du procédé de stérilisation.
 - Mise en place des indicateurs requis en fonction de la charge à stériliser et du procédé de stérilisation :
 - mise en place d'un indicateur chimique dans tous les emballages;
 - mise en place d'un indicateur chimique externe visible.

- 5 Emballer les plateaux de dispositifs médicaux avec des enveloppes d'emballage.
 - Disposition du matériel d'emballage sur une surface de travail propre.
 - Techniques d'emballage selon le plateau de DM à stériliser :
 - méthode d'emballage en carré;
 - méthode d'emballage en diagonale;
 - emballage simple ou double.
 - Finalisation de l'emballage à l'aide du matériel requis.
 - Vérification de la conformité de l'emballage et du poids du plateau.
 - Placement du sceau d'intégrité.
 - Placement de la fiche d'identification dûment remplie, y compris l'apposition de ses initiales.
 - Inscription du nom du plateau et de la description du contenu, selon le cas.
 - Apposition de ses initiales.
 - Inspection et vérification visuelles de l'emballage.

- 6 Emballer les dispositifs médicaux avec des pochettes de stérilisation.
 - Disposition du plateau de DM sur une surface propre et sèche.
 - Insertion du plateau dans la pochette de stérilisation, y compris la disposition du dispositif dans le plateau.
 - Scellage de la pochette de stérilisation.
 - Placement du sceau d'intégrité.
 - Inscription de la description du contenu de la charge à stériliser.
 - Apposition de ses initiales.
 - Inspection et vérification de la pochette de stérilisation.

- 7 Emballer les dispositifs médicaux avec des contenants rigides.
 - Nettoyage et assèchement du contenant rigide après chaque utilisation.
 - Changement des filtres à usage unique et retraitement des filtres réutilisables.
 - Disposition des DM pour l'emballage.
 - Vérification de la conformité du poids et de la disposition des DM, des indicateurs et du filtre de stérilité dans le caisson.
 - Procédés liés à la fermeture du caisson, y compris la disposition du cadenas et des fléchettes; vérification du verrouillage du couvercle et placement du sceau d'intégrité.
 - Étiquetage et consignation du contenu de la charge à stériliser, y compris l'apposition de ses initiales (description du contenu et initiales).
 - Inspection et vérification du caisson.

Compétence 14 Durée 75 h Unités 5

Compétence traduite en comportement**Énoncé de la compétence**

Prévenir les risques liés aux méthodes de stérilisation de dispositifs médicaux.

1 Distinguer les risques liés à la santé et à la sécurité relatifs aux méthodes de stérilisation.

2 Repérer les risques en lien avec l'utilisation de matières dangereuses au regard des méthodes de stérilisation.

Contexte de réalisation

- À partir :
 - des lois, des règlements et des normes en vigueur;
 - des politiques, des protocoles et des procédures en vigueur;
 - des instructions des fabricants.
- À l'aide :
 - de dispositifs médicaux (DM) critiques, nettoyés et désinfectés, y compris les dispositifs endoscopiques rigides (ceux qui sont flexibles sont exclus);
 - de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'outillage requis;
 - de plateaux, de caissons et de sachets préalablement assemblés;
 - d'ouvrages de référence et des documents nécessaires.
- Reconnaissance juste des risques pour soi, pour ses collègues et pour la clientèle : risques d'ordre biologique, chimique, ergonomique, physique et psychosocial, ainsi que les risques liés à la sécurité.
- Distinction juste des conséquences de la non-conformité au regard :
 - des stérilisants et de l'eau;
 - des paramètres de programmation des appareils automatiques;
 - des paramètres environnementaux;
 - d'une méthode de stérilisation inadéquate.
- Reconnaissance juste de mauvaises pratiques de travail, d'étapes antérieures de retraitement inadéquates et de leurs conséquences sur la qualité de la stérilisation.
- Mise en relation juste des catégories de matières dangereuses contrôlées avec leur définition et leur pictogramme respectifs.
- Association juste des matières dangereuses contrôlées à leur catégorie.
- Interprétation juste des fiches signalétiques des matières dangereuses.

- 3 Utiliser des produits de façon sécuritaire et écologique au regard des méthodes de stérilisation.
 - Reconnaissance juste des méthodes sécuritaires et écologiques pour éliminer des matières dangereuses.
 - Mise en relation juste des produits avec :
 - leurs types et leurs catégories;
 - leurs caractéristiques;
 - leurs indications et leurs contre-indications;
 - leurs effets sur les DM.
 - Mise en relation juste des produits et du type de stérilisation (à basse et à haute température) avec leurs effets sur les types de microorganismes.
 - Respect des précautions et des règles en lien avec la manipulation et l'utilisation des produits.
 - Respect des méthodes visant à éliminer des matières dangereuses de façon sécuritaire et écologique.
- 4 Utiliser l'équipement, le matériel et l'outillage liés aux méthodes de stérilisation.
 - Reconnaissance juste des types d'équipement, de matériel et d'outillage et de leur nomenclature.
 - Mise en relation juste de l'équipement, du matériel et de l'outillage avec :
 - leurs caractéristiques;
 - leurs compositions;
 - leurs utilisations.
 - Respect des précautions et des règles en lien avec la manipulation et l'utilisation de l'équipement, du matériel et de l'outillage.
- 5 Utiliser les appareils liés aux méthodes de stérilisation.
 - Reconnaissance juste des types d'appareils et de leur nomenclature : à basse et à haute température.
 - Mise en relation juste des appareils avec :
 - leurs caractéristiques;
 - la façon de les charger;
 - leurs utilisations.
 - Chargement approprié de l'appareil.
 - Programmation et mise en marche correctes de l'appareil.
 - Respect des précautions et des règles en lien avec l'utilisation des appareils.
- 6 Utiliser des méthodes de stérilisation.
 - Choix approprié du type d'eau, des stérilisants et de la méthode de stérilisation selon les DM.
 - Respect des procédés et des normes en vigueur relativement à la vérification, à l'utilisation et à l'entreposage de produits.

- Respect des étapes et des techniques de stérilisation :
 - à basse température;
 - à haute température.
 - Respect des méthodes de travail ergonomiques et sécuritaires.
- 7 Assurer la traçabilité et le contrôle de la qualité en lien avec les méthodes de stérilisation.
- Vérification juste et complète de la conformité :
 - des résultats des étapes antérieures du retraitement;
 - des stérilisants;
 - de l'eau, selon la qualité et le type requis;
 - de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'outillage.
 - Interventions appropriées en cas de non-conformité.
 - Respect des méthodes de traçabilité et de contrôle de la qualité, y compris la consignation juste et complète des données.
 - Réalisation appropriée des tests de contrôle de la qualité sur les stérilisateur :
 - test de fuite et test de vacuum;
 - contrôles de la stérilité : mécaniques, physiques, chimiques, biologiques et administratifs.
 - Nettoyage, désinfection et rangement appropriés de l'équipement, de l'appareillage, de l'outillage et de l'aire de travail.
- 8 Intervenir en cas d'incident ou d'accident en lien avec les méthodes de stérilisation.
- Reconnaissance juste des incidents ou des accidents à signaler.
 - Respect du protocole en cas d'incident ou d'accident.
 - Communication verbale appropriée de la situation à la personne en autorité.
 - Situation clairement décrite dans le formulaire approprié.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect de la tenue vestimentaire requise.
- Utilisation conforme de l'équipement de protection individuelle (ÉPI) requis.
- Respect des règles d'hygiène et d'asepsie.
- Respect des règles de santé et de sécurité pour soi, pour ses collègues et pour la clientèle.
- Respect des lois, des règlements et des normes en vigueur.
- Respect des politiques, des protocoles et des procédures en vigueur.

- Respect des instructions des fabricants.
- Interprétation juste de la documentation de référence.
- Utilisation juste de la terminologie propre au métier.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels et sécuritaires en toutes circonstances.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés à l'ensemble de la compétence et à ses éléments.

Pour l'ensemble de la compétence :

- Tenue vestimentaire requise pour la stérilisation.
- ÉPI en lien avec les méthodes de stérilisation : choix, caractéristiques, fonction et utilisation.
- Règles d'hygiène et d'asepsie en lien avec les méthodes de stérilisation.
- Lois, règlements et normes en vigueur en lien avec les méthodes de stérilisation.
- Politiques, protocoles et procédures en vigueur en lien avec les méthodes de stérilisation.
- Instructions des fabricants et documents de référence.
- Terminologie propre au métier et aux méthodes de stérilisation.
- Décorum et règles de l'établissement en lien avec les méthodes de stérilisation.

1 Distinguer les risques liés à la santé et à la sécurité relatifs aux méthodes de stérilisation.

- Risques liés à la santé et à la sécurité pour soi, pour ses collègues et pour la clientèle :
 - risques d'ordre biologique (transmission d'agents pathogènes et d'infections);
 - risques d'ordre chimique : brûlures, allergies, déversements, inhalation de produits chimiques et réactions cutanées pour la préposée et le préposé au retraitement des dispositifs médicaux (PRDM) et les collègues, ainsi que les brûlures toxiques chez la clientèle (liées aux résidus de produits sur les DM);
 - risques d'ordre ergonomique (ex. : blessures musculosquelettiques);
 - risques d'ordre physique (ex. : brûlures);
 - risques d'ordre psychosocial;
 - risques liés à la sécurité (ex. : blessures, chutes, glissements attribuables aux surfaces mouillées et glissantes).
- Risques liés aux méthodes de stérilisation.
- Risques liés à la manipulation de DM :
 - piquants, coupants et tranchants;
 - non piquants et non tranchants;
 - jetables et réutilisables.
- Conséquences de la non-conformité au regard :
 - des produits et de l'eau;
 - des paramètres de programmation et du cycle des appareils automatiques;
 - des paramètres environnementaux;
 - d'une méthode de stérilisation inadéquate.
- Mauvaises pratiques de travail et leurs conséquences sur la qualité du retraitement et sur la clientèle.

- 2 Repérer les risques en lien avec l'utilisation de matières dangereuses au regard des méthodes de stérilisation.
 - Lois, règlements, droits et responsabilités en lien avec les matières dangereuses au regard des méthodes de stérilisation.
 - Catégories de matières dangereuses, pictogrammes et fiches signalétiques en lien avec les produits utilisés au regard des méthodes de stérilisation.
 - Utilisation du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail et Système général harmonisé (SIMDUT-SGH).
 - Risques liés à la santé et à la sécurité des PRDM, de leurs collègues et de la clientèle.
 - Risques liés à l'environnement et conséquences sur la population, etc.
 - Normes en matière d'environnement, de gestion des déchets et des produits usés.
 - Méthodes sécuritaires et écologiques pour éliminer des matières dangereuses.

- 3 Utiliser des produits de façon sécuritaire et écologique au regard des méthodes de stérilisation.
 - Types et catégories de produits stérilisants chimiques : caractéristiques, indications et contre-indications ainsi qu'effets sur les différents types de DM et leur composition.
 - Association entre les produits et les types de stérilisation (à basse et à haute température) et leur efficacité sur les différents types de microorganismes. Effets, efficacité ou inefficacité des différents produits de stérilisation, selon le type de stérilisation requis.
 - Règles et précautions liées à la manipulation minutieuse et sécuritaire des produits stérilisants chimiques.
 - Respect des précautions relatives au SIMDUT et utilisation du SGH.
 - Précautions et normes relatives à l'utilisation, à la manipulation et à l'entreposage de produits stérilisants chimiques.
 - Utilisation des produits : façon de les verser, instructions des fabricants et indications en matière de santé et de sécurité.
 - Précautions et méthodes visant à prévenir les éclaboussures et les déversements.
 - Procédure de vérification de la conformité des étiquettes selon les produits.
 - Élimination sécuritaire et écologique des matières dangereuses.

- 4 Utiliser l'équipement, le matériel et l'outillage liés aux méthodes de stérilisation.
 - Nomenclature et types d'équipement, de matériel et d'outillage liés aux méthodes de stérilisation.
 - Caractéristiques, composition, fonctions ainsi que méthodes et règles d'utilisation de l'équipement, du matériel et de l'outillage.
 - Précautions et règles en lien avec la manipulation et l'utilisation de l'équipement, du matériel et de l'outillage.
 - Entretien et rangement de l'équipement, du matériel et de l'outillage.

- 5 Utiliser les appareils liés aux méthodes de stérilisation.
 - Nomenclature et types d'appareils liés aux méthodes de stérilisation (ex. : appareils automatiques de stérilisation à basse et à haute température).
 - Caractéristiques, fonctions et méthodes d'utilisation des appareils.
 - Précautions et règles en lien avec l'utilisation des appareils, mesures visant à prévenir les blessures et les brûlures, notamment avec la vapeur, ainsi que l'importance de respecter le temps de refroidissement avant d'ouvrir et de décharger un stérilisateur.
 - Liens entre les appareils utilisés (à basse et à haute température) et les DM à retraiter.

- Règles et méthodes de chargement et de déchargement des appareils automatiques.
 - Validation des appareils.
 - Programmation et mise en marche des appareils.
 - Règles et méthodes liées à la manipulation du matériel stérile.
- 6 Utiliser des méthodes de stérilisation.
- Méthodes de stérilisation (à basse et à haute température) : définition, caractéristiques, indications et contre-indications, etc.
 - Méthode de stérilisation requise selon les DM à retraiter.
 - Choix approprié du type d'eau, des stérilisants et du procédé de stérilisation, selon les DM.
 - Procédés et normes en vigueur relativement à la vérification, à l'utilisation et à l'entreposage des produits.
 - Règles et normes en vigueur en lien avec les étapes et les techniques de stérilisation à basse et à haute température.
 - Méthodes de travail ergonomiques et sécuritaires (ex. : mesures visant à prévenir les blessures et les brûlures).
- 7 Assurer la traçabilité et le contrôle de la qualité en lien avec les méthodes de stérilisation.
- Vérification de la conformité :
 - des résultats des étapes antérieures du retraitement;
 - des stérilisants;
 - de l'eau, selon la qualité et le type requis;
 - de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'outillage.
 - Interventions en cas de non-conformité.
 - Méthodes de traçabilité et de contrôle de la qualité, y compris la consignation des données.
 - Types d'indicateurs chimiques, mécaniques, physiques, biologiques et administratifs : définition, caractéristiques, indications et fonctionnement.
 - Interprétation des résultats des indicateurs chimiques et biologiques.
 - Entretien des stérilisateur et réalisation des contrôles sur les stérilisateur :
 - test de fuite;
 - test de vacuum (Bowie-Dick) : contrôles mécaniques, physiques, chimiques, biologiques et administratifs;
 - entretiens et tests : méthodes et fréquence.
 - Nettoyage, désinfection et rangement appropriés de l'équipement, de l'appareillage, de l'outillage et de l'aire de travail.
- 8 Intervenir en cas d'incident ou d'accident en lien avec les méthodes de stérilisation.
- Types d'incidents et d'accidents en lien avec les méthodes de stérilisation.
 - Interventions en cas d'incidents ou d'accidents.
 - Protocoles établis, notamment en cas :
 - de déversements de produits chimiques et dangereux;
 - de blessures;
 - de brûlures;
 - de réactions cutanées;
 - d'incendies.
 - Protocole en cas de non-conformité des méthodes utilisées (ex. : paramètres non conformes des appareils automatiques).
 - Description des situations et utilisation du formulaire officiel prévu à cet effet.

Compétence 15 Durée 60 h Unités 4

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Procéder à la stérilisation de dispositifs médicaux.

Contexte de réalisation

- Pour :
 - un travail individuel et en collaboration;
 - toutes les étapes de la stérilisation, y compris le chargement de l'appareil de stérilisation à la zone propre de l'unité de retraitement des dispositifs médicaux (URDM) et le déchargement à la zone stérile de l'URDM.
- À partir :
 - de demandes et de directives;
 - des lois, des règlements et des normes en vigueur;
 - des politiques, des protocoles et des procédures en vigueur;
 - des instructions des fabricants.
- À l'aide :
 - de dispositifs médicaux (DM) nettoyés, désinfectés, assemblés et emballés;
 - de DM critiques;
 - de plateaux, de contenants rigides et de pochettes de stérilisation préalablement emballés;
 - de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'outillage requis;
 - d'un système informatisé servant à la traçabilité liée à la stérilisation;
 - d'ouvrages de référence et des documents nécessaires.

Éléments de la compétence

- 1 Effectuer les étapes nécessaires avant d'entrer dans l'aire de travail et de la quitter.

Critères de performance

- Tenue vestimentaire conforme aux règles et aux normes en vigueur, y compris celles relatives à l'absence de bijoux.
- Respect des techniques d'hygiène des mains :
 - avant d'entrer dans un point de service;
 - avant de quitter un point de service.
- Choix et port appropriés de l'équipement de protection individuelle (ÉPI).
- Retrait et disposition conformes de l'ÉPI au moment et à l'endroit appropriés.

- 2 Organiser le travail.
 - Vérification appropriée de la propreté de l'environnement, de l'appareillage, du matériel, de l'équipement et de l'aire de travail.
 - Interprétation juste du plan de travail ou du programme opératoire.
 - Établissement juste des priorités.
 - Préparation conforme de l'équipement, de l'appareillage, du matériel, de l'outillage et de l'aire de travail.
 - Vérification appropriée de la conformité des produits et de l'eau.

- 3 Effectuer les étapes préalables à la stérilisation de dispositifs médicaux.
 - Respect du procédé lié à l'entretien quotidien des stérilisateur.
 - Préchauffage conforme de l'appareil automatique.
 - Remplacement conforme des rouleaux de papier de l'appareil de stérilisation.
 - Préparation et positionnement conformes des dispositifs de procédés d'essais.
 - Respect des procédures d'essais d'indice microbiologique, y compris l'utilisation conforme des dispositifs de procédés d'essais.
 - Respect des mesures de confinement et de quarantaine.

- 4 Effectuer les vérifications préalables à la stérilisation.
 - Utilisation correcte du logiciel servant à la traçabilité pour le suivi de l'assurance qualité de la stérilisation et du contenu des charges.
 - Vérification de la conformité de l'étiquetage et de la consignation du contenu des charges en vue de la traçabilité.
 - Consignation conforme des données dans le registre approprié (manuel ou électronique).
 - Vérification de la conformité et de l'intégrité des indicateurs chimiques externes, du filtre selon le cas et de l'emballage.
 - Choix approprié du procédé de stérilisation selon la charge à stériliser et la catégorie de risques.

- 5 Charger l'appareil.
 - Utilisation conforme des chariots de chargement, de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'outillage.
 - Disposition correcte de la pochette, du plateau ou du caisson dans le stérilisateur.
 - Respect de la procédure pour les DM implantables (implants).

- 6 Effectuer la préparation et la mise en marche du stérilisateur.
- Vérification de la conformité de l'eau et des agents stérilisants recommandés.
 - Choix, mise en place et utilisation conformes des produits de stérilisation, selon la charge à stériliser et le procédé de stérilisation.
 - Réglage conforme des paramètres de programmation selon la charge à stériliser et le procédé de stérilisation.
 - Mise en marche conforme du stérilisateur.
 - Vérification du bon fonctionnement de l'appareil, du numéro de charge et de la programmation.
- 7 Effectuer les vérifications de contrôle de qualité requises pendant le cycle de stérilisation.
- Respect des procédés de vérification requis aux moments recommandés, y compris la consignation des données et l'apposition de ses initiales.
 - Respect des procédés en cas d'alerte.
 - Interventions appropriées en cas de non-conformité, y compris le signalement à la personne en autorité.
- 8 Décharger l'appareil de stérilisation.
- Respect des procédés de vérification, d'enregistrement et d'impression des paramètres de l'appareil à la fin du cycle.
 - Respect du temps de refroidissement.
 - Utilisation de méthodes pour éviter le contact avec la chaleur.
 - Respect des règles et des procédures liées à la manipulation des pochettes, des plateaux et des contenants rigides stérilisés ainsi qu'au déchargement.
 - Utilisation correcte de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'outillage requis pour le déchargement.
- 9 Effectuer et valider les tests de réactions biologiques.
- Respect des normes et des procédures liées aux tests de réactions biologiques.
 - Respect du procédé et du temps d'incubation.
 - Respect des procédés liés à l'impression et à la consignation des résultats.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect de la tenue vestimentaire requise.
- Utilisation conforme de l'ÉPI.
- Manipulation minutieuse et prudente du matériel ainsi que des DM.
- Application judicieuse de toutes les activités de traçabilité et de contrôle de la qualité.

- Respect des règles d'hygiène et d'asepsie.
- Respect des règles de santé et de sécurité pour soi, pour ses collègues et pour la clientèle.
- Nettoyage, désinfection et rangement appropriés du matériel, de l'outillage, de l'équipement ainsi que de l'aire de travail.
- Transmission claire et complète de l'information aux personnes concernées, au moment approprié.
- Interventions appropriées en cas d'incident, d'accident ou de non-conformité.
- Respect des lois, des règlements et des normes en vigueur.
- Respect des politiques, des protocoles et des procédures en vigueur.
- Respect des instructions des fabricants.
- Interprétation juste de la documentation de référence.
- Utilisation juste de la terminologie propre au métier.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels et sécuritaires en toutes circonstances.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés à l'ensemble de la compétence et à ses éléments.

Pour l'ensemble de la compétence :

- Terminologie propre au métier.
 - Politiques et protocoles de l'établissement en lien avec la stérilisation à basse et à haute température.
 - Activités de traçabilité.
 - Activités de contrôle de la qualité.
 - Méthodes de travail ergonomiques et sécuritaires.
- 1 Effectuer les étapes nécessaires avant d'entrer dans l'aire de travail et de la quitter.
 - Tenue vestimentaire conforme aux règles et aux normes en vigueur, y compris celles relatives à l'absence de bijoux et aux ongles.
 - Techniques d'hygiène des mains aux moments et aux endroits requis pour l'application de ces techniques.
 - Choix et port de l'ÉPI.
 - Retrait et disposition de l'ÉPI au moment et à l'endroit appropriés.
 - 2 Organiser le travail.
 - Vérification de la propreté de l'environnement, de l'appareillage, du matériel, de l'équipement et de l'aire de travail.
 - Prise en compte du travail à effectuer.
 - Interprétation du plan de travail ou du programme opératoire.

- Établissement des priorités.
 - Préparation de l'équipement, de l'appareillage, du matériel, de l'outillage et de l'aire de travail.
 - Précautions destinées à prévenir la contamination.
- 3 Effectuer les étapes préalables à la stérilisation de dispositifs médicaux.
- Entretien quotidien des stérilisateur : nettoyage du filtre dans le stérilisateur et nettoyage du joint d'étanchéité de la porte du stérilisateur.
 - Préchauffage de l'appareil automatique.
 - Remplacement des rouleaux de papier de l'appareil de stérilisation.
 - Préparation et positionnement des dispositifs de procédés d'essais (DPE).
 - Procédures d'essais d'indice microbiologique, y compris l'utilisation des DPE.
 - Mesures de confinement et de quarantaine.
- 4 Effectuer les vérifications préalables à la stérilisation.
- Vérification de la conformité de l'étiquetage et de la consignation du contenu des charges en vue de la traçabilité.
 - Consignation des données dans le registre approprié (manuel ou électronique).
 - Vérification de la conformité des indicateurs chimiques externes (cadenas, fléchettes et rubans).
- 5 Charger l'appareil.
- Utilisation des chariots, de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'outillage de chargement.
 - Normes, principes et techniques de chargement, disposition de pochettes, de paquets et de contenants rigides dans le stérilisateur. Disposition en cas de charges mixtes. Disposition selon la forme, le poids et la grosseur des paquets.
 - Respect de la procédure pour les DM implantables (implants).
 - Tests de charge avec indicateurs biologiques : chargement, fréquence et méthodes.
- 6 Effectuer la préparation et la mise en marche du stérilisateur.
- Vérification de la conformité de l'eau et des stérilisants recommandés.
 - Choix, mise en place et utilisation des agents stérilisants, selon la charge à stériliser et le procédé de stérilisation utilisé.
 - Réglage des paramètres de programmation selon la charge à stériliser et le procédé de stérilisation.
 - Mise en marche du stérilisateur.
 - Utilisation du procédé de stérilisation selon la catégorie de risques des DM.
 - Vérification du bon fonctionnement de l'appareil, du numéro de charge et de la programmation.
- 7 Effectuer les vérifications de contrôle de qualité requises pendant le cycle de stérilisation.
- Respect des procédés de vérification requis aux moments recommandés, y compris la consignation des données et l'apposition de ses initiales.
 - Paramètres de stérilisation.
 - Respect des procédés en cas d'alerte.
 - Interventions en cas de non-conformité, y compris le signalement à la personne en autorité.
- 8 Décharger l'appareil de stérilisation.
- Respect des procédés de vérification, d'enregistrement et d'impression des paramètres de l'appareil à la fin du cycle.

- Respect du temps de refroidissement.
- Méthodes pour éviter le contact avec la chaleur.
- Respect des règles et des procédures liées à la manipulation des pochettes, des paquets et des contenants rigides stérilisés ainsi qu'au déchargement.
- Normes de déchargement des stérilisateur.
- Méthodes de travail : manipulation, séquence d'exécution, etc.
- Utilisation de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'outillage requis pour le déchargement.
- Inspection visuelle des pochettes, des plateaux et des caissons.

9 Effectuer et valider les tests de réactions biologiques.

- Respect des normes et des procédures liées aux tests de réactions biologiques.
- Application et validation des tests de réactions biologiques :
 - conformité de la boîte contenant les indicateurs biologiques;
 - vérification des dates de péremption;
 - retrait des indicateurs biologiques de la charge de stérilisation;
 - disposition des indicateurs biologiques dans un incubateur;
 - consignation des données : apposition de ses initiales et indication de l'heure du dépôt des indicateurs biologiques dans l'incubateur;
 - rétention du matériel à distribuer jusqu'à la lecture des résultats;
 - lecture des résultats et apposition de ses initiales;
 - consignation des résultats dans le logiciel.
- Respect des procédés liés à l'impression et à la consignation des résultats :
 - consignation des données;
 - interventions en cas de non-conformité;
 - description des situations et utilisation de formulaires officiels.
- Respect du procédé et du temps d'incubation.
- Respect des procédés liés à l'impression et à la consignation des résultats :
 - consignation des données;
 - interventions en cas de non-conformité;
 - description des situations et utilisation de formulaires officiels.

Compétence 16 Durée 45 h Unités 3

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Procéder à l'entreposage, à la tenue de l'inventaire et à la distribution de dispositifs médicaux.

Contexte de réalisation

- Pour un travail individuel et en collaboration.
- À partir :
 - de demandes et de directives;
 - des lois, des règlements et des normes en vigueur;
 - des politiques, des protocoles et des procédures en vigueur;
 - des instructions des fabricants.
- À l'aide :
 - de dispositifs médicaux (DM) stérilisés;
 - de plateaux, de contenants rigides et de pochettes préalablement stérilisés;
 - de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'outillage requis;
 - d'un système informatisé servant à la traçabilité liée à la tenue de l'inventaire;
 - d'ouvrages de référence et des documents nécessaires.

Éléments de la compétence

- 1 Effectuer les étapes nécessaires avant d'entrer dans l'aire de travail et de la quitter.

- 2 Organiser le travail.

Critères de performance

- Tenue vestimentaire conforme aux règles et aux normes en vigueur, y compris celles relatives à l'absence de bijoux.
- Respect des techniques d'hygiène des mains aux moments et à l'endroit appropriés.

- Vérification appropriée de la propreté de l'environnement, de l'appareillage, du matériel, de l'équipement et de l'aire de travail.
- Vérification juste de la conformité des paramètres des contrôles ambiants avec les normes en vigueur au regard des paramètres environnementaux.
- Interprétation juste du plan de travail ou du programme opératoire.
- Établissement juste des priorités.
- Préparation conforme de l'équipement, de l'appareillage, du matériel, de l'outillage et de l'aire de travail.

- 3 Vérifier la conformité de la stérilisation des charges.
- Respect des périodes d'aération suivant les recommandations des fabricants.
 - Utilisation de méthodes appropriées pour éviter de déchirer ou de manipuler inutilement le matériel stérilisé.
 - Vérification de la conformité des filtres des contenants et des indicateurs chimiques externes sur l'ensemble des paquets.
 - Vérification juste de l'intégrité de l'emballage (pochettes, plateaux et contenants rigides) au regard de sa conformité.
- 4 Effectuer les activités liées à l'entreposage de dispositifs médicaux stérilisés.
- Utilisation correcte du logiciel servant à la traçabilité liée à la tenue de l'inventaire.
 - Chargement correct des chariots d'entreposage pour :
 - les pochettes;
 - les plateaux;
 - les contenants rigides.
 - Respect des procédés d'entreposage, selon les normes et les procédures en vigueur.
 - Respect des règles et des procédures liées à la rotation des stocks, y compris la vérification des dates d'expiration.
 - Retrait des lots périmés aux fins de retraitement.
- 5 Monter des chariots de cas de base pour des chirurgies simples.
- Prise en compte du programme opératoire et des cahiers de procédures.
 - Vérification correcte de la liste de matériel requis.
 - Utilisation correcte du logiciel servant à la traçabilité liée à la tenue de l'inventaire, au programme opératoire et au montage des chariots de cas.
 - Montage correct et complet des chariots de cas.
 - Consignation des données et apposition de ses initiales.
- 6 Préparer le matériel en vue de la distribution.
- Vérification juste et complète et préparation correcte du matériel stérilisé pour les points de service internes ou externes.
 - Maintien de la stérilité, y compris la vérification des dates d'expiration.
 - Disposition correcte du matériel stérilisé sur les chariots requis, selon les normes et les procédures en vigueur.
 - Étiquetage juste et complet du matériel stérilisé, des bacs et des chariots de transport.
 - Transmission claire et complète de l'information pour le transport.

- 7 Effectuer la tenue de l'inventaire.
- Tenue conforme des registres, manuels ou informatiques, d'entrée et de sortie du matériel stérilisé.
 - Utilisation correcte du logiciel servant à la tenue des entrées et des sorties.
 - Vérifications conformes de l'inventaire.
 - Transmission claire et complète de l'information à la personne responsable en cas d'absence de matériel ou de quantités insuffisantes de fournitures ou de matériel stérilisé.
- 8 Effectuer la distribution de dispositifs médicaux stérilisés aux points de service.
- Préparation conforme du matériel stérilisé, des bacs et des chariots de transport.
 - Étiquetage juste et complet du matériel stérilisé, des bacs et des chariots de transport.
 - Utilisation d'équipement, d'appareillage, de matériel et d'outillage réservés au matériel propre et stérile.
 - Respect des voies de circulation réservées au matériel propre et stérile.
 - Respect des délais de distribution du matériel stérile, en fonction des priorités.
 - Transmission claire et complète de l'information liée à la distribution.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect de la tenue vestimentaire requise.
- Utilisation conforme de l'équipement de protection individuelle (ÉPI).
- Manipulation minutieuse et prudente du matériel ainsi que des DM.
- Application judicieuse de toutes les activités de traçabilité et de contrôle de la qualité.
- Respect des règles d'hygiène et d'asepsie.
- Respect des règles de santé et de sécurité pour soi, pour ses collègues et pour la clientèle.
- Prise en compte des priorités dans l'exécution du travail.
- Nettoyage, désinfection et rangement appropriés du matériel, de l'outillage, de l'équipement ainsi que de l'aire de travail.
- Interventions appropriées en cas d'incident, d'accident ou de non-conformité.
- Respect des lois, des règlements et des normes en vigueur.
- Respect des politiques, des protocoles et des procédures en vigueur.
- Respect des instructions des fabricants.
- Interprétation juste de la documentation de référence.

- Utilisation juste de la terminologie propre au métier.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels et sécuritaires en toutes circonstances.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés à l'ensemble de la compétence et à ses éléments.

Pour l'ensemble de la compétence :

- Terminologie propre au métier.
 - Politiques et protocoles de l'établissement en lien avec l'entreposage et la distribution du matériel stérilisé.
 - Activités de traçabilité.
 - Activités de contrôle de la qualité.
 - Méthodes de travail ergonomiques et sécuritaires.
 - Types d'incidents et d'accidents à signaler; formulaire de déclaration; données claires et complètes; signalement à la personne responsable et interventions appropriées selon l'incident ou l'accident.
- 1 Effectuer les étapes nécessaires avant d'entrer dans l'aire de travail et de la quitter.
 - Tenue vestimentaire conforme aux règles et aux normes en vigueur, y compris celles relatives à l'absence de bijoux et aux ongles.
 - Application des techniques d'hygiène des mains aux moments et à l'endroit appropriés.
 - 2 Organiser le travail.
 - Vérification de la propreté de l'environnement, de l'appareillage, du matériel, de l'équipement et de l'aire de travail.
 - Normes en vigueur au regard de la conformité des paramètres environnementaux (contrôles ambiants). Vérification des contrôles ambiants (température, taux d'humidité). Interventions en cas de non-conformité.
 - Prise en compte du travail à effectuer.
 - Interprétation juste des demandes, du plan de travail ou du programme opératoire.
 - Établissement juste des priorités.
 - Préparation conforme de l'équipement, de l'appareillage, du matériel, de l'outillage et de l'aire de travail.
 - Précautions destinées à prévenir la contamination croisée.
 - 3 Vérifier la conformité de la stérilisation des charges.
 - Périodes d'aération suivant les recommandations des fabricants.
 - Méthodes pour éviter de déchirer ou de manipuler inutilement le matériel stérilisé.
 - Inspection visuelle des emballages.
 - Vérification de la conformité des filtres des contenants et des indicateurs chimiques externes sur l'ensemble des paquets, des contenants rigides et des pochettes.
 - Vérification de la conformité de l'intégrité du matériel stérilisé (pochettes, plateaux et contenants rigides).
 - Communication et interventions en cas de non-conformité.

- 4 Effectuer les activités liées à l'entreposage de dispositifs médicaux stérilisés.
 - Utilisation du logiciel servant à la traçabilité liée à la tenue de l'inventaire.
 - Chargement des chariots d'entreposage pour :
 - les pochettes;
 - les plateaux;
 - les contenants rigides.
 - Procédés d'entreposage, selon les normes et les procédures en vigueur.
 - Moyens visant le maintien de la stérilité (manipulation, séquence d'exécution et exigences environnementales).
 - Règles et procédures liées à la rotation des stocks, y compris la vérification des dates d'expiration.
 - Retrait des lots périmés aux fins de retraitement.

- 5 Monter des chariots de cas de base pour des chirurgies simples.
 - Prise en compte du programme opératoire et des cahiers de procédures.
 - Vérification de la liste de matériel requis.
 - Utilisation du logiciel servant à la traçabilité liée à la tenue de l'inventaire, au programme opératoire et au montage des chariots de cas.
 - Montage de chariots de cas simples.
 - Consignation des données et apposition de ses initiales.

- 6 Préparer le matériel en vue de la distribution.
 - Vérification et préparation du matériel stérilisé pour les points de service internes ou externes.
 - Moyens de maintien de la stérilité, y compris la vérification des dates d'expiration.
 - Disposition du matériel stérilisé sur les chariots requis, selon les normes et les procédures en vigueur.
 - Étiquetage du matériel stérilisé, des bacs et des chariots de transport.
 - Transmission claire et complète de l'information pour le transport.
 - Moyens de prévention de la contamination croisée.

- 7 Effectuer la tenue de l'inventaire.
 - Tenue des registres, manuels ou informatiques, d'entrée et de sortie du matériel stérilisé.
 - Utilisation du logiciel servant à la tenue des entrées et des sorties.
 - Vérifications de l'inventaire.
 - Transmission de l'information à la personne responsable en cas d'absence de matériel ou de quantités insuffisantes de fournitures ou de matériel stérilisé.

- 8 Effectuer la distribution de dispositifs médicaux stérilisés aux points de service.
 - Préparation du matériel stérilisé, des bacs et des chariots de transport.
 - Étiquetage du matériel stérilisé, des bacs et des chariots de transport.
 - Utilisation d'équipement, d'appareillage, de matériel et d'outillage réservés au matériel propre et stérile.
 - Voies de circulation réservées au matériel propre et stérile.
 - Distribution du matériel stérile en fonction des priorités.
 - Conséquences en cas de délais de distribution du matériel stérile (ex. : programme opératoire, clientèle, etc.)
 - Transmission de l'information technique ou des renseignements relatifs aux DM distribués.

Compétence 17 Durée 45 h Unités 3

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Prévenir les risques liés aux méthodes de retraitement de dispositifs endoscopiques flexibles.

Contexte de réalisation

Note : Pour des raisons de sécurité évidentes, les souillures sur les dispositifs médicaux doivent être simulées⁹.

- À partir :
 - des lois, des règlements et des normes en vigueur;
 - des politiques, des protocoles et des procédures en vigueur;
 - des instructions des fabricants.
- À l'aide :
 - de dispositifs endoscopiques (DE) flexibles;
 - de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'outillage requis;
 - d'un système informatisé servant à la traçabilité des DE flexibles;
 - d'ouvrages de référence et des documents nécessaires.

Éléments de la compétence

- 1 Repérer les risques liés à la santé et à la sécurité au regard des méthodes de retraitement de dispositifs endoscopiques flexibles.

Critères de performance

- Repérage juste des risques liés à la transmission d'agents pathogènes et d'infections.
- Repérage juste des risques liés à la santé et à la sécurité pour soi, pour ses collègues et pour la clientèle.
- Repérage juste des risques en lien avec l'utilisation de matières dangereuses.
- Reconnaissance juste des facteurs favorisant la création d'un biofilm; impacts et conséquences de celui-ci sur la qualité du retraitement.
- Reconnaissance juste de mauvaises pratiques de travail et de leurs conséquences sur la qualité du retraitement ainsi que sur la santé et la sécurité des préposées et des préposés au retraitement des dispositifs médicaux (PRDM), de leurs collègues et de la clientèle.

⁹ Bien que cette précision pourrait être associée à une activité d'apprentissage, elle doit être conservée pour des raisons de sécurité évidentes.

- 2 Utiliser des produits de façon sécuritaire et écologique au regard des méthodes de retraitement de dispositifs endoscopiques flexibles.
 - Mise en relation juste des produits avec :
 - leurs types et leurs catégories;
 - leurs caractéristiques;
 - leurs indications et leurs contre-indications;
 - leurs effets sur les DE flexibles.
 - Mise en relation juste des produits avec le niveau de retraitement requis pour les DE flexibles.
 - Respect des précautions et des règles en lien avec la manipulation et l'utilisation des produits.
 - Respect des méthodes visant à éliminer des matières dangereuses de façon sécuritaire et écologique.

- 3 Utiliser l'équipement, le matériel et l'outillage liés aux méthodes de retraitement de dispositifs endoscopiques flexibles.
 - Reconnaissance juste des types d'équipement, de matériel et d'outillage et de leur nomenclature.
 - Mise en relation juste de l'équipement, du matériel et de l'outillage avec :
 - leurs caractéristiques;
 - leurs compositions;
 - leurs utilisations.
 - Respect des précautions et des règles en lien avec la manipulation ainsi que l'utilisation de l'équipement, du matériel et de l'outillage.

- 4 Utiliser l'appareillage lié aux méthodes de retraitement de dispositifs endoscopiques flexibles.
 - Reconnaissance juste des types d'appareils et de leur nomenclature.
 - Mise en relation juste des appareils avec :
 - leurs caractéristiques;
 - leurs utilisations.
 - Respect des précautions et des règles en lien avec l'utilisation de l'appareillage.

- 5 Utiliser des méthodes de retraitement de dispositifs endoscopiques flexibles.
 - Vérification juste et complète de la conformité :
 - des agents de retraitement;
 - de l'eau, selon la qualité, la température et le type requis;
 - de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'outillage.
 - Respect des procédés et des normes en vigueur relativement à la vérification, à l'utilisation et à l'entreposage des produits.
 - Respect des étapes et de la technique de retraitement de DE flexibles, incluant le choix approprié des agents et de la méthode de retraitement, selon les normes en vigueur et les instructions des fabricants.
 - Respect des méthodes de travail ergonomiques et sécuritaires.

- 6 Assurer la traçabilité et le contrôle de la qualité en lien avec les méthodes de retraitement de dispositifs endoscopiques flexibles.
- Respect des normes de qualité :
 - absence de souillures visibles;
 - temps de contact recommandé;
 - temps de trempage approprié.
 - Respect des méthodes de traçabilité et de contrôle de la qualité, y compris la consignation juste et complète des données ainsi que l'utilisation correcte du système informatisé pour la traçabilité et le contrôle de la qualité.
 - Nettoyage, désinfection et rangement appropriés de l'équipement, de l'appareillage, de l'outillage et de l'aire de travail.
- 7 Intervenir en cas d'incident ou d'accident en lien avec l'application de méthodes de retraitement de dispositifs endoscopiques flexibles.
- Reconnaissance juste des incidents ou des accidents à signaler.
 - Respect du protocole en cas d'incident ou d'accident.
 - Communication verbale appropriée de la situation à la personne en autorité.
 - Situation clairement décrite dans le formulaire approprié.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect de la tenue vestimentaire requise.
- Utilisation conforme de l'équipement de protection individuelle (ÉPI).
- Respect des règles d'hygiène et d'asepsie.
- Respect des règles de santé et de sécurité pour soi, pour ses collègues et pour la clientèle.
- Respect des lois, des règlements et des normes en vigueur.
- Respect des politiques, des protocoles et des procédures en vigueur.
- Respect des instructions des fabricants.
- Interprétation juste de la documentation de référence.
- Utilisation juste de la terminologie propre au métier.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels et sécuritaires en toutes circonstances.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés à l'ensemble de la compétence et à ses éléments.

Pour l'ensemble de la compétence :

- Particularités et caractéristiques liées au retraitement de DE flexibles.
- Tenue vestimentaire requise aux différentes étapes de retraitement.

- Utilisation conforme de l'ÉPI, selon les différentes étapes de retraitement.
 - Instructions des fabricants propres aux DE flexibles et à leur retraitement.
 - Interprétation de la documentation de référence.
 - Utilisation de la terminologie propre au métier.
 - Décorum et règles de l'établissement.
- 1 Repérer les risques liés à la santé et à la sécurité au regard des méthodes de retraitement de dispositifs endoscopiques flexibles.
 - Risques liés à la transmission d'agents pathogènes et d'infections.
 - Risques liés à la santé et à la sécurité pour soi, pour ses collègues et pour la clientèle.
 - Risques en lien avec l'utilisation de matières dangereuses.
 - Facteurs favorisant la création d'un biofilm; impacts et conséquences de celui-ci sur la qualité du retraitement.
 - Mauvaises pratiques de travail et leurs conséquences sur la qualité du retraitement ainsi que sur la santé et la sécurité des PRDM, de leurs collègues et de la clientèle.
 - 2 Utiliser des produits de façon sécuritaire et écologique au regard des méthodes de retraitement de dispositifs endoscopiques flexibles.
 - Mise en relation des produits avec :
 - leurs types et leurs catégories;
 - leurs caractéristiques;
 - leurs indications et leurs contre-indications;
 - leurs effets sur les DE flexibles.
 - Mise en relation des produits avec le niveau de retraitement requis pour les DE flexibles.
 - Précautions et règles en lien avec la manipulation ainsi que l'utilisation des produits.
 - Méthodes visant à éliminer des matières dangereuses de façon sécuritaire et écologique.
 - 3 Utiliser l'équipement, le matériel et l'outillage liés aux méthodes de retraitement de dispositifs endoscopiques flexibles.
 - Types d'équipement, de matériel et d'outillage et leur nomenclature.
 - Mise en relation de l'équipement, du matériel et de l'outillage avec :
 - leurs caractéristiques;
 - leurs compositions;
 - leurs utilisations.
 - Précautions et règles en lien avec la manipulation ainsi que l'utilisation de l'équipement, du matériel et de l'outillage.
 - 4 Utiliser l'appareillage lié aux méthodes de retraitement de dispositifs endoscopiques flexibles.
 - Types d'appareils et leur nomenclature.
 - Mise en relation des appareils avec :
 - leurs caractéristiques;
 - leurs utilisations.
 - Précautions et règles en lien avec l'utilisation de l'appareillage.
 - 5 Utiliser des méthodes de retraitement de dispositifs endoscopiques flexibles.
 - Vérification de la conformité des agents de retraitement, de l'eau (selon la qualité, la température et le type requis), de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'outillage.
 - Normes et instructions des fabricants : choix du type d'eau et de sa température ainsi que des agents (détergents, désinfectants et stérilisants) et de la méthode de retraitement.

- Procédés et normes en vigueur relativement à la vérification, à l'utilisation et à l'entreposage des produits.
 - Étapes et technique de retraitement de DE flexibles.
 - Méthodes de travail ergonomiques et sécuritaires.
- 6 Assurer la traçabilité et le contrôle de la qualité en lien avec les méthodes de retraitement de dispositifs endoscopiques flexibles.
- Vérification de la conformité :
 - des produits;
 - de l'eau, selon la qualité et le type requis;
 - de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'outillage.
 - Normes de qualité à respecter :
 - absence de souillures visibles;
 - temps de contact recommandé;
 - temps de trempage approprié.
 - Méthodes de contrôle de la qualité, y compris la consignation juste et complète des données.
 - Méthodes de traçabilité, y compris la consignation juste et complète des données.
 - Utilisation du système informatisé pour la traçabilité et le contrôle de la qualité.
 - Nettoyage, désinfection et rangement de l'équipement, de l'appareillage, de l'outillage et de l'aire de travail.
- 7 Intervenir en cas d'incident ou d'accident en lien avec l'application de méthodes de retraitement de dispositifs endoscopiques flexibles.
- Incidents ou accidents à signaler.
 - Protocole en cas d'incident ou d'accident.
 - Communication verbale de la situation à la personne en autorité.
 - Situation clairement décrite dans le formulaire approprié (données factuelles claires et complètes).

Compétence 18 Durée 75 h Unités 5

Compétence traduite en comportement**Énoncé de la compétence**

Procéder au retraitement de dispositifs endoscopiques flexibles.

Contexte de réalisation

Note : Pour des raisons de sécurité évidentes, les souillures sur les dispositifs endoscopiques (DE) doivent être simulées¹⁰.

- Pour :
 - un travail individuel et en collaboration;
 - toutes les étapes du retraitement requis de DE flexibles.
- À partir :
 - de demandes et de directives;
 - des lois, des règlements et des normes en vigueur;
 - des politiques, des protocoles et des procédures en vigueur;
 - des instructions des fabricants.
- À l'aide :
 - de DE flexibles;
 - de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'outillage requis;
 - d'un système informatisé servant à la traçabilité des DE flexibles et au contrôle de la qualité.
 - d'ouvrages de référence et des documents nécessaires.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Effectuer les étapes nécessaires avant d'entrer dans l'aire de travail et de la quitter.

- Tenue vestimentaire conforme aux règles et aux normes en vigueur, y compris celles relatives à l'absence de bijoux.
- Respect des techniques d'hygiène des mains aux moments et à l'endroit appropriés.
- Choix et port appropriés de l'équipement de protection individuelle (ÉPI), selon les étapes de retraitement.
- Retrait et disposition conformes de l'ÉPI au moment et à l'endroit appropriés.

2 Organiser le travail.

- Vérification appropriée de la propreté de l'environnement, de l'appareillage, du matériel, de l'équipement et de l'aire de travail.

¹⁰ Bien que cette précision puisse être associée à une activité d'apprentissage, elle doit être conservée pour des raisons de sécurité évidentes.

- Interprétation juste du plan de travail ou du programme d'endoscopies.
 - Établissement juste des priorités.
 - Préparation conforme de l'équipement, de l'appareillage, du matériel, de l'outillage et de l'aire de travail.
- 3 Effectuer le prénettoyage de dispositifs endoscopiques flexibles.
- Essuyage conforme de la gaine du tube d'insertion, selon les règles et les normes en vigueur.
 - Irrigation correcte de tous les canaux.
 - Choix approprié du type de détergent et du type d'eau ainsi que de sa température.
 - Inspection de la conformité du DE flexible.
 - Retrait correct des parties amovibles du DE flexible.
 - Mise en place correcte du bouchon d'étanchéité sur le DE flexible.
 - Respect du procédé lié au prénettoyage du DE flexible, incluant l'utilisation correcte du système informatisé pour la traçabilité et le contrôle de la qualité.
 - Confinement approprié et respect des règles et des normes liées au transport des DE flexibles.
- 4 Effectuer le test d'étanchéité sur les dispositifs endoscopiques flexibles.
- Respect du procédé lié au test d'étanchéité.
 - Détermination juste de tout bris physique à l'intérieur et à l'extérieur du DE flexible.
 - Détection juste de fuite.
 - Application juste de la pression d'air à l'intérieur du DE flexible.
 - Immersion conforme du DE flexible et surveillance rigoureuse de la présence de bulles d'air.
 - Signalement approprié de toute suspicion de bris ou d'anormalités.
- 5 Effectuer le nettoyage de dispositifs endoscopiques flexibles.
- Vérification de la conformité du retrait des parties amovibles.
 - Immersion complète, dans la solution fraîchement préparée appropriée, du DE flexible, selon les instructions des fabricants.
 - Nettoyage conforme des parties amovibles et de toutes les surfaces externes.
 - Brossage conforme, à la fréquence recommandée, de tous les canaux internes.
 - Respect du procédé de nettoyage avec l'appareil automatique.

- 6 Effectuer le retraitement de dispositifs endoscopiques flexibles selon le niveau requis.
- Respect du procédé de nettoyage manuel :
 - irrigation, rinçage et séchage conformes de tous les canaux.
 - Choix et utilisation appropriés des produits de retraitement.
 - Choix approprié du type d'eau et de sa température selon le niveau de retraitement requis.
 - Respect des procédés de retraitement du DE flexible, y compris le rinçage.
 - Chargement approprié de l'appareil automatique.
 - Respect des procédés de retraitement avec l'appareil automatique, y compris le rinçage.
- 7 Effectuer les activités liées au séchage de dispositifs endoscopiques flexibles.
- Inspection de la conformité du DE flexible.
 - Respect du procédé d'injection d'alcool.
 - Transport sécuritaire et conforme du dispositif vers les armoires de séchage.
 - Disposition correcte du DE dans les armoires de séchage.
 - Respect des procédés de séchage manuel et automatisé.
 - Vérification de la conformité du séchage du dispositif.
- 8 Effectuer l'entreposage et la distribution de dispositifs endoscopiques flexibles retraités.
- Déroulement complet du dispositif, en position correcte, dans l'armoire d'entreposage appropriée et réservée à cet effet.
 - Entreposage à part, à l'endroit approprié, des parties amovibles.
 - Utilisation de contenants réservés au transport et à la distribution des dispositifs.
 - Respect des procédés et des délais liés à la distribution de DE flexibles.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect de la tenue vestimentaire requise.
- Utilisation conforme de l'ÉPI.
- Manipulation minutieuse et prudente du matériel et des DE flexibles.
- Application judicieuse de toutes les activités de traçabilité et de contrôle de la qualité.
- Respect des règles d'hygiène et d'asepsie.
- Respect des règles de santé et de sécurité pour soi, pour ses collègues et pour la clientèle.
- Prise en compte des priorités dans l'exécution du travail.

- Nettoyage, désinfection et rangement appropriés du matériel, de l'outillage, de l'équipement ainsi que de l'aire de travail.
- Interventions appropriées en cas d'incident, d'accident ou de non-conformité.
- Respect des lois, des règlements et des normes en vigueur.
- Respect des politiques, des protocoles et des procédures en vigueur.
- Respect des instructions des fabricants.
- Interprétation juste de la documentation de référence.
- Utilisation juste de la terminologie propre au métier.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels et sécuritaires en toutes circonstances.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés à l'ensemble de la compétence et à ses éléments.

Pour l'ensemble de la compétence :

- Terminologie propre au métier.
 - Unités d'endoscopie et unités de retraitement de dispositifs endoscopiques (URDE).
 - Politiques et protocoles de l'établissement en lien avec le retraitement de DE flexibles.
 - Activités de traçabilité.
 - Activités de contrôle de la qualité.
 - Méthodes de travail ergonomiques et sécuritaires.
 - Types d'incidents et d'accidents à signaler; formulaire de déclaration; données claires et complètes; signalement à la personne responsable ainsi que les interventions appropriées selon l'incident ou l'accident.
- 1 Effectuer les étapes nécessaires avant d'entrer dans l'aire de travail et de la quitter.
 - Tenue vestimentaire conforme aux règles et aux normes en vigueur, y compris celles relatives à l'absence de bijoux et aux ongles.
 - Techniques d'hygiène des mains aux moments et aux endroits requis pour l'application de ces techniques.
 - Choix et port de l'ÉPI selon les étapes de retraitement.
 - Retrait et disposition de l'ÉPI au moment et à l'endroit appropriés.
 - 2 Organiser le travail.
 - Vérification de la propreté de l'environnement, de l'appareillage, du matériel, de l'équipement et de l'aire de travail.
 - Interprétation du plan de travail ou du programme d'endoscopies.
 - Établissement des priorités.
 - Préparation de l'équipement, de l'appareillage, du matériel, de l'outillage et de l'aire de travail.

- 3 Effectuer le prénettoyage de dispositifs endoscopiques flexibles.
 - Essuyage de la gaine du tube d'insertion selon les règles et les normes en vigueur.
 - Irrigation de tous les canaux.
 - Température et type d'eau requis.
 - Type et dilution du détergent.
 - Inspection de la conformité des DE flexibles.
 - Retrait des parties amovibles des DE flexibles.
 - Mise en place du bouchon d'étanchéité sur les DE flexibles.
 - Procédé lié au prénettoyage des DE flexibles.
 - Confinement et transport des DE vers la zone de retraitement.

- 4 Effectuer le test d'étanchéité sur les dispositifs endoscopiques flexibles.
 - Test d'étanchéité : importance du test, procédé, etc.
 - Détermination de tout bris physique à l'intérieur et à l'extérieur des DE flexibles.
 - Détection de fuites.
 - Application de la pression d'air à l'intérieur des DE flexibles.
 - Immersion des DE flexibles. Surveillance de la présence de bulles d'air.
 - Signalement de toute suspicion de bris ou d'anormalités.

- 5 Effectuer le nettoyage de dispositifs endoscopiques flexibles.
 - Vérification de la conformité du retrait des parties amovibles.
 - Immersion complète, dans la solution fraîchement préparée appropriée, des DE flexibles, selon les instructions des fabricants.
 - Nettoyage des parties amovibles et de toutes les surfaces externes.
 - Brossage, à la fréquence recommandée, de tous les canaux internes.
 - Procédé de nettoyage manuel : irrigation, rinçage et séchage de tous les canaux.
 - Procédé de nettoyage avec l'appareil automatique.

- 6 Effectuer le retraitement de dispositifs endoscopiques flexibles selon le niveau requis.
 - Choix et utilisation de produits de retraitement.
 - Choix du type d'eau et de sa température selon le niveau de retraitement requis.
 - Rinçage final : procédé de rinçage final, selon la solution désinfectante de haut niveau utilisé.
 - Procédés de retraitement des DE flexibles, y compris le rinçage.
 - Chargement de l'appareil automatique.

- 7 Effectuer les activités liées au séchage de dispositifs endoscopiques flexibles.
 - Inspection de la conformité des DE flexibles.
 - Procédé d'injection d'alcool.
 - Transport des dispositifs vers les armoires de séchage.
 - Disposition des DE dans les armoires de séchage.
 - Procédés de séchage manuel et automatisé.
 - Vérification de la conformité du séchage des dispositifs.

- 8 Effectuer l'entreposage et la distribution de dispositifs endoscopiques flexibles retraités.
- Mesures de prévention et de contrôle des infections lors de la manutention des DE (hygiène des mains et nettoyage des surfaces de travail). Manutention conforme des DE retraités.
 - Déroulement des dispositifs, en position verticale, dans les armoires d'entreposage appropriées et réservées à cet effet.
 - Entreposage à part, à l'endroit approprié, des parties amovibles.
 - Conteneurs réservés au transport et à la distribution des dispositifs.
 - Procédés et délais liés à la distribution de DE flexibles.

Compétence 19 Durée 90 h Unités 6

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Procéder au retraitement de dispositifs médicaux en milieu de travail dans la zone souillée.

Contexte de réalisation

- Dans la zone souillée d'une unité de retraitement des dispositifs médicaux (URDM).
- En collaboration avec des collègues de travail, les personnes en autorité et le personnel des points de service.
- À partir :
 - de demandes et de directives;
 - des lois, des règlements et des normes en vigueur;
 - des politiques, des protocoles et des procédures en vigueur;
 - des instructions des fabricants.
- À l'aide :
 - de dispositifs médicaux (DM) de complexité variée, y compris les dispositifs endoscopiques flexibles et rigides;
 - de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'outillage requis;
 - d'un système informatisé servant à la traçabilité des DM et au contrôle de la qualité;
 - d'ouvrages de référence et des documents nécessaires.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Effectuer les étapes nécessaires avant d'entrer dans l'aire de travail de la zone souillée et de la quitter.
 - Respect des règles et des normes en vigueur relatives :
 - à l'hygiène des mains à l'arrivée sur le lieu de travail;
 - à la tenue vestimentaire requise;
 - à l'absence de bijoux;
 - au signalement de lésions cutanées, selon le cas.
 - Respect des règles et des normes en vigueur quant au port de l'équipement de protection individuelle (ÉPI) et aux techniques d'hygiène des mains avant :
 - d'entrer dans l'aire de travail;
 - de quitter l'aire de travail.
 - Disposition correcte du matériel souillé et contaminé à l'endroit approprié.

- 2 Organiser le travail dans la zone souillée.
 - Vérification juste et complète :
 - des paramètres environnementaux;
 - de la conformité des appareils, de l'eau et des produits.
 - Planification appropriée du travail à effectuer.
 - Préparation conforme :
 - de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'outillage requis;
 - de l'aire de travail.
 - Ajustement approprié du travail en fonction des priorités, des imprévus et des urgences.

- 3 Effectuer les activités liées au contrôle de la qualité dans la zone souillée.
 - Application juste de la totalité :
 - des procédures liées au contrôle de la qualité, y compris la surveillance du cycle et des paramètres de l'appareil automatique;
 - des étapes de retraitement requises selon les DM.
 - Interprétation juste des résultats des tests de qualité du rendement :
 - des appareils automatiques de nettoyage et de désinfection;
 - des tests de charge et de produits.
 - Interventions appropriées en cas de non-conformité des DM, de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'outillage.

- 4 Effectuer les activités liées à la traçabilité dans la zone souillée.
 - Respect des procédures liées à la traçabilité, manuelle ou électronique, des DM et des paramètres de retraitement.
 - Consignation juste et appropriée de l'information liée :
 - aux paramètres des appareils automatiques;
 - au contenu des charges;
 - à l'identité du PRDM (initiales).

- 5 Réaliser des tâches en lien avec le prénettoyage, le nettoyage et la désinfection de dispositifs médicaux contaminés.
 - Exécution juste des étapes préalables.
 - Exécution juste du nettoyage selon les caractéristiques des DM et leur catégorie de risques.
 - Exécution juste de la désinfection selon les caractéristiques des DM et leur catégorie de risques.
 - Programmation et mise en marche appropriées de l'appareil automatique selon les DM et leur catégorie de risques.

- 6 Effectuer le nettoyage, la désinfection et le rangement de l'aire de travail de la zone souillée.
- Respect des procédés de nettoyage et de désinfection, y compris le choix des produits appropriés et les étapes à suivre.
 - Propreté :
 - de l'équipement, de l'appareillage, de l'outillage et du matériel utilisés;
 - de l'aire de travail.
 - Rangement approprié :
 - de l'équipement, de l'appareillage, de l'outillage et du matériel;
 - de l'aire de travail.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles d'hygiène et d'asepsie.
- Respect des règles de santé et de sécurité pour soi, pour ses collègues et pour la clientèle.
- Respect des demandes et des directives.
- Respect des lois, des règlements et des normes en vigueur.
- Respect des politiques, des protocoles et des procédures en vigueur.
- Respect des instructions des fabricants.
- Interventions appropriées en cas d'incident, d'accident ou de non-conformité.
- Interprétation juste de la documentation de référence.
- Utilisation juste de la terminologie propre au métier.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels et sécuritaires en toutes circonstances.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés à l'ensemble de la compétence et à ses éléments.

Pour l'ensemble de la compétence :

- Utilisation de la terminologie propre au métier.
- Méthodes visant à prévenir la contamination croisée en milieu de travail au regard des tâches multiples dans la zone souillée.
- Règles du milieu de travail en matière de santé et de sécurité pour soi, pour ses collègues et pour la clientèle.
- Demandes et directives.
- Lois, règlements et normes en vigueur en lien avec les tâches multiples dans la zone souillée.
- Protocoles et procédures en vigueur.
- Instructions des fabricants et documentation de référence.
- Protocole de l'établissement en cas d'incident, d'accident ou de non-conformité.
- Décorum, protocoles et règles de l'établissement liés à l'éthique et aux comportements professionnels attendus.

1 Effectuer les étapes nécessaires avant d'entrer dans l'aire de travail de la zone souillée et de la quitter.

Rappel de la compétence 3.

- Règles et normes en vigueur ainsi que politiques et procédures de l'établissement :
 - hygiène des mains à l'arrivée sur le lieu de travail;
 - tenue vestimentaire requise;
 - règles liées au vestiaire;
 - absence de bijoux;
 - ongles (ongles courts, sans vernis, etc.);
 - interdiction de manger ou de boire dans les zones de l'URDM;
 - signalement de lésions cutanées, selon le cas.
- Règles et normes en vigueur quant au port de l'ÉPI et aux techniques d'hygiène des mains avant d'entrer dans l'aire de travail et de la quitter.
- Disposition du matériel souillé et contaminé à l'endroit approprié.

2 Organiser le travail dans la zone souillée.

- Prise de connaissance du travail à effectuer, des demandes et des directives.
- Vérification de la conformité des appareils, de l'eau et des produits.
- Préparation de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'outillage requis.
- Préparation de l'aire de travail et de l'environnement ainsi que le signalement en cas d'anormalité observée au regard de la température de la pièce et du taux d'humidité.
- Utilisation de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et des outils permettant l'efficacité et la qualité du travail.
- Utilisation des technologies.
- Utilisation de l'aire de travail et de l'environnement ainsi que méthodes de travail optimales et sécuritaires.
- Ordre de priorité des tâches.
- Ajustement du travail en fonction des imprévus et des urgences.
- Moyens appropriés permettant de composer avec le stress.

3 Effectuer les activités liées au contrôle de la qualité dans la zone souillée.

- Importance de l'application de la totalité des procédures liées au contrôle de la qualité, y compris la surveillance du cycle et des paramètres des appareils automatiques.
- Importance de l'application de la totalité des étapes de retraitement requises selon les DM.
- Méthodes d'inspection des DM et moments indiqués pour celle-ci.
- Vérification des appareils de nettoyage ultrasonique.
- Vérification et conformité des paramètres physiques des appareils automatiques (durée du cycle, température, eau et produits utilisés) ainsi que la surveillance des cycles de nettoyage et de désinfection.
- Procédures au regard des tests de qualité du rendement des appareils automatiques de nettoyage et de désinfection, ainsi que des tests de charge et de produits, puis les caractéristiques, objectifs, fréquence et importance de ces tests.
- Interprétation des résultats des tests de qualité du rendement des appareils automatiques de nettoyage et de désinfection ainsi que des tests de charge et de produits.
- Interventions en cas de non-conformité des résultats des tests de qualité du rendement des appareils automatiques de nettoyage et de désinfection ainsi que des tests de charge et de produits.
- Interventions en cas de non-conformité des DM, de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'outillage.
- Consignation et conservation des données (registres).

- 4 Effectuer les activités liées à la traçabilité dans la zone souillée.
- Procédures liées à la traçabilité, manuelle ou électronique, des DM et des procédés de retraitement : vérifications et consignation des modes opératoires (paramètres des appareils automatiques), du contenu des charges, etc.
 - Méthodes de traçabilité aux endroits et aux moments appropriés.
 - Procédures au regard de la consignation de l'information et des données.
 - Responsabilités et obligations des PRDM. Incidence d'être imputable de la qualité du travail, de la traçabilité et de l'éthique professionnelle en retraitement de DM.

- 5 Réaliser des tâches en lien avec le prénettoyage, le nettoyage et la désinfection de dispositifs médicaux contaminés.

Rappel des compétences 6, 7, 8 et 9.

- Étapes préalables au nettoyage manuel, selon le cas.
- Règles et normes en vigueur ainsi que politiques et procédures de l'établissement liées au nettoyage manuel selon les caractéristiques des DM et leur catégorie de risques.
- Lois, règles et normes en vigueur ainsi que politiques et procédures de l'établissement liées à la désinfection manuelle selon les caractéristiques des DM et leur catégorie de risques.
- Étapes préalables au nettoyage et à la désinfection automatisés, selon le cas : chargement des DM dans l'appareil automatique; utilisation de l'équipement, de l'outillage et du matériel; choix des produits et du type d'eau selon le niveau de désinfection requis et le type de dispositif à retraiter.
- Programmation et mise en marche de l'appareil automatique : réglage des paramètres de programmation selon la charge à retraiter et mise en marche de l'appareil automatique.
- Procédures liées à la surveillance du cycle et des paramètres de l'appareil automatique; détection de non-conformité de cycle en cours.
- Vérification, sur le relevé, des paramètres du cycle terminé; détection de non-conformité; interventions selon la problématique.

- 6 Effectuer le nettoyage, la désinfection et le rangement de l'aire de travail de la zone souillée.

Rappel des compétences 3, 6, 7, 8 et 9.

- Procédés de nettoyage et de désinfection, y compris le choix des produits et l'ordre des étapes de nettoyage et de désinfection de l'équipement, de l'appareillage, de l'outillage et du matériel utilisés, ainsi que de l'aire de travail.
- Vérification de la propreté de l'équipement, de l'appareillage, de l'outillage et du matériel utilisés.
- Rangement de l'équipement, de l'appareillage, de l'outillage, du matériel et de l'aire de travail.
- Vérification de la propreté et du dégagement sécuritaire de l'aire de travail.

Compétence 20 Durée 90 h Unités 6

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Procéder au retraitement de dispositifs médicaux en milieu de travail dans les zones propre et stérile.

Contexte de réalisation

- Dans les zones propre et stérile d'une unité de retraitement des dispositifs médicaux (URDM).
- En collaboration avec des collègues de travail, les personnes en autorité et le personnel des points de service.
- À partir :
 - de demandes et de directives;
 - des lois, des règlements et des normes en vigueur;
 - des politiques, des protocoles et des procédures en vigueur;
 - des instructions des fabricants.
- À l'aide :
 - de dispositifs médicaux (DM) de complexité variée, y compris les dispositifs endoscopiques flexibles et rigides;
 - de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'outillage requis;
 - d'un système informatisé servant à la traçabilité, à l'assemblage, à l'emballage et à la stérilisation des DM ainsi qu'aux activités liées à la tenue de l'inventaire et au contrôle de la qualité;
 - d'ouvrages de référence et des documents nécessaires.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <p>1 Effectuer les étapes nécessaires avant d'entrer dans l'aire de travail des zones propre et stérile et de la quitter.</p> | <ul style="list-style-type: none">• Respect des règles et des normes en vigueur relatives :<ul style="list-style-type: none">– à l'hygiène des mains à l'arrivée sur le lieu de travail;– à la tenue vestimentaire requise;– à l'absence de bijoux;– au signalement de lésions cutanées, selon le cas.• Respect des règles et des normes en vigueur quant aux techniques d'hygiène des mains avant :<ul style="list-style-type: none">– d'entrer dans l'aire de travail;– de quitter l'aire de travail. |
|---|--|

- 2 Organiser le travail dans les zones propre et stérile.
 - Vérification juste et complète :
 - de la conformité des appareils, de l'eau et des produits;
 - de l'aire de travail.
 - Planification appropriée du travail à effectuer.
 - Préparation conforme :
 - de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'outillage requis;
 - de l'aire de travail.
 - Ajustement approprié du travail en fonction des priorités, des imprévus et des urgences.

- 3 Effectuer les activités liées au contrôle de la qualité dans les zones propre et stérile.
 - Application juste de la totalité :
 - des procédures liées au contrôle de la qualité, y compris la surveillance rigoureuse du cycle et des paramètres des appareils de désinfection et du stérilisateur;
 - des étapes de retraitement requises selon les DM.
 - Interprétation juste des résultats des tests de qualité du rendement.
 - Interventions appropriées en cas de non-conformité des DM, de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'outillage.

- 4 Effectuer les activités liées à la traçabilité dans les zones propre et stérile.
 - Respect des procédures liées à la traçabilité, manuelle ou électronique, des DM, des plateaux et des paramètres de retraitement.
 - Consignation juste et appropriée de l'information liée :
 - aux paramètres des appareils automatiques;
 - au contenu des charges.

- 5 Effectuer les activités liées au maintien de la stérilité.
 - Vérification juste et complète de la conformité des sachets, des plateaux et des caissons stérilisés relativement :
 - à l'intégrité de l'emballage;
 - aux dates de stérilisation et de péremption.
 - Interprétation juste et consignation appropriée des résultats des tests de qualité du rendement.
 - Interprétation juste des résultats liés aux indicateurs physiques, chimiques et biologiques.
 - Intervention appropriée en cas :
 - d'échec lié aux résultats des indicateurs mécaniques, chimiques et biologiques;
 - de non-conformité des sachets, des plateaux et des caissons stérilisés;
 - de non-conformité des résultats des tests de qualité du rendement.

- 6 Exécuter les étapes préalables à la stérilisation.
- Déchargement conforme des appareils automatiques de nettoyage et de désinfection.
 - Assemblage des DM conforme aux règles, aux normes, aux politiques et aux procédures.
 - Respect des règles, des normes, des politiques et des procédures liées :
 - à l'emballage des sachets, des plateaux et des caissons;
 - à la mise en place et à la vérification des indicateurs chimiques, physiques et biologiques.
- 7 Réaliser des tâches en lien avec la stérilisation.
- Choix approprié des produits et du type d'eau requis selon :
 - le type de stérilisation;
 - les DM à retraiter;
 - leur catégorie de risques.
 - Utilisation conforme de l'équipement, de l'outillage, du matériel et de l'aire de travail.
 - Chargement approprié des DM dans l'appareil de stérilisation.
 - Respect des règles, des normes, des politiques et des procédures liées aux procédés de stérilisation.
 - Programmation et mise en marche appropriées de l'appareil selon les DM et leur catégorie de risques.
- 8 Effectuer les activités liées à l'entreposage, à la tenue de l'inventaire et à la distribution.
- Respect des règles, des normes, des politiques et des procédures liées à l'entreposage.
 - Respect des règles, des normes, des politiques et des procédures liées à la tenue de l'inventaire.
 - Respect des règles, des normes, des politiques et des procédures liées à la distribution des DM.
- 9 Effectuer le nettoyage, la désinfection et le rangement de l'aire de travail des zones propre et stérile.
- Respect des procédés de nettoyage et de désinfection, y compris le choix des produits appropriés et les étapes à suivre.
 - Propreté :
 - de l'équipement, de l'appareillage, de l'outillage et du matériel utilisés;
 - de l'aire de travail.
 - Rangement approprié :
 - de l'équipement, de l'appareillage, de l'outillage et du matériel;
 - de l'aire de travail.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles d'hygiène et d'asepsie.
- Respect des règles de santé et de sécurité pour soi, pour ses collègues et pour la clientèle.
- Respect des demandes et des directives.
- Respect des lois, des règlements et des normes en vigueur.
- Respect des politiques, des protocoles et des procédures en vigueur.
- Respect des instructions des fabricants.
- Interventions appropriées en cas d'incident, d'accident ou de non-conformité.
- Interprétation juste de la documentation de référence.
- Utilisation juste de la terminologie propre au métier.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels et sécuritaires en toutes circonstances.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés à l'ensemble de la compétence et à ses éléments.

Pour l'ensemble de la compétence :

- Rappel des compétences 3, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 : lois, règles et normes en vigueur liées à l'hygiène et à l'asepsie ainsi qu'à la santé et à la sécurité pour soi, pour ses collègues et pour la clientèle.
- Utilisation de la terminologie propre au métier.
- Méthodes visant à prévenir la contamination croisée en milieu de travail au regard des tâches multiples dans les zones propre et stérile.
- Règles du milieu de travail en matière de santé et de sécurité pour soi, pour ses collègues et pour la clientèle.
- Demandes et directives.
- Lois, règlements et normes en vigueur en lien avec les tâches multiples dans les zones propre et stérile.
- Protocoles et procédures en vigueur dans l'établissement.
- Instructions des fabricants et documentation de référence.
- Utilisation des technologies.
- Protocole de l'établissement en cas d'incident, d'accident ou de non-conformité : interventions et signalement.
- Décorum, protocoles et règles de l'établissement liés à l'éthique et aux comportements professionnels attendus.
- Moyens permettant de composer avec le stress.

1 Effectuer les étapes nécessaires avant d'entrer dans l'aire de travail des zones propre et stérile et de la quitter.

Rappel de la compétence 3.

- Règles et normes en vigueur ainsi que politiques et procédures de l'établissement :
 - hygiène des mains à l'arrivée sur le lieu de travail;
 - tenue vestimentaire requise;
 - règles liées au vestiaire;
 - absence de bijoux,
 - ongles (ongles courts, sans vernis, etc.);
 - interdiction de manger ou de boire dans les zones de l'URDM;
 - signalement de lésions cutanées, selon le cas.
- Règles et normes en vigueur quant aux techniques d'hygiène des mains avant d'entrer dans l'aire de travail et de la quitter.
- Disposition du matériel désinfecté et stérile à l'endroit approprié.

2 Organiser le travail dans les zones propre et stérile.

- Prise de connaissance du travail à effectuer, des demandes et des directives.
- Vérification de la conformité des appareils, de l'eau et des produits.
- Préparation de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'outillage requis.
- Préparation de l'aire de travail et de l'environnement et signalement en cas d'anormalité observée au regard de la température de la pièce et du taux d'humidité.
- Utilisation de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et des outils permettant l'efficacité ainsi que la qualité du travail.
- Utilisation des technologies.
- Utilisation de l'aire de travail et de l'environnement ainsi que méthodes de travail optimales et sécuritaires.
- Ordre de priorité des tâches.
- Ajustement du travail en fonction des imprévus et des urgences.
- Moyens appropriés permettant de composer avec le stress.

3 Effectuer les activités liées au contrôle de la qualité dans les zones propre et stérile.

- Importance de l'application de la totalité des procédures liées au contrôle de la qualité.
- Importance de l'application de la totalité des étapes de retraitement requises selon les DM.
- Vérification des appareils automatiques.
- Méthodes d'inspection des DM et moments indiqués pour celle-ci.
- Vérification et lecture des résultats des indicateurs physiques, chimiques et biologiques.
- Interventions en cas de non-conformité des résultats des indicateurs physiques, chimiques et biologiques.
- Vérification et conformité des paramètres physiques des appareils automatiques à l'aide du relevé (durée du cycle, température, eau et produits utilisés) ainsi que la surveillance des cycles de désinfection et de stérilisation à basse et à haute température.
- Procédures au regard des tests de qualité du rendement des appareils automatiques de nettoyage, de désinfection et de stérilisation et des tests de charge et de produits, puis les caractéristiques, objectifs, fréquence et importance de ces tests.
- Interprétation des résultats des tests de qualité du rendement des appareils automatiques de nettoyage, de désinfection et de stérilisation à basse et à haute température ainsi que des tests de charge et de produits.

- Interventions en cas de non-conformité des résultats des tests de qualité du rendement des appareils automatiques de nettoyage, de désinfection, de stérilisation à basse et à haute température ainsi que des tests de charge et de produits.
 - Interventions en cas de non-conformité des DM, de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'outillage.
- 4 Effectuer les activités liées à la traçabilité dans les zones propre et stérile.
- Procédures liées à la traçabilité, manuelle ou électronique, des DM et des paramètres de retraitement : vérifications et consignation des modes opératoires (paramètres des appareils automatiques), du contenu des charges, etc.
 - Procédures au regard de la consignation de l'information et des données aux endroits et aux moments appropriés.
 - Responsabilités et obligations des PRDM. Incidence d'être imputable de la qualité du travail, de la traçabilité et de l'éthique professionnelle en retraitement de DM.
- 5 Effectuer les activités liées au maintien de la stérilité.
- Vérification de la conformité des sachets, des plateaux et des caissons stérilisés relativement :
 - à l'intégrité de l'emballage;
 - aux dates de stérilisation et de péremption.
 - Interprétation et consignation des résultats des tests de qualité du rendement (ex. : test d'étanchéité, test de vacuum).
 - Interprétation des résultats liés aux indicateurs physiques, chimiques et biologiques.
 - Interventions appropriées en cas :
 - d'échec lié aux résultats des indicateurs mécaniques, chimiques et biologiques;
 - de non-conformité des sachets, des plateaux et des caissons stérilisés;
 - de non-conformité des résultats des tests de qualité du rendement.
 - Rappel de matériel.
- 6 Exécuter les étapes préalables à la stérilisation.
- Étapes préalables à la stérilisation à basse et à haute température, selon le cas :
 - déchargement des appareils automatiques de nettoyage et de désinfection;
 - séchage des DM;
 - transport des DM vers les tables d'assemblage;
 - vérification et inspection des DM;
 - lubrification des DM;
 - mise de côté et acheminement à l'endroit approprié des DM qui requièrent une réparation ou un autre type d'intervention;
 - assemblage des DM;
 - mise en place et vérification des indicateurs chimiques et physiques;
 - emballage des sachets, des plateaux et des caissons.
- 7 Réaliser des tâches en lien avec la stérilisation.
- Chargement des DM dans l'appareil de stérilisation à basse et à haute température.
 - Utilisation de l'équipement, de l'outillage et du matériel.
 - Choix des produits et du type d'eau requis selon le type de stérilisation, les DM à retraiter et leur catégorie de risques.
 - Type de stérilisation (à basse et à haute température) selon les DM à retraiter et leur catégorie de risques : définition, caractéristiques, indications et contre-indications, etc.

- Lois, règles et normes en vigueur ainsi que politiques et procédures de l'établissement liées à la stérilisation à basse et à haute température, selon les caractéristiques des DM et leur catégorie de risques.
 - Programmation et mise en marche de l'appareil : réglage des paramètres de programmation selon la charge à retraiter et mise en marche de l'appareil.
 - Procédures liées à la surveillance du cycle et des paramètres de l'appareil.
 - Consignation des paramètres du cycle.
- 8 Effectuer les activités liées à l'entreposage, à la tenue de l'inventaire et à la distribution.
- Inspection et manutention sécuritaires des pochettes, des paquets et des contenants rigides stérilisés.
 - Lois, règles et normes en vigueur ainsi que politiques et procédures de l'établissement liées à l'entreposage.
 - Lois, règles et normes en vigueur ainsi que politiques et procédures de l'établissement liées à la tenue de l'inventaire.
 - Lois, règles et normes en vigueur ainsi que politiques et procédures de l'établissement liées à la distribution des DM.
 - Prise en compte des dates de péremption dans la rotation des stocks.
 - Prise en compte des dates de péremption dans la distribution des stocks.
 - Inscription juste au registre des entrées et des sorties.
 - Mise à jour complète de l'inventaire et signalement approprié des commandes à passer aux personnes en autorité.
 - Montage de chariots de cas.
 - Matériel et voies de circulation réservés au matériel propre et stérile.
- 9 Effectuer le nettoyage, la désinfection et le rangement de l'aire de travail des zones propre et stérile.
- Procédés de nettoyage et de désinfection, y compris le choix des produits et l'ordre des étapes de nettoyage et de désinfection de l'équipement, de l'appareillage, de l'outillage et du matériel utilisés ainsi que de l'aire de travail.
 - Vérification de la propreté de l'équipement, de l'appareillage, de l'outillage et du matériel utilisés.
 - Rangement de l'équipement, de l'appareillage, de l'outillage, du matériel et de l'aire de travail.
 - Vérification de la propreté et du dégagement sécuritaire de l'aire de travail.

